



TOGO

CONSULTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Dans le cadre des consultations de 2013 au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- **Le rapport des services du FMI** sur les consultations au titre de l'article IV préparé par une équipe du FMI pour le Conseil d'Administration, à la suite des entretiens qui ont pris fin le 10 octobre 2013 avec les autorités togolaises sur les politiques et la situation économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 20 novembre 2013. Les vues exprimées dans le rapport sont celles des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement à celles du Conseil d'administration du FMI.
- **Une analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- **Une annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- **Un communiqué de presse** qui résume les avis relatifs à l'évaluation des services du FMI contenue dans leur rapport.
- **Une déclaration de l'administrateur** pour le Togo.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations délicates.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix : 18,00 dollars l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



TOGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV

Le 20 novembre 2013

THÈMES PRINCIPAUX

Contexte. Après plusieurs ajournements, les élections législatives de juillet — qui se sont déroulées de manière pacifique — ont donné la majorité absolue au parti sortant. Le nouveau gouvernement dispose donc d'un solide mandat pour mettre en œuvre des politiques de promotion de la croissance et pour répondre aux attentes de la population qui espère une amélioration de son niveau de vie. La croissance s'accélère sous l'effet des investissements privés étrangers et publics dans les infrastructures.

Discussions au titre de l'article IV. Les déficits budgétaires se sont creusés ces dernières années; ce qui a limité la marge de manœuvre budgétaire et soulevé des préoccupations au niveau de la viabilité des finances publiques. Même si elle a repris ces dernières années, la croissance n'a pas été solidaire. Le principal enjeu à moyen terme consiste à obtenir une croissance plus élevée, durable et solidaire. Le gouvernement a un rôle important à jouer pour accroître le potentiel de croissance en offrant des infrastructures importantes de base de qualité, en améliorant le climat des affaires et en approfondissant le secteur financier.

Les principales recommandations des services du FMI sont les suivantes :

- **Remanier la politique budgétaire pour assurer sa viabilité.** Mettre fin à la détérioration des soldes budgétaires et mettre en œuvre un ajustement en vue d'accroître progressivement le solde primaire afin de réduire le fardeau de la dette.
- **Améliorer les recettes et la gestion des finances publiques.** Améliorer le recouvrement des recettes grâce à la mise en place d'un nouvel Office des recettes. Améliorer les opérations du Trésor et la gestion de la dette. Satisfaire les besoins sociaux et de développement du pays en réduisant le coût du fonctionnement de l'État et en optimisant le ciblage et l'efficacité des dépenses publiques.
- **Remédier à la vulnérabilité du secteur financier.** Prendre rapidement des mesures correctrices pour remédier aux faiblesses qui apparaissent susceptibles de compromettre la stabilité du secteur financier.
- **Éliminer les goulets d'étranglement de la croissance et mettre l'accent sur l'inégalité.** Veiller à ce que la croissance soit diversifiée et soutenable et à ce que ses dividendes soient largement partagés.

Restrictions et régime de change. Le Togo, membre de l'UEMOA, a accepté des obligations au titre de l'article VIII, Sections 2(a), 3 et 4 des Statuts du FMI au 1^{er} juin 1996 et son régime de change n'impose aucune restriction aux paiements et transferts au titre des transactions internationales courantes. Le régime de change de l'UEMOA est un dispositif conventionnel de rattachement à l'euro.

Approuvé par
Michael Atingi-Ego (AFR)
et Peter Allum (SPR)

Une équipe, composée de MM. Mlachila (Chef de mission), Ruggiero, Arizala et Cangul (tous du Département Afrique), de M^{me} Hacibedel (du Département financier) et de M. Keller (représentant résident du FMI) ont mené les discussions avec l'aide de MM. Branger (consultant du Département des marchés monétaires et de capitaux) et Judge (consultant du Département des statistiques). MM. Assimaidou et N'Sonde, de même que M^{me} Boukpepsi (tous du Bureau de l'Administrateur) ont participé aux discussions. Celles-ci se sont déroulées à Lomé du 21 août au 6 septembre 2013. La mission a rencontré M. Ahoomey-Zunu, Premier Ministre, M. Ayassor, Ministre de l'économie et des finances, M. Ténou, Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et d'autres hauts représentants de l'État ainsi que des représentants des syndicats, du secteur privé et de la communauté des partenaires de développement. Les discussions ont été finalisées du 7 au 10 octobre 2013 à Washington. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues le 18 juillet 2011.

TABLE DES MATIERES

RÉCENTE ÉVOLUTION, PERSPECTIVES ET RISQUES	4
ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE	10
A. Placer la politique budgétaire sur une trajectoire plus soutenable	10
B. Vers une croissance plus ferme, plus soutenable et solidaire	15
C. Renforcement du secteur financier et de la stabilité du secteur extérieur	18
ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI	22
ENCADRÉ	
1. Principales recommandations des consultations de 2011 au titre de l'article IV	6
GRAPHIQUES	
1. Historical Perspective, 1990–2011	5
2. Recent Developments and Short-Term Projections, 2009–2013	8
TABLEAUX	
1 Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010–18	25
2. Balance des paiements, 2010–18	26
3a. Opérations financières de l'administration centrale, 2010–18	27

3b. Opérations financières de l'administration centrale, 2010–18	28
4. Situation monétaire, 2010-18	29
5. Indicateurs de solidité financière, 2009-June 2013	30

APPENDICES

I. Matrice d'évaluation des risques du Togo	31
II. Profil du secteur financier	33
III. Dynamique de la pauvreté et répartition des revenus : récente évolution et facteurs déterminants	38
IV. Évaluation de la stabilité du secteur extérieur et matrice	45
V. Opérations financières de l'administration centrale sur la base du MSFP-01	52

RÉCENTE ÉVOLUTION, PERSPECTIVES ET RISQUES

1. Le parti au pouvoir a récemment remporté les élections législatives, ce qui donne aux autorités un solide mandat pour mener des politiques axées sur la croissance. Les élections législatives, longtemps retardées, ont eu lieu en juillet 2013 de manière pacifique et ont permis au parti au pouvoir d'obtenir les deux tiers des sièges. Signe de continuité politique, le Premier Ministre et la plupart des membres du Conseil des ministres ont été maintenus à leurs postes. La victoire électorale donne aux autorités le mandat qui consiste à mener des politiques qui, du point de vue du public, permettraient de rehausser la croissance économique et de la rendre plus solidaire. Le principal défi des autorités consiste donc à maintenir la viabilité budgétaire, à intensifier les investissements tout en assurant la viabilité de la dette et à satisfaire les fortes attentes du public pour partager les fruits d'une croissance économique plus élevée.

2. Les résultats macroéconomiques se sont améliorés après 15 années de crise (graphique 1 et tableau du texte 1). La croissance économique réelle est passée de près de 4½% en 2010-11 à 5,9% en 2012, ce qui reflète le dynamisme de l'agriculture, de l'exploitation minière, du bâtiment et des travaux publics. Le rythme récent de la croissance économique peut en partie être attribué à la fin de la crise politique, sociale et économique prolongée du début des années 90 jusqu'au milieu des années 2000. Le PIB par habitant du Togo a baissé d'environ 17 % entre 1997 et 2002 et la reprise, qui a vraiment débuté en 2009, n'a pas encore permis de rattraper le niveau de dégradation enregistrée. La pauvreté reste élevée, à environ 60 % de la population et la croissance n'a pas été solidaire car la répartition des revenus s'est détériorée de 2006 à 2011¹. L'inflation a baissé à 2,6 % en moyenne en 2012 sous l'effet de l'augmentation de la production des produits alimentaires de base et de la baisse des prix des importations à la suite de la reprise en 2011 imputable aux ajustements des prix énergétiques. Le déficit du compte courant s'est creusé en 2011-12 pour atteindre 11,8 % du PIB, principalement à cause de la hausse des importations des combustibles et des biens pour les investissements publics et privés.

Tableau du texte 1. Togo: principaux indicateurs économiques, 2010–14

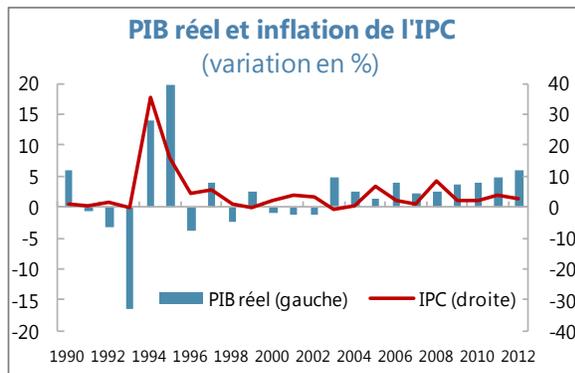
	2010	2011	2012	2013	2014
		Est.	Est.	Proj.	
	(croissance en pourcentage, sauf indication contraire)				
PIB réel	4.1	4.8	5.9	5.6	6.0
Indice des prix à la consommation (moyenne)	1.4	3.6	2.6	2.2	2.4
	(pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Solde budgétaire global (base ordonnancements)	-2.1	-3.4	-6.6	-5.4	-4.6
Solde budgétaire global (base caisse)	-4.3	-3.5	-7.2	-6.3	-5.3
Solde compte courant	-6.3	-9.1	-11.8	-10.6	-10.9
Total dette publique ¹	47.3	44.0	45.2	44.1	44.3

Sources: autorités togolaises et estimations et projections des services du FMI.
¹ Inclut les arriérés et la dette extérieure des entreprises d'État.

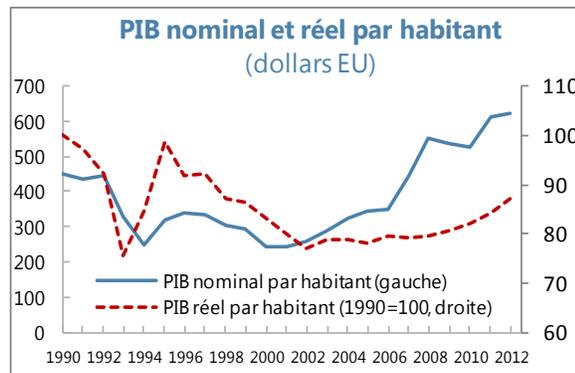
¹ Pendant cette période, le coefficient Gini — qui mesure l'inégalité — est passé de 0,361 à 0,393 (Appendice II).

Graphique 1: Togo: perspective historique, 1990–2011

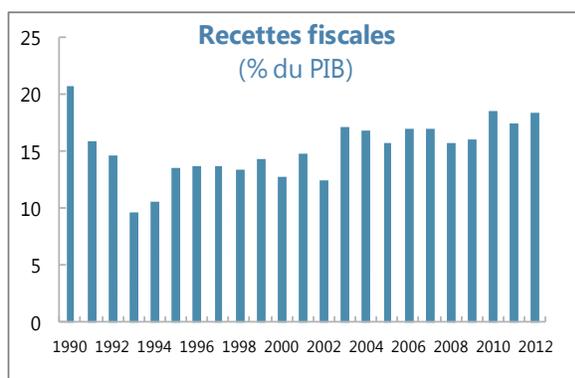
Au cours de la dernière décennie, la croissance a dépassé celle de la décennie précédente...



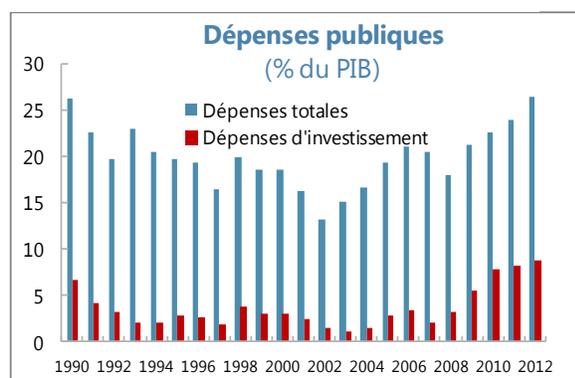
...mais le PIB réel par habitant est encore inférieur à celui d'il y a deux décennies.



L'effort de recettes fiscales s'est intensifié au cours des 20 dernières années...



... et a été suivi d'une augmentation des dépenses, notamment des investissements.



Au cours des 20 dernières années, des progrès tangibles ont été réalisés pour améliorer les indicateurs des OMD, bien que plusieurs objectifs restent hors d'atteinte.

Togo: Objectifs du Millénaire pour le développement, 1990–2012

	1990	1995	2000	2005	plus récent	Objectifs
Ratio de pauvreté à 1,25 dollar par jour (PPA) (% de la population)	38.7	28.2 (2011)	Réduire moitié
Taux d'alphabétisation des jeunes femmes (% femmes 15-24 ans)	63.6	67.9	74.6 (2009)	100
Taux de scolarisation primaire (% net)	66.6	76.6	87.0	89.6	91.8 (2008)	100
Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire (%)	64.4	67.8	77.7	84.8	91.9 (2012)	100
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	85.2	81.8	78.7	76.0	72.9 (2011)	28.4
Taux de mortalité moins de 5 ans (pour 1000 naissances vivantes)	147.0	136.9	127.8	119.7	110.1 (2011)	49
Taux mort. maternelle (est. modélisée, pour 100 000 naissances viv)	620.0	540.0	440.0	370.0	300.0 (2010)	155
Prévalence du VIH, total (% de la population 15-49 ans)	1.7	2.9	4.0	4.1	3.4 (2011)	Fin/inverser
Source eau meilleure (% population avec accès)	48.5	50.8	53.2	55.8	59.0 (2011)	74.25

Sources: autorités togolaises; Banque mondiale et calculs et estimations des services du FMI.

3. La plupart des avis des services du FMI formulés dans le contexte des consultations de 2011 au titre de l'article IV sont toujours pertinents aujourd'hui (Encadré 1). D'ambitieuses réformes structurelles, conjuguées à un conservatisme budgétaire, ont été mises en œuvre jusqu'au point d'achèvement de l'initiative PTTE en décembre 2010. Les réformes de gestion des recettes et des finances publiques (GFP) ont ralenti et la gestion de la dette s'est affaiblie depuis lors. La stratégie du secteur financier a été approuvée mais sa mise en œuvre reste limitée. Seules deux des quatre banques publiques ont été privatisées et des mesures sont requises pour remédier à la vulnérabilité des autres banques. Les réformes dans les secteurs de l'exploitation minière, des télécommunications et de l'énergie ont progressé avec lenteur et ont rencontré la résistance des groupes d'intérêts. Plus récemment, le Ministère de l'économie et des finances a approuvé un plan de réforme de la gestion des finances publiques et sa mise en œuvre a commencé à porter ses fruits.

Encadré 1. Principales recommandations des consultations de 2011 au titre de l'article IV

Les services estiment que les domaines suivants sont clés pour maintenir la stabilité macroéconomique, y compris soutenir une forte croissance et réduire la pauvreté à moyen terme :

- Adopter et mettre en œuvre la stratégie de développement du secteur financier et accélérer la privatisation des banques.
- Renforcer la gestion des finances publiques.
- Améliorer la capacité de gestion de la dette et adopter une stratégie de financement qui s'appuie sur des prêts hautement concessionnels et des dons.
- Réformer les secteurs du phosphate, des télécommunications et de l'énergie où les entreprises d'État dominant. La Banque mondiale joue un rôle clé de soutien dans ce domaine¹.
- Améliorer le climat des affaires et doper les investissements dans le capital physique et humain.

¹ Depuis le milieu de 2011, les autorités ont pris certaines mesures pour réformer ces secteurs. Dans le domaine de l'exploitation minière, le Togo est devenu un membre à part entière de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) et les autorités tentent maintenant d'identifier un consortium susceptible de développer les nouveaux gisements de phosphates carbonatés. Dans le secteur des télécommunications, une nouvelle Loi sur les télécommunications qui a été approuvée, a ouvert le secteur à une concurrence accrue. Dans le secteur de l'électricité, un nouveau Directeur général de la société de distribution d'État a été sélectionné à la suite d'un processus d'appel d'offres en décembre 2011.

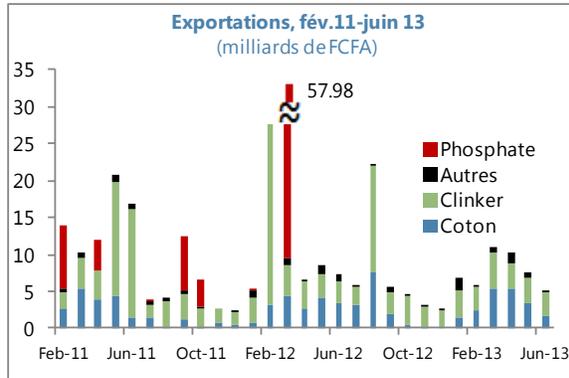
4. La croissance économique devrait marquer le pas à environ 5½ % in 2013. Bien que la croissance ait été étayée par les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et du bâtiment, l'activité économique a été quelque peu touchée par les précipitations irrégulières au milieu de 2013, un commerce de transit décevant (en partie à cause de la reprise des activités normales dans d'autres ports régionaux) et les incertitudes politiques du début de l'année (graphique 2). Le déficit du compte courant pourrait légèrement s'améliorer à 10,6 % du PIB sous l'effet d'une baisse des prix mondiaux des importations.

5. À moyen terme, la croissance devrait rebondir à environ 6 % par an (graphique 3) sous l'effet de la croissance et du commerce régionaux, de l'augmentation des investissements publics et

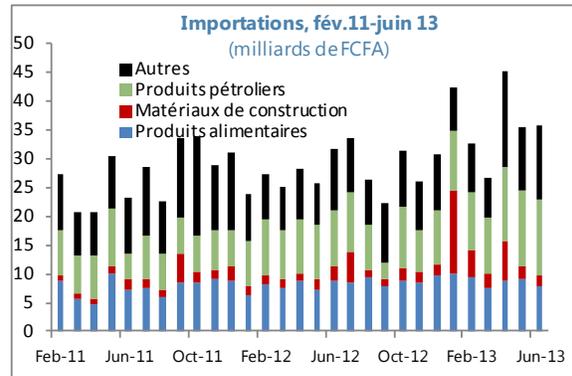
privés dans les infrastructures, des IDE dans l'exploitation minière et de l'impact des réformes antérieures sur les marchés des cultures de rente. Le solde budgétaire intérieur primaire deviendrait positif pour ancrer les réductions du fardeau de la dette, et le solde budgétaire global baisserait progressivement pour limiter la nouvelle accumulation de dette. Pour autant, d'après les projections, le déficit du compte courant devrait rester élevé principalement à cause des importations de biens d'équipement et intermédiaires et se limiter à 9,2 % du PIB seulement d'ici à 2016.

Graphique 2. Togo: Récente évolution et projections à court terme, 2009–2013

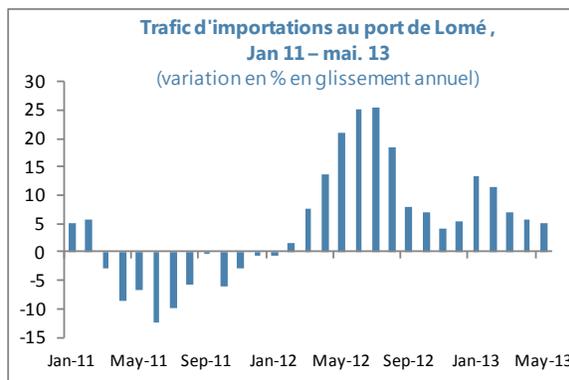
Les exportations restent fermes, en particulier dans les secteurs du clinker et du coton...



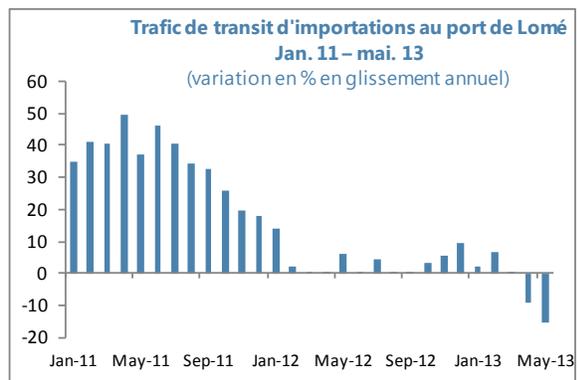
...de même que les importations, ce qui révèle une forte demande interne...



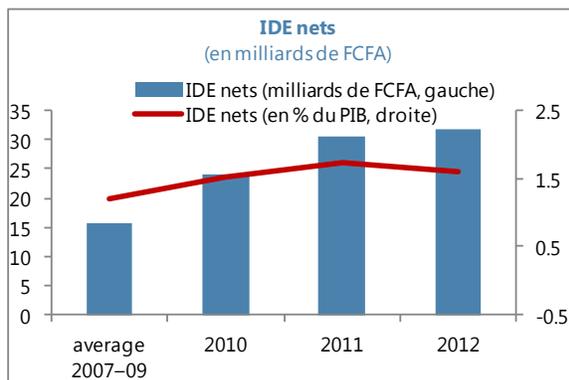
...qui donne lieu à un trafic croissant d'importations dans le port de Lomé ...



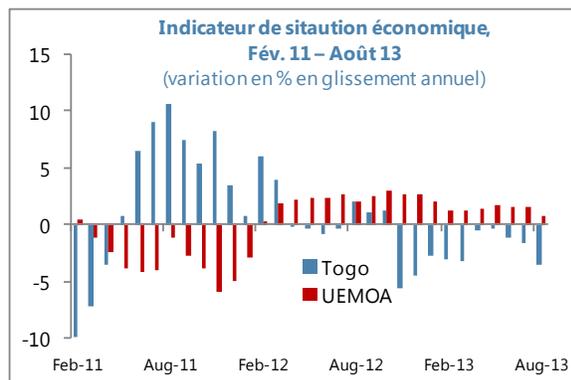
...bien que l'activité de transit reste stable compte tenu de la concurrence accrue des pays voisins.



Les flux nets d'IDE continuent d'augmenter...



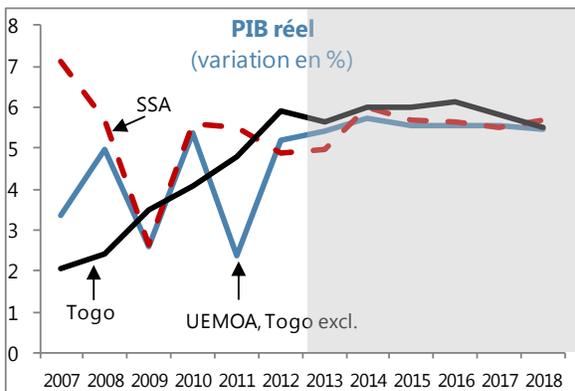
... mais les indicateurs d'activité économique indiquent un ralentissement au début de 2013.



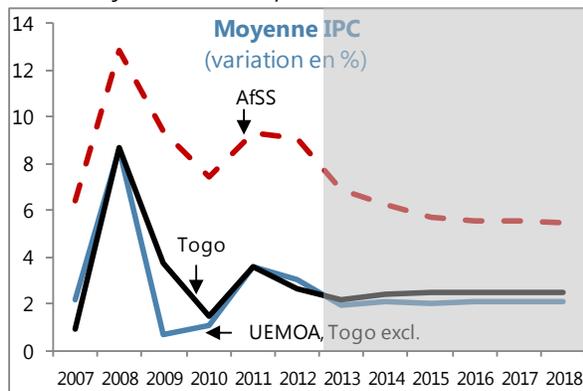
Sources: autorités togolaises et estimations et projections des services du FMI.

Graphique 3. Togo: perspectives économiques à moyen terme, 2007-18

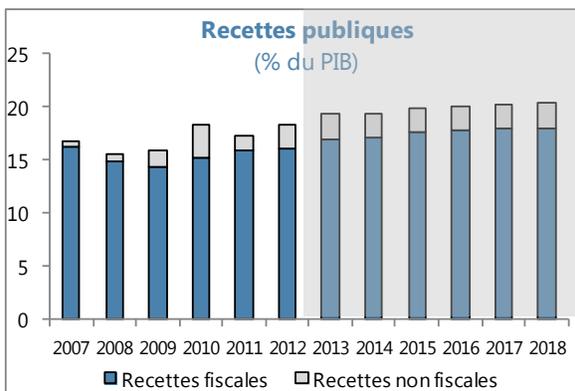
L'élan de la croissance devrait être maintenu...



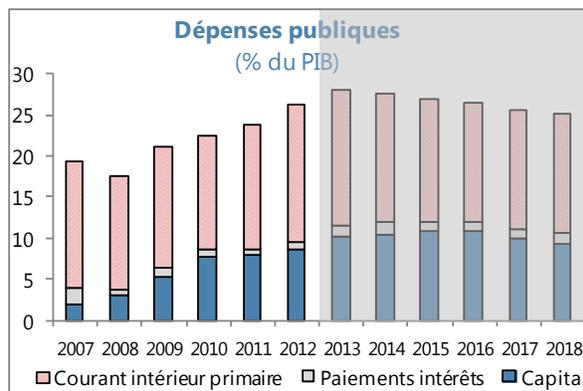
...et l'inflation se stabiliser, mis à part les ajustements des prix des combustibles.



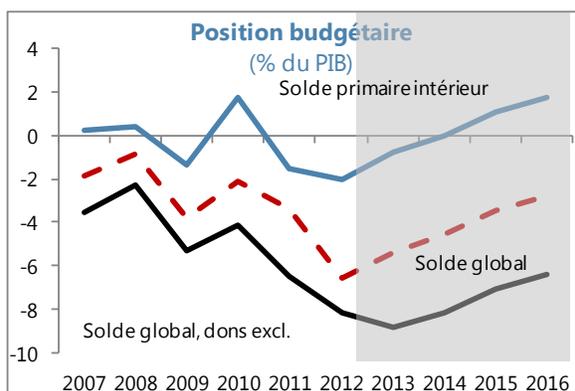
Le total des recettes augmenterait sous l'effet de la poursuite des réformes de l'administration des recettes



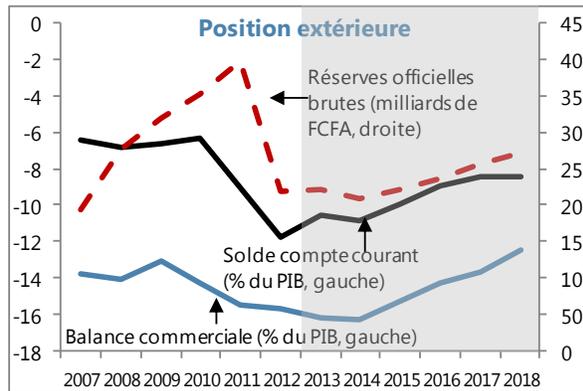
...tandis que l'épargne dans les dépenses courantes cont à la plus grande fermeté des politiques budgétaires...



La position budgétaire s'améliorerait au cours de la période de projection...



...de même que la position extérieure.



Sources: autorités togolaises et estimations des services du FMI.

6. Si les principaux risques pour les perspectives sont intérieurs, l'économie togolaise est toujours vulnérable à un ralentissement net de la croissance chez ses partenaires commerciaux (Appendice I). Les élections locales et présidentielles en 2014 et 2015, respectivement, pourraient donner lieu à des dérapages de la politique ; les intérêts établis pourraient opposer une résistance aux réformes et la capacité limitée pourrait ralentir la mise en œuvre de la politique. Sans des mesures rapides de correction pour remédier aux faiblesses qui sont apparues dans le secteur financier, la stabilité macroéconomique pourrait être compromise. Une léthargie persistante dans le secteur de l'énergie pourrait avoir un impact négatif sur la croissance et le budget, tandis que des partenariats public-privé mal conçus pourraient entraîner des passifs budgétaires. Compte tenu de son ouverture, l'économie est vulnérable aux chocs sur la demande d'exportations à cause du ralentissement de la croissance chez les partenaires commerciaux.

ENTRETIENS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE

7. Les entretiens ont mis l'accent sur les politiques requises pour rétablir la discipline budgétaire et obtenir une croissance plus solide, plus soutenable et solidaire. Un consensus s'est dégagé sur la redynamisation des réformes structurelles qui s'étaient ralenties depuis le point d'achèvement de l'initiative PPTTE. Dans ce contexte, les discussions se sont articulées autour de trois thèmes principaux : (i) une trajectoire plus soutenable pour les politiques budgétaires ; (ii) une croissance plus forte, plus soutenable, et solidaire ; et (iii) le renforcement du secteur financier et de la stabilité extérieure. Les autorités et les services du FMI étaient largement d'accord sur les problèmes auxquels se heurtent le Togo et sur les politiques qui sont nécessaires pour les résoudre, bien que les points de vue aient parfois divergé quant au rythme et à la faisabilité des mesures requises. Les autorités ont demandé le soutien du FMI dans la mise en œuvre de leur programme de réformes économiques, afin de les aider à relever ces défis².

A. Placer la politique budgétaire sur une trajectoire plus soutenable

La politique budgétaire s'est détériorée depuis la fin de 2010...

8. Les déficits budgétaires et les niveaux de la dette publique se sont accrus en 2011 et 2012. Le déficit budgétaire global a plus que doublé pour atteindre 7,2 % du PIB en 2012, principalement à cause de l'adoption d'un budget expansionniste dans le contexte des élections à venir. En même temps, le financement provenant de la privatisation et des appuis budgétaires a été inférieur aux projections budgétaires et, tandis que les subventions aux produits pétroliers passaient à 2,1% du PIB, les factures impayées se sont accumulées à la fin de 2012. Entretemps, le ratio de la dette publique au PIB a grimpé et est estimé à environ 45 % du PIB à la fin de 2012, notamment

² Un accord est intervenu au niveau des services au début de septembre 2013. Pour autant, la présentation de la demande des autorités au Conseil d'administration du FMI a été retardée pour leur permettre d'achever les actions préalables convenues.

parce que l'État a reconnu d'anciens passifs intérieurs des entreprises publiques en faillite et des arriérés des fonds de pension.

9. Le budget approuvé de 2013 était également été expansionniste et soumis à des risques qui ont fini par se concrétiser. Les dépenses d'investissement élevées et peu réalistes, les affectations budgétaires aux élections législatives et municipales de même que des salaires plus élevés ont contribué à un déficit global de près de 11 % du PIB dans le budget adopté. Qui plus est, le financement a été calculé sur la base d'un produit de privatisation trop élevé et irréaliste. Les pressions se sont immédiatement exercées sur l'exécution du budget car la privatisation des banques n'a pas donné lieu aux recettes projetées, les subventions aux produits pétroliers au cours du premier trimestre ont absorbé la quasi-totalité de l'allocation pour l'année et le financement extérieur anticipé ne s'est pas concrétisé. Parallèlement, des dépenses supplémentaires ont été requises pour financer la totalité des élections et les pressions sur le flux de trésorerie se sont davantage intensifiées au milieu de 2013.

...mais les autorités entendent à présent suivre une trajectoire ferme d'ajustement.

10. Face à ces défis, les autorités ont adopté un budget révisé pour 2013 et ensuite ont pris de nouvelles mesures pour maîtriser le déficit budgétaire. Le budget révisé, adopté en consultation avec les services du FMI, est plus réaliste car il prévoit une diminution des dépenses d'investissement qui sont davantage alignées sur la capacité d'exécution, une hausse des allocations aux subventions des produits pétroliers de même que des estimations plus réalistes des recettes de privatisation³. Les services du FMI ont fait savoir aux autorités que, puisque les pays voisins adoptent des politiques de prix qui se traduisent par des prix plus élevés du combustible et que les efforts de répression ont redoublé, la contrebande vers le Togo a baissé, ce qui signifie que les importations officielles et les dépenses de subventions sont plus élevées. Pour contenir la lourde facture de subventions, les services ont proposé un relèvement progressif des prix des combustibles — à l'exception du pétrole lampant, qui est principalement consommé par les pauvres — de 5 % en septembre 2013 et en janvier 2014, accompagné de mesures ciblées pour protéger les plus vulnérables⁴. Les autorités préféreraient adopter des exonérations temporaires de l'impôt sur le revenu des transporteurs et sur les importations de certains produits alimentaires essentiels. Elles entendent aussi élargir le programme de repas scolaires. Ces mesures seront finalisées lors des consultations avec les parties prenantes du pays.

11. Les services du FMI ont suggéré que les politiques budgétaires tendent à réduire les vulnérabilités au surendettement et soient ancrées par une amélioration du solde budgétaire

³ Les autorités déclarent les recettes fiscales et incluent les exonérations. La présentation des comptes budgétaires du Togo par les services du FMI exclut ces exonérations fiscales des recettes. Pour accroître la transparence, les exonérations fiscales enregistrées sont déclarées dans le poste pour mémoire.

⁴ Un relèvement progressif donnerait le temps d'évaluer la réaction des contrebandiers à un différentiel de prix plus élevé avec le Nigéria et le Ghana, sources du combustible de contrebande. Les volumes consommés sur les marchés intérieurs officiels ont tendance à baisser lorsque les différentiels de prix sont plus élevés.

primaire intérieur. Un retour à des chiffres positifs permettrait aux autorités de ménager l'espace budgétaire nécessaire pour satisfaire leurs besoins d'infrastructures et mettre en œuvre leurs politiques sociales, tout en réduisant le fardeau de la dette. En même temps, le déficit budgétaire global devrait être soigneusement suivi et les politiques globales de la dette guidées par un strict respect d'une stratégie renforcée de la dette à moyen terme (paragraphe 20), de même que par une actualisation régulière de l'analyse de viabilité de la dette.

12. Les autorités ont été d'accord avec la démarche proposée par les services pour définir leur orientation budgétaire. C'est pourquoi leurs politiques courantes ciblent un retour à des soldes budgétaires intérieurs primaires positifs et la réduction du déficit budgétaire global en 2014 et à moyen terme. Leur objectif budgétaire consiste à rehausser la viabilité budgétaire en réduisant le déficit global à environ 5¼ % du PIB en 2014 et en dessous de 4 % d'ici à 2016, tout en revenant à un solde intérieur primaire équilibré en 2014 et à un solde intérieur primaire positif légèrement inférieur à 2 % d'ici à 2016. Pour démontrer leur engagement à faire preuve de prudence budgétaire, les autorités ont choisi de concentrer l'ajustement budgétaire en début de période car la réduction du déficit en 2013 représente un tiers de l'ajustement projeté pour 2013-16.

13. L'ajustement budgétaire projeté repose sur la mise en œuvre des objectifs de politique économique des autorités. La réduction des dépenses courantes tient compte des objectifs qui se proposent de limiter les subventions aux produits pétroliers en 2013-15 — comme on l'a vu plus haut — et de limiter la croissance nominale de la masse salariale à un niveau légèrement inférieur à la croissance nominale du PIB à moyen terme. Du côté des recettes, les réformes en cours dans l'administration des recettes devraient permettre de poursuivre les améliorations du recouvrement des recettes (voir plus loin). Toutefois, les niveaux de déficit pour 2014 et au-delà pourraient encore présenter des difficultés. L'adoption éventuelle d'un programme appuyé par le FMI pourrait contribuer à catalyser le soutien budgétaire des partenaires de développement qui, conjointement au recours au marché financier régional, aiderait à combler les insuffisances de financement projetées. Les services ont insisté sur le fait que pour concilier la viabilité budgétaire et les objectifs sociaux et de développement, des améliorations significatives de la planification et de l'efficacité des dépenses publiques seront nécessaires, de même que des efforts continus pour accroître le recouvrement des recettes.

14. En dépit des pressions considérables auxquelles elles doivent faire face de la part des syndicats sur les augmentations salariales, les autorités ont réitéré leur intention de résister à ces pressions, sauf lorsqu'elles peuvent être prises en compte dans l'enveloppe actuelle de dépenses à moyen terme. Une fois encore au début de l'année scolaire, les syndicats ont réclamé les augmentations de salaires, des prestations et du nombre d'emplois. Les services du FMI rappellent qu'il est important d'éviter les négociations annuelles ad hoc et d'adopter de préférence une stratégie d'ensemble de l'emploi et de la rémunération dans le secteur public qui corresponde au cadre budgétaire à moyen terme des autorités et à leurs stratégies sectorielles, notamment dans l'éducation et la santé. Les services ont indiqué aux autorités que si les exigences salariales devaient être prises en compte au-delà des allocations actuelles dans le cadrage macroéconomique, il serait alors logique et indispensable de réduire les autres dépenses budgétaires.

15. Les autorités sont d'accord avec les services du FMI que l'élimination progressive des subventions aux produits pétroliers serait un facteur clé de tout ajustement budgétaire.

Pourtant, elles sont préoccupées par le fait que la situation politique et sociale actuelle est trop tendue pour permettre des changements radicaux. Les services ont repris l'exemple du Ghana qui a récemment éliminé les subventions aux produits pétroliers en relevant les prix et en rétablissant un mécanisme automatique d'ajustement qui aligne les futurs changements sur la fluctuation des prix mondiaux du pétrole et des taux de change. Les autorités togolaises estiment à présent être en mesure de réduire les subventions des combustibles d'environ 1 % du PIB en 2014, une fois qu'elles auront conclu un accord avec les syndicats sur les salaires. Même si les services reconnaissent qu'on ne peut éliminer les subventions aux produits pétroliers que progressivement, ils ont souligné l'importance d'une diffusion stratégique de l'information auprès du public sur leurs coûts budgétaires et leur impact régressif, de même que sur le coût d'opportunité en termes de dépenses sociales et d'infrastructure auxquelles il faut renoncer à cause d'elles.

16. Quelques divergences de vues ont été exprimées s'agissant du rythme de l'intensification des dépenses d'investissement.

Les autorités sont préoccupées par le fait que la crise des années 1990 a laissé un héritage de sous-investissements dans les infrastructures; ce qui entrave la croissance potentielle. Elles ont avancé que la gravité et la durée de la crise sont à l'origine d'un déficit d'infrastructure plus profond que dans les autres pays de la région et que ce n'est qu'en intensifiant nettement les investissements qu'elles pourront accélérer la croissance économique et le développement. Les services ont souligné qu'il était plus important de hiérarchiser et de réaliser avec efficacité les dépenses d'investissement, moyennant une amélioration de la planification et de la capacité de mise en œuvre des projets que de relever les dépenses consacrées aux projets. Par conséquent, il serait prudent de créer une marge de manœuvre budgétaire plus importante et d'accroître progressivement les dépenses d'investissement, pour tenir compte de l'amélioration de la capacité des autorités à planifier et exécuter les projets. Les services ont fait remarquer que la pratique qui consiste à émettre des garanties sur l'amortissement programmé du préfinancement bancaire des entrepreneurs contractants de l'État pour des projets d'infrastructures avait réduit la transparence et, de fait, absorbé une portion importante des affectations budgétaires aux dépenses d'investissement des futures années, et qu'il était donc plus difficile de procéder à une hiérarchisation dans les budgets futurs.

17. Les autorités entendent davantage augmenter les recettes fiscales. À court terme, il est possible de pérenniser les avancées en matière de recouvrement des recettes en s'appuyant davantage sur l'évaluation basée sur les risques des importations et sur un suivi plus étroit des exonérations. Le plan des autorités pour soutenir leurs efforts de recouvrement des recettes à moyen terme dépend du lancement réussi de l'Office togolais des recettes (OTR). Une fois créé, l'OTR devrait permettre des gains d'efficacité, moyennant le recrutement d'un nouveau personnel plus qualifié, l'écrémage du personnel excédentaire et l'exploitation des synergies entre les fonctions fiscales intérieures et celles liées aux importations dans le cadre d'une orientation stratégique commune. Les services ont souligné qu'il restait important de progresser dans les réformes en cours et programmées dans les administrations fiscale et douanière, nonobstant la création actuelle de l'OTR.

18. Une meilleure gestion des finances publiques (GFP) devrait permettre d'améliorer l'efficacité et la transparence de l'administration publique. La mise en œuvre du cadre de dépenses à moyen terme des autorités exigera un alignement méticuleux des politiques sur les priorités de réforme. Les services ont noté que l'exécution du plan de réforme de la GFP accusait quelques retards imputables à la fois à la capacité limitée et à la résistance de certaines unités administratives. Les autorités ont aussi noté que, compte tenu de la fragilité du pays et de ses faibles capacités, il était parfois difficile de dégager un consensus sur les priorités de réforme et d'aligner toutes les unités de l'État pour une mise en œuvre effective. Les services et les autorités ont abordé un certain nombre de mesures pour redynamiser le programme de GFP. Celles-ci incluent : (i) les premières mesures pour mettre en place un compte unique du Trésor ; (ii) un système plus efficace de projection et de gestion de la trésorerie au Trésor; et (iii) une amélioration de la hiérarchisation, de l'exécution et du suivi des projets d'investissement.

19. L'analyse de viabilité de la dette (AVD) montre que le risque de surendettement du Togo reste modéré (Supplément II). Une dette considérable s'est toutefois accumulée au cours des deux dernières années alors que la situation budgétaire se dégradait. L'augmentation de la dette extérieure est principalement imputable à de nouveaux prêts auprès des multilatéraux et des créanciers bilatéraux hors Club de Paris. Compte tenu du relèvement projeté des investissements publics, la dette publique extérieure du Togo devrait progresser dans un avenir proche et représenter environ 22 % du PIB d'ici à 2016. Dans des hypothèses de référence, qui sont plus favorables que les tendances historiques, les indicateurs globaux de la dette devraient, d'après les projections, rester en deçà des seuils pertinents dans la période de 20 ans. Il demeure qu'il est nécessaire de suivre de près la trajectoire de la dette publique en insistant davantage sur la dette contractée, auprès de sources intérieures, compte tenu de la faible capacité de gestion de la dette du pays.

20. Il est essentiel de renforcer la gestion et les politiques de la dette pour assurer sa viabilité et réduire les vulnérabilités. Les autorités et les services ont abordé les options pour accroître le profil et les capacités fonctionnels de la Direction de la dette publique, notamment ses ressources humaines et physiques. Les autorités sont en train de préparer une stratégie annuelle de la dette, mais il faudrait la renforcer pour mettre en place une stratégie à moyen terme alignée sur les processus budgétaires et le cadre de dépenses à moyen terme. Les services ont fait remarquer que dans les circonstances actuelles, il pouvait y avoir des risques de perte de contrôle de la gestion de la dette actuelle et de la dette nouvelle, à moins que les insuffisances actuelles ne soient réglées. Les autorités sont d'accord que la gestion de la dette avait besoin d'importantes améliorations et ont demandé une assistance technique supplémentaire.

21. Du point de vue des services, le Togo devrait continuer à emprunter à des conditions concessionnelles jusqu'à ce que sa capacité de gestion de la dette se soit nettement améliorée; le pays devrait également suivre de près la dynamique de la dette intérieure. L'AVD montre que le risque de surendettement du Togo reste modéré et que sa capacité institutionnelle est faible. À environ 45 % du PIB, sa dette publique totale à la fin de 2012 est supérieure au niveau moyen des groupes de pays comparables d'Afrique subsaharienne, à savoir les États fragiles qui ont

bénéficié de l'initiative PPT (39,1 % du PIB) et les pays à faible revenu (34,4 % du PIB). Les autorités ont rappelé que le financement concessionnel n'était pas disponible dans des montants suffisants pour satisfaire leurs besoins urgents de développement. C'est pourquoi elles explorent la possibilité auprès de prêteurs et de partenaires de développement potentiels de contracter des montages financiers pleinement concessionnels avec un élément dons de 35 % ou plus, qui soit aussi en cohérence avec l'AVD actuellement projetée.

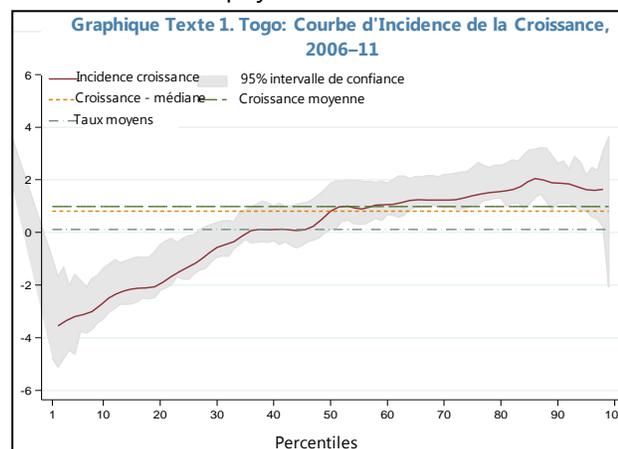
B. Vers une croissance plus ferme, plus soutenable et solidaire

La croissance n'a pas été solidaire...

22. La réduction de la pauvreté exige une croissance élevée, durable, mais aussi la mise en œuvre de politiques spécifiques afin de répartir plus largement ses avantages. Au Togo, la

pauvreté est importante et l'indice de développement humain du pays reste faible. Même si la récente accélération de la croissance

économique a débouché sur une réduction d'environ trois points de pourcentage de l'incidence de la pauvreté à environ 60 % entre 2006 et 2011, la répartition des revenus s'est détériorée, alors que la consommation réelle dans les quatre déciles les plus faibles a baissé (Appendice III et graphique du texte 1). La pauvreté a une forte connotation géographique, car elle est plus élevée dans les zones rurales et plus l'on s'éloigne des zones côtières plus dynamiques



économiquement. De fait, la pauvreté dans les zones rurales a augmenté au cours de cette période, alors que la migration interne a contribué à environ un tiers de la réduction totale de la pauvreté.

Ces conclusions suggèrent que les politiques destinées à réduire la pauvreté devraient mettre l'accent sur les mesures destinées à rehausser la productivité dans les zones rurales et à améliorer l'accès au marché et les transferts ciblés de liquide. De même, eu égard à l'importance de la migration interne qui constitue une échappatoire éventuelle à la pauvreté, la planification urbaine devrait jouer un rôle plus central dans la stratégie de réduction de la pauvreté des autorités. Les politiques devraient insister sur l'amélioration des transports urbains et périurbains, de même que sur l'élargissement de l'enseignement primaire et des soins de santé.

... et se heurte à d'importants goulets d'étranglement

23. La croissance est entravée par un certain nombre d'obstacles majeurs. Les déficits d'infrastructure sont le principal obstacle (notamment l'énergie et les routes), de même que les coûts élevés des télécommunications et — plus généralement — la faiblesse du climat des affaires. Si les investissements dans les routes ont été une priorité budgétaire depuis 2010, les réformes destinées à améliorer les services d'approvisionnement en énergie et de télécommunications n'en sont encore qu'à l'étape de la planification. Les coûts de production de l'électricité sont élevés, les

services publics sont gérés de manière inefficace et le Togo dépend largement des importations d'énergie, ce qui l'expose à des risques de délestages (voir plus loin). Les indicateurs structurels reposant sur des enquêtes suggèrent que l'élimination des goulets d'étranglement de l'infrastructure et l'amélioration du climat des affaires restent cruciaux pour débloquer le potentiel de croissance du Togo (Appendice IV). Bien que le secteur financier se soit approfondi dans les années 2000, la concentration des activités bancaires à Lomé empêche le secteur de toucher plus largement la société togolaise, notamment dans les zones rurales (Appendice III).

24. Le nouveau document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) se propose de rendre la croissance plus ferme et plus solidaire. La Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE—2013-2017) a été adoptée par le gouvernement en août 2013. Elle a été finalisée après des consultations approfondies avec les parties prenantes⁵. Elle repose sur l'expérience du premier DSRP (2009-11). Les politiques et les réformes envisagées s'articulent autour de cinq piliers stratégiques : (i) le développement des secteurs à fort potentiel de croissance ; (ii) le renforcement de l'infrastructure économique ; (iii) le développement du capital humain, la protection sociale et l'emploi ; (iv) le renforcement de la gouvernance et (v) la promotion d'un développement participatif, solidaire et durable. La SCAPE inclut des plans pour renforcer les institutions en vue de fixer les priorités stratégiques, suivre et évaluer les programmes.

Des mesures décisives pour doper la croissance seront requises sur un certain nombre de fronts...

25. A ce jour, les efforts des autorités ont été axés sur l'amélioration de l'infrastructure routière et des transports. Eu égard à la situation du Togo en tant que plaque tournante régionale, les autorités considèrent que les investissements dans l'infrastructure des transports sont cruciaux pour doper la croissance potentielle. Un certain nombre de grands projets ont déjà progressé dans le secteur des transports. Outre les importants investissements routiers, la capacité de l'aéroport et du port doubleront d'ici à la fin de 2014. Les autorités ont aussi créé la Togo Invest Corporation (TIC) — une société de holding publique à 100 %, au capital de 20 milliards de FCFA (0,9 % du PIB) — pour lancer des projets ferroviaires et de transport majeurs le long de l'axe nord-sud, notamment par le biais de partenariats public-privé. Les services ont fortement attiré l'attention des autorités sur les risques budgétaires élevés de ce projet et ceux associés généralement aux partenariats public-privé, de même que les risques économiques qui découlent de périodes de préparation généralement longues. En outre, le projet présente des risques administratifs car la répartition des responsabilités opérationnelles et politiques entre les différents ministères responsables du développement de l'infrastructure et de la TIC manque de clarté, ce qui compromet les capacités ministérielles déjà limitées. Il serait possible de réduire les risques si le Togo développait les institutions et le cadre juridique appropriés pour gérer les partenariats public-privé avant le début des opérations de la TIC. Les autorités ont répondu que les risques à court terme seraient

⁵ La traduction anglaise sera diffusée auprès du Conseil d'administration dès que possible, conjointement avec la Note consultative conjointe des services (JSAN).

probablement limités car les principales activités de la TIC pour l'année à venir consisteront à réaliser des études de faisabilité technique.

26. Bien que les services reconnaissent que les infrastructures de transport constituent une priorité, ils ont fait remarquer que la croissance économique pouvait être plus largement appuyée et inclure des réformes dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie, de même que dans le climat des affaires de manière plus générale. Le coût des services de télécommunications sont parmi les plus élevés du monde et l'accès est encore limité et souffre de fréquentes interruptions. Il sera important d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie de télécommunications et de libéraliser le secteur en autorisant davantage de concurrence.

27. Une réforme exhaustive du secteur énergétique afin d'éliminer un goulet d'étranglement majeur pour la croissance doit être réalisée sans retard. Les services rappellent que le secteur de l'électricité souffre d'un déficit financier structurel qui entrave déjà la croissance économique. Compte tenu de sa capacité limitée de production intérieure, environ 85 % de l'énergie du Togo est importée. Avec les plans d'investissement actuels, ces insuffisances ne feront que s'aggraver et deviendront probablement l'un des obstacles les plus importants à la croissance. Les coûts élevés des intrants par rapport aux tarifs, les inefficacités opérationnelles, la dépendance des importations et l'absence d'une planification stratégique adéquate se sont traduits par des pénuries d'approvisionnement. Les pics de la demande sont satisfaits par une production onéreuse alimentée au fuel fourni par un producteur d'énergie indépendant. Le secteur accumule des arriérés envers les fournisseurs, principalement les autres sociétés d'électricité dans les pays voisins. Le Togo est donc exposé au risque que ces pays — qui doivent eux-mêmes faire face à des pénuries — réduisent leurs exportations. En même temps les retards de paiement les plus importants envers la société de distribution sont ceux des entités du secteur public⁶.

28. Les autorités sont d'accord avec l'analyse des services mais elles indiquent qu'il n'existe pas de solution à court terme. Même si les services comprennent que le secteur est complexe, ils notent aussi que plusieurs mesures pourraient être prises à court terme et avoir un impact positif. En priorité, les services ont avancé qu'il était important de briser le cycle de l'accumulation des arriérés. Cela peut être réalisé par le biais d'une campagne d'information du public destinée à lui faire prendre conscience des principaux obstacles financiers et d'approvisionnement du secteur en insistant sur la nécessité d'éliminer les retards de paiement et de services; cette campagne devrait être accompagnée d'une politique de sanctions autorisant la coupure des services aux entités du secteur public. Les autorités, qui craignent les conséquences d'une interruption des services publics essentiels, préfèrent mettre au point un plan de remboursement après vérification des arriérés. Il est par conséquent crucial que les autorités concrétisent leur intention de régler une partie des arriérés de l'État en 2014 et procèdent à des allocations budgétaires plus réalistes. Un passage progressif à des tarifs permettant de recouvrer les

⁶ Si le taux de recouvrement des comptes du secteur privé est supérieur à 95 %, le taux de recouvrement sur l'administration centrale (31 %) et les municipalités (18 %) est très faible. L'ensemble des arriérés s'élève à 1,1 % du PIB.

coûts à moyen terme est inévitable, notamment pour attirer les investisseurs étrangers, sous réserve que les autres questions soient également réglées.

29. Il devrait être possible d'améliorer davantage le climat des affaires (Appendice IV). En dépit des progrès réalisés dans un certain nombre de domaines, par exemple la création d'un guichet unique pour l'enregistrement des sociétés (qui a nettement réduit les délais requis pour effectuer cette procédure à 24 heures), le Togo se classe encore mal dans l'enquête *Doing Business* de 2013 (il est à la 156^e place sur 185 pays). Les efforts de réforme sont particulièrement nécessaires dans les domaines où le Togo accuse encore des retards par rapport aux pays comparables, tels que la protection des droits des investisseurs, l'exécution des contrats et l'accès au financement. Les autorités ont récemment octroyé un contrat pour le fonctionnement d'un guichet unique pour le commerce extérieur. Lorsqu'il sera pleinement opérationnel, ce guichet devrait faciliter le flux et le transit des biens et accélérer les contrôles des douanes et aux frontières.

... pour rendre la croissance plus solidaire.

30. Les services saluent le fait que les autorités mettent l'accent sur la solidarité dans la nouvelle stratégie de développement. Toutefois, ils notent qu'il est peu probable qu'une croissance qui s'appuie sur des projets de ressources naturelles à forte intensité de capital crée un grand nombre d'emplois et profite au reste de l'économie. En revanche, une croissance qui s'appuie sur une plus haute productivité agricole et un nombre accru d'opportunités d'emplois ruraux est susceptible de générer une demande additionnelle et de se traduire par une réduction plus rapide de la pauvreté. La stabilité et le développement du secteur financier de même que l'inclusion financière sont aussi des éléments importants d'une stratégie de croissance solidaire (voir plus loin).

31. Les autorités sont déterminées à alléger la pauvreté par le biais de la croissance économique et de mesures destinées à encourager l'emploi des activités micro-productives. La stratégie de promotion de la croissance solidaire s'articule autour de mesures qui créent des opportunités d'emplois indépendants et permettent l'élargissement progressif du programme pilote de repas scolaires. Les services ont noté que, compte tenu de la nature fortement géographique et sectorielle de la pauvreté, l'élargissement des transferts d'argent liquide conditionnels et le programme de repas scolaires semblent être de bons moyens pour offrir une assistance aux pauvres. Les programmes de repas scolaires en particulier présentent l'avantage supplémentaire d'améliorer les liens en amont et en aval de l'économie rurale. Pourtant, les autorités craignent que les programmes sociaux basés sur les transferts d'argent liquide fassent l'objet d'abus et créent une culture de dépendance.

C. Renforcement du secteur financier et de la stabilité du secteur extérieur

En dépit de l'approfondissement accru du secteur financier et de la stabilité financière globale...

32. Le secteur financier au Togo s'est nettement approfondi et le Togo se compare favorablement à ses pairs de l'UEMOA. Depuis 2007, les ratios du crédit et des dépôts au PIB

indiquent de nettes améliorations, de même que l'ouverture de plus de 100 agences bancaires. Pourtant, l'absence d'un large accès au crédit en dépit de cette croissance reste un défi (Appendice II). Du point de vue des dépôts, le faible niveau de l'épargne est une contrainte majeure. Du côté de la fourniture du crédit, l'absence de concurrence entre les banques, qui sont concentrées autour de Lomé, empêchent les services financiers de toucher un public plus large, notamment dans les zones rurales. Le secteur du microcrédit joue un rôle important lorsque les services bancaires traditionnels ne fonctionnent pas avec efficacité, mais le secteur souffre de l'absence de réglementation des activités.

33. Le secteur du microcrédit a connu une croissance très rapide. Entre 2009 et 2012, les dépôts et les prêts ont augmenté de 70 % et de 80 %, respectivement, et le nombre de clients est passé de 0,7 à 1,2 million. A la fin de 2012, la part du microcrédit dans les dépôts était de 16 % du système financier. Le microcrédit joue un rôle crucial dans l'inclusion financière, notamment chez les pauvres et dans les populations rurales car il dessert un nombre considérable de ménages. Le secteur du microcrédit du Togo joue un rôle relativement plus important dans l'économie intérieure que dans les pays voisins, ainsi qu'en témoignent les indicateurs d'approfondissement financier plus élevés, de même que la proportion relativement plus importante de la population qui est couverte par le secteur.

Des mesures sont requises pour remédier à la vulnérabilité de certaines banques.

34. La situation générale du système bancaire semble stable, mais les chiffres agrégés masquent les faiblesses de certaines banques. Même si les prêts non productifs ont nettement baissé ces cinq dernières années et si les niveaux d'adéquation des fonds propres sont solides dans l'ensemble du système, il existe des différences substantielles entre les banques. Les tests de résistance réalisés récemment suggèrent que le système est solide selon les calculs traditionnels de la liquidité et de la solvabilité, mais ils indiquent également qu'il est impératif de ne pas négliger les risques qui découlent des prêts hautement concentrés et du biais à court terme des dépôts.

35. La modernisation du secteur bancaire est une tâche non achevée. Trois grandes banques publiques (BTCI, UTB et BIA-T) ont été recapitalisées en 2008 moyennant un processus de titrisation. Ces institutions ont reçu environ 200 millions de dollars en nouveaux titres publics en échange de prêts non productifs, qui devaient être recouverts par une société de recouvrement des actifs, à savoir la Société de recouvrement du Togo (SRT). Le renforcement de l'effort de recouvrement pourrait déboucher sur des recettes importantes pour l'État mais, à ce jour, seuls des montants limités ont été recouverts. À mesure que le temps passe, le taux de recouvrement du portefeuille diminue, ce qui réduit sa valeur en tant qu'actif de l'État⁷. Le processus de privatisation des banques s'est traduit par la vente réussie de deux des quatre banques, et une opération infructueuse pour la BTCI, en début d'année 2013.

⁷ Tant que les coûts d'exploitation de la SRT ne sont pas supérieurs aux montants recouverts, le recouvrement de l'encours des prêts ne devrait pas engendrer de passifs pour l'État.

Il est nécessaire d'améliorer le cadre réglementaire et les institutions

36. Il existe des faiblesses systémiques considérables dans le cadre de supervision bancaire de la région de l'UEMOA. La supervision bancaire est étayée par un double mandat entre les autorités de l'UEMOA et le Ministère des finances. La Commission Bancaire de l'UEMOA est responsable de la supervision supranationale des banques et peut recommander la recapitalisation ou la résolution d'institutions faibles, mais la décision finale incombe au ministère national des finances⁸. Cette structure peut compliquer le processus de prise de décision et favoriser l'aléa moral. Qui plus est, la réglementation bancaire au sein de l'UEMOA est relativement laxiste par rapport aux normes internationales. Les prêts non productifs peuvent être provisionnés uniquement après 180 jours, tandis que les normes internationales prescrivent 90 jours, et les banques dans l'UEMOA sont souvent autorisées à opérer en deçà des obligations minimum de fonds propres pour des périodes prolongées avant de faire l'objet d'une intervention. Les retards de la mise en œuvre de la politique imputables à la complexité du cadre réglementaire, de même qu'une réglementation financière *ex ante* relativement souple, se traduisent par la vulnérabilité du système financier aux risques systémiques. Bien qu'elles soient d'accord avec les vues des services du FMI, les autorités ont indiqué que ces questions devraient être réglées au niveau de l'UEMOA.

37. Il est nécessaire d'améliorer la réglementation du secteur du microcrédit. La prévalence des prêts et des dispositifs institutionnels informels entrave une supervision effective. Il existe une prolifération de petites entités financières qui opèrent sans licence ni autorisation officielles. L'infrastructure de supervision est mal équipée pour surveiller et faire appliquer les licences et fermer les entités illégales. Actuellement, il y a plus de 60 entités de microcrédit de ce type. Il est aussi nécessaire de maîtriser les opérations de type pyramidal qui compromettent la stabilité du secteur financier et social.

38. Les autorités et les services sont d'accord que les politiques à moyen terme devraient permettre au secteur financier d'assumer une plus grande intermédiation financière. Les politiques pourraient inclure :

- *L'adoption de stratégies de résolution pour les banques qui posent problème.* Les autorités et les services ont convenu de l'importance de prendre des mesures correctrices effectives et rapides pour régler la situation des institutions qui connaissent des difficultés financières. Ils sont d'accord sur le fait que les autorités devraient continuer à orienter le secteur financier vers un environnement où le secteur privé accroît sa participation par le biais de prises de participation accrues et à réaliser le processus de privatisation des banques publiques.
- *L'amélioration de la surveillance et de la supervision du secteur du microcrédit.* Le superviseur du microcrédit — la Cellule d'appui et de suivi des institutions mutualistes et de coopératives d'épargne et de crédit (CAS-IMEC, une entité du Ministère de l'économie et des finances) — est

⁸ Fonds monétaire international, 2008, «Financial Sector Assessment Program for the West African Economic and Monetary Union (WAEMU)», juin.

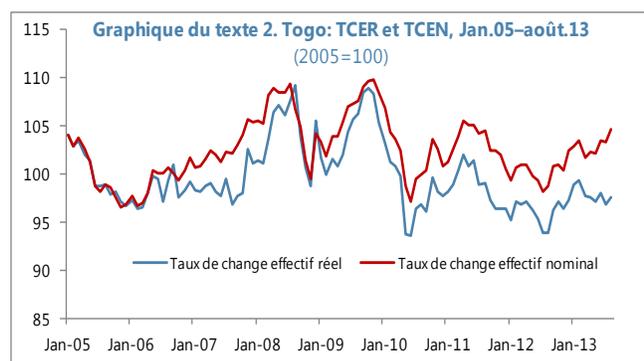
sérieusement en sous-effectifs et a besoin d'un renforcement institutionnel important. Une première étape pourrait consister à accroître la dotation en personnel et à rehausser la formation à une supervision moderne du secteur financier basée sur les risques. En même temps, il est important de fermer toutes les institutions qui ne détiennent pas de licence et de prendre des mesures pour empêcher l'établissement et le développement de structures de type pyramidal. À moyen terme, il sera nécessaire de promouvoir la restructuration et la consolidation du secteur du microcrédit.

- *La restructuration des fonds de pension afin qu'ils deviennent financièrement viables à moyen terme.* Les services ont souligné l'importance de l'adoption de l'une des options proposées pour éliminer le déficit structurel du dispositif de caisse de retraite du secteur public (CRT) et pour régler les arriérés du secteur public, à la fois envers la CRT et envers la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Les options d'amélioration de la situation financière de la CRT incluent : (i) le relèvement de l'âge de la retraite ; (ii) l'augmentation progressive du taux de cotisation et (iii) le transfert des paiements d'assistance sociale (qui n'ont rien à voir avec les retraites) vers le budget de l'État. Cela permettrait de réduire les pertes financières et de servir le nombre croissant de bénéficiaires.

Amélioration de la stabilité du secteur extérieur

39. Une évaluation de la stabilité du secteur extérieur indique que ces risques sont en général gérables (Appendice IV).

Bien que la croissance des exportations se soit nettement accélérée au cours des cinq dernières années, les importations ont progressé encore plus rapidement principalement du fait des biens d'équipement pour les différents projets d'infrastructures. Le Togo enregistre des déficits structurels du compte courant depuis près de deux décennies. L'épargne peu élevée par rapport aux gros besoins d'investissement entraîne des déficits persistants à moyen terme, bien que ceux-ci soient susceptibles de baisser à mesure que de nouveaux projets sont mis en œuvre. À plus long terme, les perspectives sont en général bonnes pour une croissance accrue des exportations sous l'effet d'activités d'investissements liées à l'exploitation minière et à l'importante expansion du port de Lomé. Les entrées d'IDE devraient grimper grâce à l'amélioration des infrastructures et du climat des affaires. Les envois de fonds continuent d'apporter une contribution importante à la balance des paiements.



40. L'évaluation du taux de change effectif réel (TCER) par les services du FMI à l'aide de trois méthodes standards indique que celui-ci correspond globalement aux fondamentaux économiques. Le TCER a quelque peu baissé ces trois dernières années (graphique du texte 2), ce qui reflète principalement la dépréciation de l'euro auquel le franc CFA est rattaché. Les réserves extérieures (mises en commun au niveau régional) sont largement suffisantes et couvrent plus de cinq mois d'importations. Pour réduire les vulnérabilités extérieures, le Togo doit mettre en œuvre des politiques budgétaires et d'emprunt prudentes et accroître la compétitivité

hors prix. Les autorités sont d'accord avec cette évaluation et ont noté qu'elles étaient à l'œuvre avec d'autres partenaires de développement pour régler les questions de compétitivité. Notamment, leurs efforts de réforme mettront l'accent sur la mise en œuvre du nouveau code d'investissement appuyé par des décrets d'adoption et d'application, sur l'adoption d'un nouveau code minier en cohérence avec les normes de transparence de l'ITIE et sur la mise au point d'un code moderne pour les titres fonciers.

ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

41. La croissance a repris ces dernières années suite aux réformes lancées dans le précédent programme appuyé par la FEC. Au cours des cinq dernières années, la baisse du niveau du PIB par habitant, qui a affligé le Togo ces 15 dernières années, a été enrayée. La croissance a en général été diversifiée, l'agriculture, le ciment et la fabrication du clinker, le bâtiment et les autres services enregistrant une solide performance, mais elle n'a pas été solidaire. Les perspectives de croissance à moyen terme sont bonnes et le défi consiste à maintenir l'élan et à rendre la croissance plus solidaire, en tirant parti de la situation unique du Togo au milieu de certaines des économies sous régionales les plus importantes et les plus dynamiques de l'Afrique subsaharienne. L'inflation devrait rester modérée. Les autorités doivent relancer les nécessaires réformes structurelles, réformes qui se sont ralenties depuis deux ans, afin de placer la croissance sur une trajectoire soutenable.

42. Les services du FMI saluent la détermination renouvelée des autorités à régler les problèmes budgétaires qui sont apparus en 2013 afin de placer le Togo sur une trajectoire d'endettement soutenable. Les déficits budgétaires et les ratios d'endettement ont progressé ces dernières années, ce qui réduit la marge de manœuvre budgétaire et soulève des questions de viabilité. Pour rétablir la marge de manœuvre budgétaire et maintenir le risque de surendettement à un faible niveau, il convient de réduire les déficits. Les considérations de viabilité de la dette exigent le renforcement de la gestion de la dette, de même qu'une nouvelle réduction du déficit budgétaire à moyen terme. Il faut davantage mobiliser les recettes pour faciliter les dépenses hautement prioritaires d'infrastructure, de santé, d'éducation et d'agriculture. L'OTR proposée permettrait de redynamiser la mobilisation des recettes. En même temps, il convient d'approfondir les réformes opérationnelles dans l'administration des recettes.

43. Pour réduire le déficit budgétaire tout en satisfaisant les besoins sociaux et de développement du pays, il faudra améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Au-delà de la réduction du coût de fonctionnement de l'État et de la rationalisation des organes publics, il sera nécessaire de rationaliser les dépenses et d'offrir aux couches les plus vulnérables de la population un soutien plus efficace par rapport au coût. A cet égard, les services saluent l'intention des autorités d'éliminer progressivement les subventions coûteuses et mal ciblées aux combustibles et d'élargir et d'améliorer les filets de sécurité sociale. Une forte volonté politique sera nécessaire pour venir à bout des intérêts acquis, de même qu'une campagne d'information du public bien orchestrée et une bonne capacité administrative. Il demeure important d'alléger systématiquement

les pressions qui s'exercent sur la masse salariale et la taille du secteur public moyennant l'élaboration d'une réforme structurelle des salaires et de l'emploi.

44. L'effort déployé pour améliorer la gestion de la dette doit être résolu. La gestion de la dette s'est nettement détériorée depuis le point d'achèvement de l'initiative PPTTE à la fin de 2010. Parallèlement, les niveaux d'endettement ont grimpé, en partie parce que l'État a reconnu d'anciens passifs. Par conséquent, un suivi très strict de la dette existante, de même que la mise en œuvre rigoureuse d'une stratégie de la dette à moyen terme, seront nécessaires pour contenir l'accumulation de la dette nouvelle et faire progressivement baisser les niveaux actuels de la dette. En particulier, les autorités devraient rechercher uniquement de nouveaux prêts extérieurs concessionnels jusqu'à ce que leur capacité de gestion de la dette se soit véritablement améliorée. Même si les PPP peuvent éventuellement débloquent le financement si crucial pour les infrastructures, les autorités devront adopter un solide cadre juridique et améliorer leurs capacités institutionnelles pour pouvoir tirer parti au maximum des avantages de ces dispositifs, tout en minimisant les passifs conditionnels pour l'État.

45. À moyen terme, le principal défi pour le Togo consiste à avoir une croissance plus élevée, soutenable et solidaire. Pour rehausser la croissance potentielle, il convient de remédier aux principaux goulets d'étranglement, notamment au niveau des infrastructures. En dépit de la reprise de la croissance des cinq dernières années, l'incidence globale de la pauvreté n'a baissé que lentement. De fait, il existe des différences régionales significatives dans les niveaux de pauvreté et dans plusieurs régions rurales, ces niveaux progressent. La croissance n'a pas été solidaire car les 40 % les plus pauvres de la population ont vu leurs revenus baisser entre 2006 et 2011. C'est pourquoi la création d'un espace budgétaire en vue d'appuyer la mise en œuvre de politiques destinées à relever les revenus des pauvres, sous la forme de routes rurales secondaires et de mini-barrages pour l'irrigation et de solutions énergétiques hors réseau, sera requise pour rendre la croissance plus solidaire. En même temps, l'élargissement progressif des programmes-pilotes de transferts d'argent liquide et de repas scolaires commenceront à réduire la transmission intergénérationnelle de la pauvreté chez les plus démunis.

46. Si le système financier togolais s'est dans l'ensemble beaucoup développé au cours de la dernière décennie et fait preuve de solidité, un certain nombre de banques individuelles ont montré des signes de fragilité. La profondeur financière a nettement progressé au cours de la dernière décennie et le Togo se compare favorablement à ses pairs de l'UEMOA. Le secteur du microcrédit est mieux implanté au Togo que dans d'autres pays de l'UEMOA. Des actions seront nécessaires pour renforcer les banques faibles, par exemple en leur demandant d'accumuler des fonds propres, le cas échéant, moyennant la suspension du versement des dividendes ou de nouvelles injections de capital. Il est aussi nécessaire d'intensifier considérablement la supervision, la surveillance et le contrôle du secteur du microcrédit qui souffre de faiblesses structurelles et d'activités non réglementées.

47. L'économie restera exposée à des risques substantiels, principalement au niveau intérieur. Les principaux risques intérieurs sont des retards dans la réforme du secteur énergétique et des difficultés dans la modernisation des fonctions de l'État, la réforme des entreprises publiques

qui sont susceptibles de compromettre la croissance et la viabilité budgétaire. Les vulnérabilités extérieures sont généralement gérables car les destinations d'exportation du Togo sont relativement diversifiées. Ceci étant, des efforts concertés en vue d'accroître la compétitivité hors prix contribueront à faire du Togo une plaque tournante majeure des transports et de la logistique sur la côte ouest africaine.

48. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle normal de 12 mois.

Tableau 1. Togo: Principaux indicateurs économiques et financiers, 2010-18

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Act.	Est.	Est.			Proj.			
(Taux de croissance, sauf indication contraire)									
Revenu national, prix et taux de change									
PIB réel	4.1	4.8	5.9	5.6	6.0	6.0	6.1	5.8	5.5
PIB réel par habitant	1.9	2.6	3.7	3.4	3.8	3.8	3.9	3.6	3.3
Déflateur du PIB	1.1	7.6	6.5	2.0	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5
Indice des prix à la consommation	1.4	3.6	2.6	2.2	2.4	2.5	2.5	2.5	2.5
PIB (en milliards de FCFA)	1,571	1,772	1,999	2,154	2,337	2,539	2,762	2,995	3,239
Taux de change FCFA/USD (niveau moyen annuel)	494.4	471.4	510.0
Taux de change réel effectif	-6.0	0.7	-4.0
Termes de l'échange (détérioration -)	-2.2	-2.1	-0.2	0.3	0.4	0.5	0.4	0.4	0.3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Situation monétaire									
Avoirs Extérieurs Nets ¹	3.0	4.4	-2.1	-3.1	-2.4	1.7	2.5	2.7	-0.3
Crédits à l'Etat ¹	4.3	-5.6	3.7	2.0	0.7	0.7	0.5	0.6	1.2
Crédit à l'économie	10.3	20.5	11.5	10.0	6.6	6.6	8.0	6.7	6.7
Masse monétaire (M2)	16.3	15.9	8.9	15.9	9.5	9.2	12.2	8.7	8.8
Vélocité (PIB par rapport à M2 en fin de période)	2.2	2.1	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9
(Taux de croissance, sauf indication contraire)									
Investissement et épargne									
Investissement brut intérieur	18.9	18.6	19.1	20.3	21.1	21.9	22.1	21.6	20.9
Secteur public	7.9	8.1	8.8	10.2	10.6	10.9	10.9	10.1	9.4
Secteur non gouvernemental	11.0	10.5	10.3	10.1	10.5	11.0	11.2	11.5	11.5
Epargne nationale brute	12.6	9.6	7.3	9.7	10.2	12.0	13.1	13.1	12.5
Secteur public	5.8	4.8	2.2	4.8	6.0	7.4	8.1	7.9	7.6
Secteur non gouvernemental	6.8	4.8	5.1	4.9	4.2	4.6	5.1	5.3	4.9
Finances du gouvernement central									
Recettes et dons	20.4	20.4	19.8	22.7	23.0	23.5	23.7	23.5	23.3
Recettes	18.4	17.3	18.2	19.3	19.4	19.9	20.1	20.2	20.3
Dépenses et prêts nets	22.5	23.8	26.4	28.1	27.6	27.1	26.5	25.7	25.1
Dépenses courantes primaires	16.7	18.9	20.3	20.0	19.4	18.9	18.3	18.0	17.9
Solde global (sur la base ordonnancement)	-2.1	-3.4	-6.6	-5.4	-4.6	-3.5	-2.8	-2.2	-1.8
Solde global, base caisse	-4.3	-3.5	-7.2	-6.3	-5.3	-4.3	-3.6	-2.9	-2.6
Solde primaire ²	1.7	-1.6	-2.0	-0.7	0.0	1.1	1.8	2.2	2.5
Secteur extérieur									
Solde du compte courant	-6.3	-9.1	-11.8	-10.6	-10.9	-9.9	-9.0	-8.4	-8.4
Exportations (biens et services) ³	40.2	40.7	39.6	39.5	39.2	39.4	39.4	39.5	39.2
Importations (biens et services) ³	-57.3	-61.4	-61.1	-62.2	-62.5	-62.0	-60.4	-58.8	-56.5
Dettes Extérieures ⁴	17.2	15.6	18.1	18.9	19.6	20.8	21.5	22.0	22.4
Service de la dette extérieure (% des exportations) ⁴	4.7	2.0	2.8	3.5	3.9	3.8	4.0	3.9	3.6
Dettes Publiques Totales ⁴	47.3	44.0	45.2	44.1	44.3	42.8	41.4	40.2	39.4

Sources: Autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FML.

¹ Variation en pourcentage de la masse monétaire en début de période.² Recettes moins dépenses, en excluant dons, paiement d'intérêts, et projets financés sur ressources extérieures.³ Les importations et les exportations de biens incluent désormais séparément les importations et les exportations de la société de production d'électricité bi-nationale (CEB). Elles étaient auparavant considérées en net lors du calcul des chiffres agrégés.⁴ Comprend les arriérés et la dette extérieure des entreprises publiques.

Tableau 2. Togo: Balance des paiements, 2010–18

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Act.	Act.	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(En milliards de F CFA)									
Balance courante	-98.9	-160.9	-235.2	-228.2	-254.7	-251.8	-247.4	-252.1	-272.0
Balance commerciale	-225.0	-273.7	-313.1	-348.0	-380.0	-387.7	-395.5	-409.1	-403.7
Exportations totales	483.5	553.6	628.9	677.9	731.1	797.4	864.5	936.8	1005.5
Dont: Coton	8.9	23.6	31.0	41.6	45.3	49.6	59.3	68.9	74.1
Phosphates	34.0	46.9	70.6	71.3	80.0	88.1	98.4	110.0	119.3
Ciment & clincker	73.4	81.4	92.9	103.3	116.1	140.4	154.5	169.9	181.8
Réexportations	112.5	139.0	158.4	167.9	178.0	188.7	200.0	212.0	229.2
Importations totales, f.o.b.	-708.5	-869.0	-989.5	-1093.1	-1200.0	-1298.3	-1380.1	-1452.0	-1500.9
Dont: Importations pour usage domestic	-651.4	-827.3	-942.0	-1025.9	-1111.0	-1185.1	-1260.1	-1346.0	-1409.2
Dont: Produits pétroliers	-57.8	-109.9	-125.3	-140.6	-158.9	-176.1	-181.8	-192.4	-195.9
Services nets	-38.5	-47.1	-74.2	-73.3	-76.2	-73.4	-65.5	-64.1	-66.0
Revenus nets	-11.6	-11.4	-13.6	-9.3	-12.2	-13.0	-16.6	-13.8	-20.8
Balance des transferts (nette)	176.2	171.3	165.7	202.3	213.6	222.3	230.3	235.0	218.5
Dont: Envois de fonds des migrants	126.4	126.9	126.9	128.2	129.5	130.8	132.1	136.0	121.3
Compte de capital et d'opérations financières	77.4	124.1	73.8	175.9	196.3	198.1	216.8	235.4	258.9
Investissement direct	24.1	30.7	31.9	37.0	58.4	63.5	69.1	74.9	81.0
Investissement de portefeuille, y compris obligations	-3.8	18.1	19.6	21.9	26.9	31.4	33.7	33.7	25.0
Autres investissements	75.0	52.5	19.7	106.4	111.0	103.2	114.0	121.0	153.0
Erreurs et omissions	-24.9	-55.9	3.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Balance globale	-46.4	-92.8	-157.8	-52.3	-58.4	-53.7	-30.7	-16.6	-13.0
Financements	46.4	92.8	157.8	52.3	58.4	53.7	30.7	16.6	13.0
Variations nettes des avoirs extérieurs officiels ¹	-31.7	-6.8	123.7	-1.7	12.1	-11.5	-15.5	-20.1	-15.5
Variations des arriérés extérieurs	0.0	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dont: Principal	0.0	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Dont: Interet	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement des flux	26.4	41.5	37.7	36.1	33.5	31.1	22.0	21.5	24.1
Apurement de la dette/arriérés	642.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Annulation de la dette/arriérés	-642.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement de la dette/arriérés	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement	51.8	58.0	-3.6	17.9	12.8	34.1	24.2	15.3	4.5
Besoins identifiés	41.1	46.1	16.3	17.9	12.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit FEC	11.0	17.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement des donateurs	30.1	28.9	16.3	17.9	12.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Résiduel/gap de financement (+ = besoin de financ.)	10.3	11.9	-19.6	0.0	0.0	34.1	24.2	15.3	4.5
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
<i>Pour mémoire:</i>									
Balance courante	-6.3	-9.1	-11.8	-10.6	-10.9	-9.9	-9.0	-8.4	-8.4
Balance commerciale	-14.3	-15.4	-15.7	-16.2	-16.3	-15.3	-14.3	-13.7	-12.5
Exportations de biens et services ²	40.2	40.7	39.6	39.5	39.2	39.4	39.4	39.5	39.2
Importations de biens et services	-57.3	-61.4	-61.1	-62.2	-62.5	-62.0	-60.4	-58.8	-56.5
Investissement direct	1.5	1.7	1.6	1.7	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Réserves Brutes (imputées en milliards de dollars EU)	0.7	0.8	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6
Réserves Brutes (en pourcentage du M2)	49.2	47.8	24.2	21.0	18.2	17.6	16.8	16.7	16.3
Réserves Brutes de l'UEMOA (en mois d'importations)	6.1	5.9	5.2	4.9	4.8
Sources: Togolese authorities and IMF staff estimates and projections.									
¹ Le signe négatif indique une croissance.									
² Les agrégats d'importation et d'exportation, à la fois pour les données historiques et des projections, comprennent maintenant séparément les importations et les exportations de la société bi-nationale de production d'électricité, la CEB, qui étaient auparavant déduits lors du calcul des agrégats. Les exportations de la CEB ont représenté environ 3 pourcent du PIB en 2009 et les importations environ 4,4 pourcent du PIB.									

Tableau 3a. Togo: Opérations financières de l'administration centrale, 2010-18

	2010		2011			2012			2013			2014	2015	2016	2017	2018
	Act.	Est.	Budget Approuvé	Budget Révisé	Est.	Budget Approuvé	Budget Révisé	Proj.					Proj.			
(En milliards de F CFA)																
Recettes totales et dons	321.3	362.3	411.4	417.1	396.4	492.9	496.3	489.5	536.9	597.7	653.4	705.2	755.4	755.4	755.4	755.4
Recettes totales	289.1	306.6	340.0	376.0	364.7	411.5	414.9	415.3	452.8	506.2	555.2	606.2	658.2	658.2	658.2	658.2
Recettes fiscales	238.9	281.4	304.0	332.6	320.8	363.9	363.9	364.3	400.1	448.3	492.2	537.9	584.3	584.3	584.3	584.3
Administration fiscale (DGI)	105.7	118.5	133.2	148.2	143.9	158.8	158.8	159.1	175.0	198.7	219.2	240.4	260.9	260.9	260.9	260.9
Administration douanière (DGD)	133.2	162.9	170.8	184.4	176.9	205.1	205.1	205.3	225.2	249.6	273.0	297.5	323.3	323.3	323.3	323.3
Recettes non fiscales	50.2	25.1	36.0	43.4	43.9	47.6	51.0	51.0	52.6	57.9	63.0	68.3	73.9	73.9	73.9	73.9
Dons	32.2	55.8	71.4	41.1	31.7	81.4	81.4	74.1	84.1	91.5	98.2	99.0	97.2	97.2	97.2	97.2
Dépenses totales et prêts nets	354.4	422.0	601.5	573.7	528.1	702.7	608.9	606.2	644.3	686.8	731.5	770.2	814.2	814.2	814.2	814.2
Dont dépenses primaires intérieures	262.0	334.4	400.6	416.7	405.1	425.0	427.3	431.3	453.9	479.3	506.6	540.3	578.8	578.8	578.8	578.8
Dont Mesures sociales temporaires	...	3.4	0.0	0.0
Dépenses courantes	230.8	277.8	311.3	362.8	352.8	351.8	378.5	385.9	395.9	410.0	430.4	469.1	509.8	509.8	509.8	509.8
Dépenses courantes primaires	215.7	266.2	294.0	345.2	334.2	321.7	348.4	355.7	362.1	377.8	396.1	434.0	468.2	468.2	468.2	468.2
Salaires	82.6	104.7	115.9	116.7	120.4	125.3	136.0	136.0	147.2	159.8	167.9	179.6	188.9	188.9	188.9	188.9
Biens et services	59.5	63.7	81.8	106.1	88.5	81.5	84.9	78.3	85.5	93.2	102.3	116.3	127.6	127.6	127.6	127.6
Transferts et subventions	69.4	97.9	96.3	122.4	125.3	114.9	127.5	141.4	129.4	121.8	122.9	135.2	148.7	148.7	148.7	148.7
Dont Soutien au prix des produits pétroliers	3.7	32.5	5.0	31.8	42.5	10.0	30.0	43.9	24.0	8.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérêts sur la dette	15.1	11.51	17.3	17.6	18.6	30.1	30.1	30.2	33.8	32.3	34.3	35.1	41.6	41.6	41.6	41.6
Intérieure	10.1	9.59	11.0	11.0	12.8	20.7	20.7	20.8	23.6	22.8	23.0	22.0	21.5	21.5	21.5	21.5
Extérieure	5.0	1.92	6.3	6.6	5.8	9.4	9.4	9.4	10.2	9.5	11.3	13.1	20.1	20.1	20.1	20.1
Dépenses d'investissement	123.6	144.2	290.2	210.9	175.1	350.9	230.4	220.3	248.4	276.7	301.1	301.0	304.5	304.5	304.5	304.5
Financement sur ressources propres	46.2	68.2	106.6	71.4	70.9	103.3	78.9	75.5	91.8	101.5	110.5	106.3	110.6	110.6	110.6	110.6
Sur financement extérieur	77.3	76.1	183.5	139.4	104.2	247.6	151.5	144.8	156.6	175.2	190.6	194.7	193.9	193.9	193.9	193.9
Solde budgétaire primaire intérieur	27.2	-27.9	-60.6	-40.7	-40.4	-13.5	-12.4	-15.9	-1.1	26.9	48.6	65.9	79.4	79.4	79.4	79.4
Solde budgétaire sur base ordonnancement (dons inclus)	-33.0	-59.7	-190.1	-156.6	-131.7	-209.8	-112.6	-116.7	-107.4	-89.0	-78.1	-64.9	-58.9	-58.9	-58.9	-58.9
Excluant les dons	-65.2	-115.4	-261.5	-197.8	-163.4	-291.2	-194.0	-190.9	-191.5	-180.5	-176.3	-163.9	-156.1	-156.1	-156.1	-156.1
Variation des arriérés ¹	-35.2	-2.4	-17.0	-14.0	-11.7	-23.0	-24.4	-19.6	-15.8	-19.7	-21.4	-23.2	-25.1	-25.1	-25.1	-25.1
Solde global, base caisse																
(incl. dons et variation des arriérés)	-68.2	-62.1	-207.1	-170.6	-143.2	-232.8	-137.0	-136.3	-123.2	-108.7	-99.5	-88.2	-84.0	-84.0	-84.0	-84.0
Excluant les dons	-100.4	-117.8	-278.5	-211.8	-175.1	-314.2	-218.4	-210.4	-207.3	-200.2	-197.7	-187.2	-181.2	-181.2	-181.2	-181.2
Financement	16.9	4.0	175.0	149.4	146.6	185.5	91.2	118.4	110.4	74.6	75.3	72.9	79.6	79.6	79.6	79.6
Financements intérieurs (nets)	-12.3	-16.3	69.4	57.6	85.1	36.6	38.4	65.7	59.2	13.2	9.7	6.0	6.5	6.5	6.5	6.5
Financements bancaire	5.4	-31.8	-4.6	-3.5	34.4	-8.8	-8.8	18.5	6.9	7.7	6.4	9.0	18.3	18.3	18.3	18.3
Financements non bancaire	-17.8	15.5	73.9	61.1	50.6	45.4	47.2	47.2	52.3	5.5	3.3	-3.0	-11.8	-11.8	-11.8	-11.8
Dont recettes de la privatisation	45.0	12.6	3.0	45.0	16.8	16.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financements extérieurs (nets)	29.2	20.3	105.6	91.8	61.5	148.9	52.8	52.7	51.1	61.4	65.7	66.9	73.1	73.1	73.1	73.1
Financement exceptionnel	41.1	46.1	20.3	20.3	16.3	13.8	18.4	17.9	12.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit FEC	11.0	17.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre financement identifié (appui budgétaire)	30.1	28.9	20.3	20.3	16.3	13.8	18.4	17.9	12.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Résiduel/gap de financement (+ = besoin de financ.) ²	10.3	11.9	11.7	0.9	-19.6	33.5	27.5	0.0	0.0	34.1	24.2	15.3	4.5	4.5	4.5	4.5
<i>Pour mémoire:</i>																
Exonérations fiscales enregistrées par la DGI et DGD dans	7.7	10.0	6.9	38.2	40.0
Sources: Autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI.																
¹ Comprend le crédit de la BCEAO pour apurement des arriérés intérieurs.																
² Identifie le résiduel pour les années antérieures (2012) et le déficit de financement pour les années actuelles et futures (2013 et futur). Conformément à la pratique dans le cadre du programme FEC précédent, le financement non identifié à partir de 2014 est calculé sans assumer aucune aide budgétaire extérieure (c'est à dire de financement exceptionnel).																
³ La DGD a commencé à recueillir des données sur les exonérations fiscales sur les importations non liées à des projets en 2013.																
Le montant de ces exonérations en 2013 est estimé à 39,5 milliard de FCFA (1,8 pourcent du PIB)																

Tableau 3b. Togo: Opérations financières de l'administration centrale, 2010–18

	2010		2012			2013			2014	2015	2016	2017	2018
	Act.	Est.	Budget Approuvé	Budget Révisé	Est.	Budget Approuvé	Budget Révisé	Proj.	Proj.				
	(En pourcentage du PIB)												
Recettes totales et dons	20.4	20.4	23.4	22.2	19.8	22.9	23.2	22.7	23.0	23.5	23.7	23.5	23.3
Recettes totales	18.4	17.3	19.4	20.0	18.2	19.1	19.4	19.3	19.4	19.9	20.1	20.2	20.3
Recettes fiscales	15.2	15.9	17.3	17.7	16.0	16.9	17.0	16.9	17.1	17.7	17.8	18.0	18.0
Recettes non fiscales	3.2	1.4	2.0	2.3	2.2	2.2	2.4	2.4	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Dons	2.0	3.1	4.1	2.2	1.6	3.8	3.8	3.4	3.6	3.6	3.6	3.3	3.0
Dépenses totales et prêts nets	22.5	23.8	34.2	30.5	26.4	32.6	28.5	28.1	27.6	27.1	26.5	25.7	25.1
Dont dépenses primaires intérieures	16.7	18.9	22.8	22.2	20.3	19.7	20.0	20.0	19.4	18.9	18.3	18.0	17.9
Dont Mesures sociales temporaires	...	0.2	0.0	0.0
Dépenses courantes	14.7	15.7	17.7	19.3	17.6	16.3	17.7	17.9	16.9	16.2	15.6	15.7	15.7
Dépenses courantes primaires	13.7	15.0	16.7	18.4	16.7	14.9	16.3	16.5	15.5	14.9	14.3	14.5	14.5
Salaires	5.3	5.9	6.6	6.2	6.0	5.8	6.4	6.3	6.3	6.3	6.1	6.0	5.8
Biens et services	3.8	3.6	4.7	5.6	4.4	3.8	4.0	3.6	3.7	3.7	3.7	3.9	3.9
Transferts et subventions	4.4	5.5	5.5	6.5	6.3	5.3	6.0	6.6	5.5	4.8	4.4	4.5	4.6
Dont Soutien au prix des produits pétroliers	0.2	1.8	0.3	1.7	2.1	0.5	1.4	2.0	1.0	0.3	0.0	0.0	0.0
Intérêts	1.0	0.6	1.0	0.9	0.9	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.2	1.2	1.3
Dépenses d'investissement	7.9	8.1	16.5	11.2	8.8	16.3	10.8	10.2	10.6	10.9	10.9	10.1	9.4
Financement sur ressources propres	2.9	3.8	6.1	3.8	3.5	4.8	3.7	3.5	3.9	4.0	4.0	3.5	3.4
Sur financement extérieur	4.9	4.3	10.4	7.4	5.2	11.5	7.1	6.7	6.7	6.9	6.9	6.5	6.0
Solde budgétaire primaire intérieur	1.7	-1.6	-3.5	-2.2	-2.0	-0.6	-0.6	-0.7	0.0	1.1	1.8	2.2	2.5
Solde budgétaire sur base ordonnancement (dons inclus)	-2.1	-3.4	-10.8	-8.3	-6.6	-9.7	-5.3	-5.4	-4.6	-3.5	-2.8	-2.2	-1.8
Excluant les dons	-4.2	-6.5	-14.9	-10.5	-8.2	-13.5	-9.1	-8.9	-8.2	-7.1	-6.4	-5.5	-4.8
Variation des arriérés ¹	-2.2	-0.1	-1.0	-0.7	-0.6	-1.1	-1.1	-0.9	-0.7	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8
Solde global, base caisse													
(incl. dons et variation des arriérés)	-4.3	-3.5	-11.8	-9.1	-7.2	-10.8	-6.4	-6.3	-5.3	-4.3	-3.6	-2.9	-2.6
Excluant les dons	-6.4	-6.6	-15.9	-11.3	-8.8	-14.6	-10.2	-9.8	-8.9	-7.9	-7.2	-6.2	-5.6
Financement	1.1	0.2	10.0	8.0	7.3	8.6	4.3	5.5	4.7	2.9	2.7	2.4	2.5
Financements intérieurs (nets)	-0.8	-0.9	4.0	3.1	4.3	1.7	1.8	3.1	2.5	0.5	0.4	0.2	0.2
Financements bancaire	0.3	-1.8	-0.3	-0.2	1.7	-0.4	-0.4	0.9	0.3	0.3	0.2	0.3	0.6
Financements non bancaire	-1.1	0.9	4.2	3.3	2.5	2.1	2.2	2.2	2.2	0.2	0.1	-0.1	-0.4
Dont recettes de la privatisation	2.6	0.7	0.2	2.1	0.8	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financements extérieurs (nets)	1.9	1.1	6.0	4.9	3.1	6.9	2.5	2.4	2.2	2.4	2.4	2.2	2.3
Financement exceptionnel	2.6	2.6	1.2	1.1	0.8	0.6	0.9	0.8	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit FEC	1.1	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autre financement identifié (appui budgétaire)	1.1	1.6	1.2	1.1	0.8	0.6	0.9	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Résiduel/gap de financement (+ = besoin de financ.) ²	0.7	0.7	0.7	0.0	-1.0	1.6	1.3	0.0	0.0	1.3	0.9	0.5	0.1
<i>Pour mémoire:</i>													
Exonérations fiscales enregistrées par la DGI et DGD dans	0.5	0.6	0.3	1.8	1.7
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1,571	1,772	1,756	1,879	1,999	2,154	2,138	2,154	2,337	2,539	2,762	2,995	3,239

Sources: Autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI.

¹ Comprend le crédit de la BCEAO pour apurement des arriérés intérieurs.

² Identifie le résiduel pour les années antérieures (2012) et le déficit de financement pour les années actuelles et futures (2013 et futur). Conformément à la pratique dans le cadre du programme appuyé par la FEC précédent, le financement non identifié à partir de 2014 est calculé sans assumer aucune aide budgétaire extérieure (c'est à dire de financement exceptionnel).

³ La DGD a commencé à recueillir des données sur les exonérations fiscales sur les importations non liées à des projets en 2013.

Le montant de ces exonérations en 2013 est estimé à 39,5 milliard de FCFA (1,8 pourcent du PIB)

Tableau 4. Togo: Situation monétaire, 2010–18

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Act.	Act.	Act.	Proj.					
	(En milliards de F CFA)								
Avoirs nets extérieurs	259.5	291.1	273.8	245.9	220.4	239.6	271.3	309.2	305.2
BCEAO	193.5	200.2	76.6	78.2	66.2	77.7	93.2	113.3	128.8
Avoirs	352.4	397.1	219.2	220.9	208.8	220.3	235.8	255.9	271.5
Engagements	-159.0	-196.9	-142.6	-142.6	-142.6	-142.6	-142.6	-142.6	-142.6
Banques de dépôts	66.0	90.9	197.2	167.6	154.2	161.9	178.1	195.9	176.3
Avoirs	169.8	226.5	357.0	303.4	279.2	293.1	322.4	354.7	319.2
Engagements	103.8	135.6	159.8	135.8	124.9	131.2	144.3	158.7	142.9
Avoirs intérieurs nets	457.1	540.6	631.9	803.7	928.9	1015.3	1136.1	1220.1	1358.3
Crédit au gouvernement	138.8	98.9	129.7	148.2	155.1	162.8	169.2	178.2	196.4
BCEAO	62.2	71.4	74.2	72.4	68.1	68.0	68.0	68.0	68.0
Banques de dépôts	76.6	27.6	55.5	75.8	87.0	94.7	101.2	110.1	128.5
Crédit au reste de l'économie	358.5	505.6	601.7	691.9	761.1	837.2	937.7	1031.5	1134.6
Autres (net)	-40.4	-64.4	-99.6	-36.4	12.7	15.3	29.3	10.5	27.2
Masse monétaire (M2)	717.0	831.3	905.6	1049.6	1149.3	1254.9	1407.4	1529.4	1663.4
Monnaie en circulation	183.3	193.8	161.5	177.7	191.0	201.6	228.6	233.1	237.8
Dépôts bancaires	533.7	637.5	744.0	871.9	958.2	1053.3	1178.9	1296.2	1425.6
	(Variation annuelle en pourcentage de la masse monétaire en début de période)								
Avoirs extérieurs nets	3.0	4.4	-2.1	-3.1	-2.4	1.7	2.5	2.7	-0.3
BCEAO	5.1	0.9	-14.9	0.2	-1.1	1.0	1.2	1.4	1.1
Banques de dépôts	-2.2	3.5	12.8	-3.3	-1.3	0.7	1.3	1.3	-1.4
Avoirs intérieurs nets	13.2	11.6	11.0	19.0	11.9	7.5	9.6	6.0	9.8
Crédit au gouvernement	4.3	-5.6	3.7	2.0	0.7	0.7	0.5	0.6	1.3
Crédit au reste de l'économie	10.3	20.5	11.6	10.0	6.6	6.6	8.0	6.7	7.3
Autres (net)	-1.4	-3.3	-4.2	7.0	4.7	0.2	1.1	-1.3	1.2
Masse monétaire	16.3	15.9	8.9	15.9	9.5	9.2	12.2	8.7	8.8
Monnaie en circulation	7.0	1.5	-3.9	1.8	1.3	0.9	2.1	0.3	0.3
Dépôts bancaires	9.3	14.5	12.8	14.1	8.2	8.3	10.0	8.3	9.2
<i>Pour mémoire:</i>									
Vélocité (PIB/M2 à la fin de la période)	2.2	2.1	2.2	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9
	(En pourcentage du PIB)								
Avoirs nets extérieurs	16.5	16.4	13.7	11.4	9.4	9.4	9.8	10.3	9.4
BCEAO	12.3	11.3	3.8	3.6	2.8	3.1	3.4	3.8	4.0
Avoirs	22.4	22.4	11.0	10.3	8.9	8.7	8.5	8.5	8.4
Engagements	-10.1	-11.1	-7.1	-6.6	-6.1	-5.6	-5.2	-4.8	-4.4
Banques de dépôts	4.2	5.1	9.9	7.8	6.6	6.4	6.4	6.5	5.4
Avoirs	10.8	12.8	17.9	14.1	11.9	11.5	11.7	11.8	9.9
Engagements	6.6	7.7	8.0	6.3	5.3	5.2	5.2	5.3	4.4
Avoirs intérieurs nets	29.1	30.5	31.6	37.3	39.7	40.0	41.1	40.7	41.9
Crédit au gouvernement	8.8	5.6	6.5	6.9	6.6	6.4	6.1	5.9	6.1
BCEAO	4.0	4.0	3.7	3.4	2.9	2.7	2.5	2.3	2.1
Banques de dépôts	4.9	1.6	2.8	3.5	3.7	3.7	3.7	3.7	4.0
Crédit au reste de l'économie	22.8	28.5	30.1	32.1	32.6	33.0	33.9	34.4	35.0
Autres (net)	-2.6	-3.6	-5.0	-1.7	0.5	0.6	1.1	0.4	0.8
Masse monétaire (M2)	45.6	46.9	45.3	48.7	49.2	49.4	51.0	51.1	51.4
Monnaie en circulation	11.7	10.9	8.1	8.3	8.2	7.9	8.3	7.8	7.3
Dépôts bancaires	34.0	36.0	37.2	40.5	41.0	41.5	42.7	43.3	44.0

Source: Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) et estimations et prévisions des services du FMI.

Tableau 5. Togo: Indicateurs de solidité financière, 2009-juin 2013

(en pourcentage, fin de période)

	2009	2010	2011	2012	Juin (2013)
Ratio de fonds propres					
Fonds propres réglem./actifs pondérés en fonction risques	12.3	11.9	11.7	11.4	11.8
Capitaux de base/actifs pondérés en fonction risques	12.3	10.8	10.6	9.8	10.2
Qualité des actifs					
Prêts non prod./ prêts bruts	14.6	13.9	10.9	11.4	13.6
Rentabilité					
Rendement des actifs	n.a.	1.5	2.0	1.6	2.0
Rentabilité des fonds propres	4.6	7.9	13.6	22.9	27.2
Liquidité					
Actifs liquides/Total actifs	27.3	30.0	33.4	44.6	42.6
Actifs liquides/Total dépôts	36.6	42.6	46.4	65.7	62.2

Source: BCEAO et calculs des services du FMI.

Appendice I. Matrice d'évaluation des risques du Togo¹

Source du risque	Probabilité	Impact attendu sur l'économie	Nature de l'impact
Court terme (un an)			
Baisse marquée de la croissance chez les partenaires régionaux du Togo	Faible	Moyen	L'économie du Togo est relativement ouverte et une baisse de la demande extérieure réduirait la croissance potentielle, bien que des facteurs intérieurs, notamment les investissements publics et privés, aient joué un rôle important dans les résultats récents de la croissance.
Troubles sociaux	Élevée	Moyen	La pauvreté généralisée dans le pays crée un environnement propice aux troubles sociaux qui peut donner lieu à des manifestations et à des troubles économiques majeurs, bien que l'ordre public et la sécurité soient bien établis.
Retards de l'ajustement budgétaire	Moyenne	Élevé	Les dérapages de politiques peuvent se concrétiser : (i) accélérer trop rapidement les investissements dans l'infrastructure, dans un contexte de faible capacité à toutes les étapes du cycle d'investissement ; (ii) céder aux demandes de règlement d'anciennes dettes sans vérification adéquate et (iii) relever rapidement les salaires du secteur public et le nombre d'emplois. Soumises à des pressions politiques et sociales, les autorités sont susceptibles de retarder la prise de mesures décisives sur les réformes de la GFP et de l'OTR.
Risques pour la stabilité du secteur financier	Élevée	Élevé	Certaines banques du secteur public ont été mal gérées. Beaucoup reste à faire pour améliorer la supervision des institutions de micro-crédit. Les deux secteurs présentent des risques pour la stabilité du secteur financier et les coûts budgétaires.
Moyen au long terme (2 à 4 ans)²			
Insuffisances de l'approvisionnement énergétique	Élevée	Élevé	L'inaction en matière de planification et de réglementation, de même que la mauvaise gestion opérationnelle des services publics peuvent se traduire par d'importants délestages. À court terme, il en résultera des coûts budgétaires.
Chocs climatiques : inondations ou sécheresse	Moyenne	Moyen	Les inondations et la sécheresse sont des phénomènes récurrents au Togo, mais leur impact est en général de courte durée et/ou localisé.
Période prolongée de croissance atone en Europe	Élevée	Faible	La base d'exportations du Togo est diversifiée par pays et par produit. Les principales sources d'envois de fonds sont l'Europe et l'UEMOA qui se sont révélées stables ces dernières années.
Potential de croissance inférieure aux prévisions dans les marchés émergents	Moyenne	Moyen	Les exportations du Togo sont diversifiées et incluent principalement des produits de base vers les pays émergents et les pays en développement ; les prix sont fonction des conditions économiques mondiales. La Chine est la principale source d'importations et de prêts pour les travaux publics. Un ralentissement dans les pays émergents pourrait faire baisser les prix des importations.
Dérapiage politique en connexion avec les élections locales (2014) et présidentielles (2015)	Moyenne	Moyen	Les élections locales ne devraient pas comporter de dérapages. Cependant, il est probable que les élections présidentielles limitent la capacité des autorités à faire preuve de discipline budgétaire, à poursuivre les réformes structurelles et à partager plus équitablement les fruits de la croissance.

¹ La matrice d'évaluation des risques présente les événements qui pourraient significativement modifier la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable de l'avis des services du FMI). La probabilité relative des risques qui figurent dans la liste correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques entourant le scénario de référence («faible» indique une probabilité inférieure à 10 %, «moyenne», une probabilité entre 10 et 30% et «élevée», une probabilité de 30 % ou plus). La matrice reflète les vues des services du FMI sur la source des risques de même que le niveau global de préoccupation au moment des discussions avec les autorités.

² Certains des risques (par exemple, les urgences liées au climat) pourraient aussi se concrétiser à court terme.

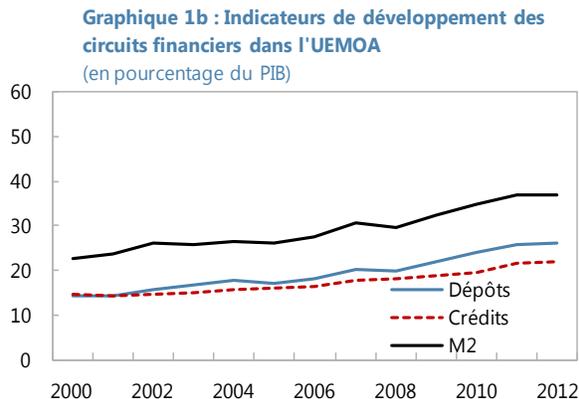
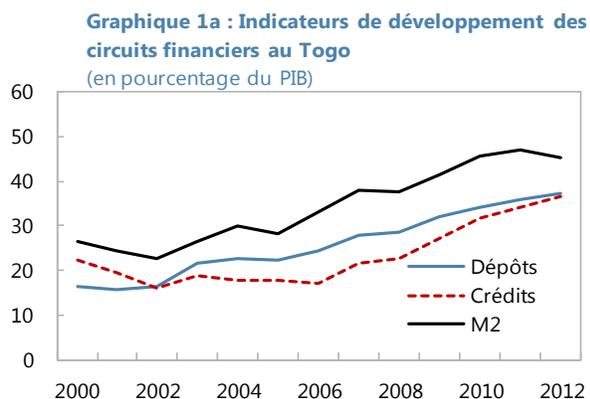
Résistance à la réforme de la part des groupes bien établis qui concerne les mines, les investissements dans l'infrastructure et la réforme du climat des affaires	Élevée	Élevé	Les intérêts politiques et privés se chevauchent fréquemment et sont essentiels pour maintenir la stabilité actuelle. Les réformes qui minimisent le contrôle exercé par les groupes bien établis rencontreront vraisemblablement une forte résistance. Les retards dans les réformes ralentiraient la croissance économique, aggraveraient l'iniquité et pourraient se traduire par des pressions en faveur de changements politiques.
--	---------------	--------------	---

Appendice II. Profil du secteur financier

Le secteur financier du Togo s'est nettement approfondi au cours de la dernière décennie. Pour autant, l'absence d'un large accès au crédit en dépit de ces progrès reste un défi. L'absence de concurrence entre les banques pour toucher de nouveaux clients et la concentration autour de Lomé (malgré l'augmentation du nombre de filiales) empêchent un rayonnement plus important, notamment dans les zones rurales. Le secteur du micro-crédit joue un rôle majeur lorsque les services bancaires traditionnels ne fonctionnent pas avec efficacité, mais le secteur souffre de la non-réglementation des activités. Au niveau plus large, même si les mesures traditionnelles du risque, telles que l'amélioration de l'adéquation des fonds propres et les prêts non productifs, suggèrent qu'il existe une stabilité agrégée, il y a des banques individuelles qui ne satisfont pas aux obligations prudentielles. La solidité globale du système peut donc être menacée par une nouvelle détérioration de ces banques à moins que des mesures ne soient rapidement prises. Pour souligner ce point, un test de résistance réalisé récemment indique que le secteur bancaire est vulnérable à l'insolvabilité et aux crises d'illiquidité face aux chocs qui peuvent exploiter les concentrations systémiques des actifs, ce qui met en exergue la fragilité de la stabilité agrégée.

A. Le système bancaire, 1000

1. Les indicateurs d'approfondissement et de stabilité financière globale sont encourageants¹. Les indicateurs d'approfondissement se sont améliorés régulièrement et peuvent être favorablement comparés avec la moyenne de l'UEMOA (graphiques du texte 1a et 1b). Le ratio des dépôts au PIB a plus que doublé depuis 2000 pour atteindre 38 %, tandis que pour l'UEMOA, le



¹ Le respect des normes de Bâle I empêche le recours à des démarches appropriées basées sur le risque pour évaluer la stabilité des banques au Togo. Par exemple, les avoirs bancaires sous forme de dette souveraine se voient accorder une pondération de risque zéro dans le calcul des ratios prudentiels. De même, les créances sur les institutions financières se voient donner une pondération de risques de 20 % quelle que soit la solvabilité réelle de l'institution. Par conséquent, ces normes peuvent surestimer les ratios de solvabilité des banques qui réalisent activement des transactions en titres publics.

même ratio est de 25%.

2. Les indicateurs du secteur financier (ISF) indiquent que le système est bien capitalisé, bien que deux banques présentent des faiblesses substantielles. Le ratio brut des prêts non productifs semble être stable, proche de 11 %, mais la prudence est de mise. La composition des prêts du portefeuille indique une concentration excessive dans certains secteurs. Plus de 70 % des prêts sont octroyés au commerce, à l'industrie manufacturière et aux transports, ce qui expose le secteur bancaire à des risques de concentration des prêts en cas de choc commun sur la rentabilité de ces secteurs. Qui plus est, les prêts alloués aux cinq plus grosses entreprises représentent plus de 70 % du total du capital, ce qui met en exergue l'exposition à un choc éventuellement corrélé entre les parties prenantes importantes du système. De fait, le FMI (2013) montre que les tests de résistance au niveau de l'UEMOA indiquent que la concentration des prêts constitue l'un des principaux risques du système financier.

3. La concurrence semble limitée. Les quatre banques les plus importantes représentent plus de 60 % du total des actifs, du total des dépôts et du total des prêts en 2012. Même si les mesures de concentration industrielle ne sont pas toujours les meilleurs indicateurs de la dominance sur le marché, les politiques de prêts et leurs taux d'intérêt dessinent une image cohérente, à savoir que l'inertie s'est établie vers les taux inférieurs. Le réseau réduit de filiales en dehors de Lomé aggrave l'absence de concurrence car le coût des transports est un facteur important dans le choix d'une banque. Qui plus est, le ratio du revenu hors intérêts au total du revenu donne une indication de l'importance relative des commissions bancaires et des frais de la génération du revenu. Bien que le ratio soit en baisse depuis 2004, il s'établissait à 41 % en 2011. Un ratio élevé est typique d'un modèle commercial qui se caractérise par le manque d'opportunités de prêts et donc par la concentration dans des services financiers autres que les prêts.

4. La privatisation des banques a été en deca des attentes. Au Togo, les banques étaient au bord de la faillite au milieu des années 2000, principalement à cause de la forte exposition aux prêts non productifs des entreprises d'État. Trois banques publiques majeures (BTCI, UTB et BIA-T) ont dû être recapitalisées moyennant un processus de titrisation et une banque privée (Ecobank Togo) a subi une restructuration. Les créances improductives ont été éliminées de leurs bilans en échange d'obligations qui sont admissibles au refinancement auprès de la BCEAO. Les autorités ont décidé de recouvrer les créances improductives moyennant une société de recouvrement des actifs². En vue d'améliorer la gouvernance et de compenser le lourd impact budgétaire de la recapitalisation (88,1 milliards de FCFA, soit 6,2 % du PIB), les autorités ont décidé de privatiser trois banques publiques, outre une quatrième qui n'avait pas besoin de restructuration financière en 2008 (BTD). Toutefois, seules deux banques — BTD et BIA-T — ont fini par être privatisées.

² Le lancement de la Société de recouvrement du Togo (SRT) a accusé d'importants retards. Elle n'est devenue opérationnelle qu'en 2013, mais sa stratégie opérationnelle n'est pas encore approuvée et elle n'a recouvré qu'un volume limité d'actifs.

B. Évaluation des risques

5. Les tests de résistance du système bancaire togolais révèlent des risques de crédit. Le résultat le plus important du test de résistance est que, en cas de défaut du plus gros emprunteur du système, le ratio d'adéquation du capital (RAC) chute à 70 % pour les banques de toutes tailles. Plus précisément, les banques de taille moyenne et les grandes banques courent de plus grands risques d'insolvabilité à cause de la baisse de leur RAC par rapport au scénario de référence. Cependant, les banques plus petites courent un risque de ruée plus important avec des risques de liquidité simulés. De même, l'analyse du risque de concentration des prêts à certains secteurs (commerce, industrie manufacturière et transports) démontre que la stagnation dans chacun de ces secteurs ferait courir principalement des risques aux banques de taille moyenne et importantes. Il s'agit d'un impact de premier ordre et il devrait être considéré comme une estimation conservatrice. On pourrait s'attendre à ce que les effets soient répercutés sur les autres secteurs et touchent la totalité du système financier, y compris les banques plus petites.

C. Secteur du micro-crédit

6. Le secteur du micro-crédit a connu une croissance rapide. Les dépôts et les prêts ont augmenté de 77 % et de 80 % respectivement entre 2008 et 2012. A la fin de 2012, le niveau d'épargne dans le secteur s'établissait à 116 milliards de FCFA, soit 16 % des dépôts du système financier, tandis que le crédit s'établissait à 103 milliards de FCFA, soit environ 14 % du crédit global du secteur financier.

7. Les années 2010 et 2011 se sont caractérisées par une crise de confiance chez les épargnants. Une institution majeure, l'IDH, a été placée sous administration provisoire en juillet 2010 après avoir été déclarée en faillite. Toutefois, sa résolution n'a depuis lors fait que des progrès limités³. Dans ce contexte, l'augmentation des prêts non productifs dans le secteur de 3,2 % en 2011 à 5 % en 2012 est préoccupante et doit être surveillée.

8. L'insuffisance des capacités techniques contribue au problème de l'inefficacité de la supervision. Actuellement, deux institutions supervisent le secteur, CASIMEC et la Commission bancaire de l'UEMOA. La responsabilité d'importants réseaux incombe à la Commission bancaire de l'UEMOA, alors que les opérations de moindre envergure sont surveillées par CASIMEC, une institution au sein du Ministère des finances. Toutefois, de nombreuses questions techniques et de capacités se posent. L'infrastructure de supervision ne dispose pas des moyens techniques pour mettre au point des systèmes de suivi pour faire appliquer les règles d'octroi de licence et prendre des décisions relatives aux nombreuses petites entités décentralisées qu'elle doit superviser. De fait, il existe actuellement 63 entités illicites de micro-crédit. Une stratégie doit être élaborée soit pour inclure ces institutions dans le système réglementaire soit pour les fermer.

³ Au cours de l'année passée, un nouveau dispositif de type pyramidal est apparu, mais sa fermeture se fait attendre.

D. Avis de politique économique

9. À court terme, il convient de privilégier le renforcement du secteur financier plutôt que son élargissement et son approfondissement. Un ensemble de banques, y compris de nouvelles banques panafricaines, se développent agressivement dans l'environnement de faible supervision et les conditions de micro-crédit du secteur financier du Togo; elles exacerbent la vulnérabilité financière si ces problèmes ne sont pas réglés. L'offre de services bancaires pour la petite économie du Togo — et le secteur formel — semble suffisante pour le moment au niveau de la quantité. Ce qui manque, c'est une offre qui réponde mieux aux critères de qualité et aux besoins de développement de l'économie. C'est pourquoi la priorité à court terme de la réforme sectorielle doit être de resserrer la surveillance multilatérale par le biais de la Commission bancaire et des autres superviseurs du secteur financier et d'harmoniser la coordination avec les autorités nationales qui accordent les licences pour les activités du secteur financier.

10. Au niveau régional, le cadre de résolution bancaire doit être remanié pour donner à la Commission bancaire de plus grands pouvoirs exécutifs, permettre une recapitalisation effective et des procédures de faillite afin d'éviter la contagion. Les politiques devraient inclure : (i) le renforcement des capacités et des moyens de la supervision du micro-crédit pour lui permettre de s'acquitter de son mandat et d'imposer des décisions ; (ii) la réduction des retards dans les octrois de licence aux institutions de micro-crédit, la consolidation des entités non-viables et la fermeture de celles qui sont illégitimes, et l'interdiction de la réapparition de dispositifs de type pyramidal et (iii) la mise au point d'outils financiers pour évaluer et présenter les risques et l'élargissement de la base d'activité.

11. Les objectifs à moyen terme peuvent alors être axés sur un approfondissement accru du secteur financier car il permet un fonctionnement efficace du secteur bancaire pour qu'il atteigne son plein potentiel d'intermédiaire. Cela signifie qu'il convient d'élargir l'accès financier pour toucher une plus grande partie de la société tout en préservant la stabilité et la rentabilité du système bancaire. Pour atteindre cet objectif (i) des garanties soigneusement conçues, des droits de propriété et un marché de l'assurance viable sont des éléments clés pour atténuer les risques de crédit et les contraintes en matière de garantie; cela permettrait aux banques de prêter à des échéances plus longues, de réduire les taux des prêts et de diversifier les titres de créance afin de financer l'investissement de manière plus efficace ; (ii) il faudrait mieux faire connaître les services financiers, l'éducation financière et assurer la vulgarisation, notamment dans les zones rurales ; (iii) une plus grande transparence concernant les emprunteurs potentiels, grâce à un système fonctionnel d'enregistrement des crédits, peut réduire l'asymétrie de l'information ; (iv) les technologies modernes actuelles, notamment celles qui ont recours aux téléphones mobiles, peuvent faciliter les paiements lorsqu'elles sont étayées par une infrastructure de réglementation appropriée et (v) il est possible d'améliorer le climat des affaires en renforçant l'exécution des contrats et en veillant à un respect des règles plus effectif et systématique.

Principales références

Banque Africaine de Développement, 2012, "Développement du Marché des Capitaux", *Revue Économique Mensuelle*, Novembre (Lomé : Banque Africaine de Développement).

Government of Togo, 2012, *République du Togo – Stratégie et Plan d'Actions pour le Développement du Secteur Financier*, 2012-2017.

International Monetary Fund, 2013, *WAEMU – Financial Sector Review* (Washington: International Monetary Fund).

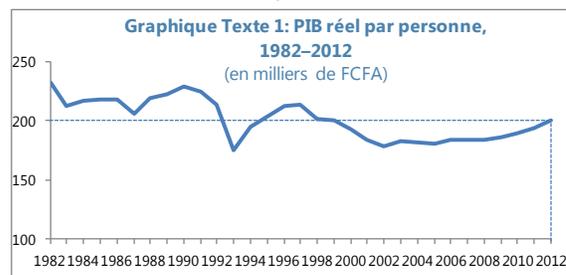
Ministère de l'Économie et des Finances, 2012, "Diagnostic et Stratégie du Secteur de la Microfinance au Togo ; rapport final (version nettoyée), " Document préparé dans le cadre de l'élaboration de la stratégie du secteur financier.

Appendice III. Dynamique de la pauvreté et répartition des revenus : récente évolution et facteurs déterminants

Une comparaison des seuils officiels de pauvreté tirés des enquêtes de 2006 et de 2011 sur les budgets des ménages indique que la pauvreté au Togo n'a que faiblement baissé et que la répartition des revenus s'est détériorée. La courbe d'incidence de la croissance montre que la pauvreté a baissé car les revenus du cinquième décile de richesse et plus ont augmenté. Entre-temps, la consommation de ceux qui se trouvent dans les quatre déciles de richesse inférieurs a baissé ou stagné. C'est pourquoi, les indicateurs d'égalité se sont dégradés et les riches se sont enrichis alors que les pauvres se sont appauvris. La pauvreté a une forte connotation géographique et elle est plus élevée dans les zones rurales et plus on va vers le nord. Ce schéma reflète le fait que la croissance économique est largement concentrée autour de Lomé. On trouvera ci-après une analyse de ce que ces conclusions signifient pour les politiques de réduction de la pauvreté.

A. Introduction

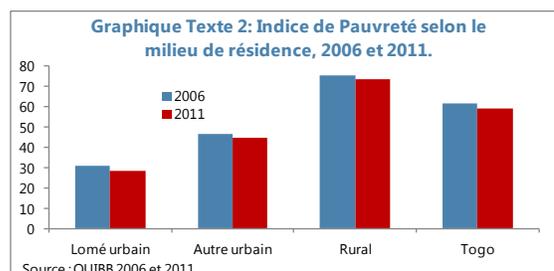
1. Le rythme de la croissance économique s'est accéléré pendant la période 2006-2011 au Togo et a dépassé celui de la croissance démographique. Le revenu réel par habitant a aussi grimpé de 6 % pour atteindre 194 000 FCFA (soit 412 dollars) (graphique du texte 1). Ces récentes avancées ont partiellement compensé les pertes de revenu réel observées depuis le début des années 1980. Suite à la stabilisation politique au milieu des années 2000, les relations régulières avec les partenaires de développement et les investisseurs étrangers ont repris et les politiques économiques se sont améliorées. Le PIB réel par habitant a amorcé une lente reprise qui ne s'est accélérée qu'après 2008, suite à une baisse de 23 % de 1982 à 2002.



B. Pauvreté et résidence

L'incidence de la pauvreté a baissé entre 2006 et 2011 mais pas uniformément dans tout le pays

2. Nonobstant la nette augmentation du PIB par habitant, le taux d'incidence de la pauvreté a marginalement baissé, passant de 61,7 % de la population à 58,7 % entre 2006 et 2011¹. De fait,

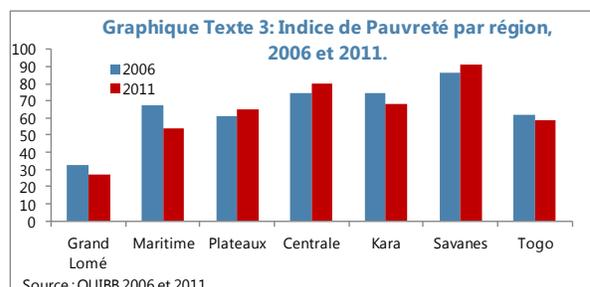


¹ L'incidence de la pauvreté (parfois appelée taux de pauvreté) est le ratio entre du nombre de personnes qui vivent en deçà du seuil de pauvreté au total de la population.

compte tenu de la croissance démographique, le nombre de personnes vivant dans une situation de pauvreté a progressé de 200 000 pour atteindre 3,6 millions. La pauvreté reste un phénomène éminemment rural, avec plus de 73 % des résidents des zones rurales considérés comme pauvres, comparé à un taux de pauvreté de 28 % à Lomé et de près de 45 % dans les autres zones urbaines (graphique du texte 2)².

3. La baisse de la pauvreté cache des différences régionales marquées. La baisse de la pauvreté a été concentrée dans le sud,

notamment dans la zone métropolitaine de Lomé et dans la région maritime (graphique du texte 3), en dépit d'une migration interne considérable vers Lomé. Parmi les autres régions, seule Kara a enregistré une baisse de la pauvreté. Les régions les plus pauvres en 2006 (centrale et savanes) se

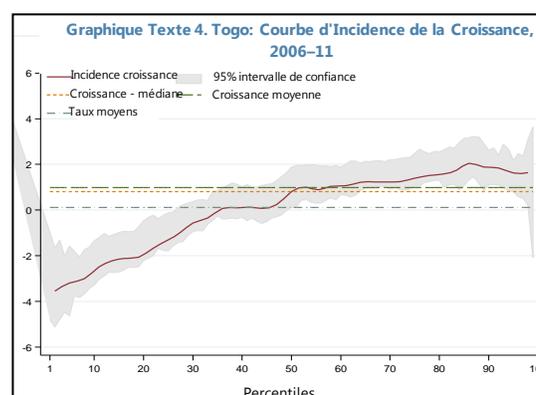


sont quant à elles appauvries davantage. Les Savanes, la région la plus éloignée de la côte, restent la plus pauvre du Togo, avec environ 90 % de sa population qui vit dans la pauvreté.

Quels sont les groupes de revenus qui ont tiré parti de la croissance ?

4. Dans la section précédente, nous avons analysé la répartition régionale de la pauvreté.

Nous pouvons maintenant aborder la question initiale sous un angle différent pour savoir qui a tiré parti de la croissance. Quels groupes de revenus ont profité de la croissance ? Une courbe d'incidence de la croissance (CIC) montre le taux de croissance de la consommation réelle des ménages pour différents points dans la répartition de la consommation après avoir classé les ménages selon leur niveau de vie (Chen et Ravallion, 2003).



5. La croissance du revenu réel des cinq dernières années n'a pas été solidaire. Comme on le voit sur la CIC au niveau national, la croissance a

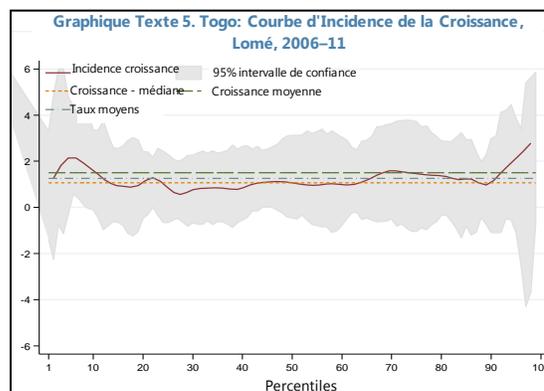
généralement profité aux riches davantage qu'aux pauvres (graphique du texte 4)³. De fait, le *taux* de croissance de la consommation est pratiquement colinéaire avec son *niveau*, c'est-à-dire que

² Pendant la même période de cinq ans, la population rurale a baissé de trois points de pourcentage à 62 % du total de la population, tandis que Lomé a vu sa population augmenter de 2½ point de pourcentage pour atteindre 23½%. D'autres zones urbaines ont vu la part de leur population progresser de ½ point de pourcentage pour atteindre 14½%.

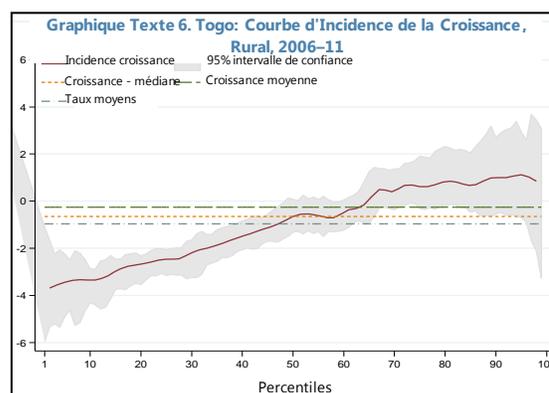
³ Plus la CIC est pentue, plus les différences dans les taux de croissance de la consommation entre quintiles sont importantes.

plus le niveau de consommation est élevé, plus son taux de croissance est élevé. Plus préoccupant encore, les trois déciles les plus pauvres ont en réalité enregistré des *baisses* de la consommation qui vont de 10 à 18 %, tandis que les deux déciles les plus riches ont enregistré une *augmentation* du revenu d'environ 10 % en moyenne.

6. Pour Lomé, la situation est différente. Ici, l'amélioration de la consommation a été relativement équitable entre tous les niveaux de revenu des résidents car la CIC reste supérieure à zéro et relativement plate (graphique du texte 5). Cela suggère que la capitale offre davantage d'opportunités formelles et informelles à ses résidents — à tous les niveaux de revenu — qui tirent parti de la croissance économique.



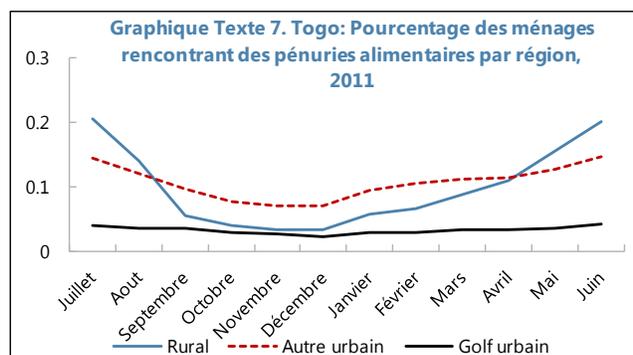
7. Dans les zones rurales, les avantages de la croissance économique nationale ont encore moins profité aux pauvres. Les 65 % les plus pauvres des résidents des zones rurales ont vu leur consommation baisser (graphique du texte 6). Cela suggère que les résidents des zones rurales sont confrontés à des obstacles lorsqu'il s'agit de tirer parti des avantages de la croissance économique. Seuls 35 % des résidents les plus riches ont enregistré une progression de la consommation. Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant que l'inégalité — mesurée par le coefficient Gini — ait augmenté entre 2006 et 2011. Le coefficient Gini est passé de 0,361 en 2006 à 0,393 en 2011⁴. Bien qu'à 0,393, le niveau d'inégalité soit similaire à celui des pays de la sous-région, une augmentation de trois points de pourcentage sur cinq ans n'est pas négligeable.



⁴ Un coefficient Gini de 1 signifie que l'inégalité est à son maximum. Un coefficient Gini de zéro implique que le revenu de tous est le même.

C. Insécurité alimentaire et migration

8. L'insécurité alimentaire est omniprésente et hautement saisonnière dans les zones rurales. En juin et juillet, près de 20 % des ménages des zones rurales doivent faire face à des pénuries alimentaires (graphique du texte 7). Ils ne sont plus que 5 % entre septembre et décembre (après la principale récolte) puis le pourcentage remonte. Dans Lomé et aux environs sur la côte, l'insécurité alimentaire est peu répandue et constante tout au long de l'année. Dans les autres zones urbaines, la sécurité alimentaire pose aussi problème mais les variations qui apparaissent au cours de l'année suggèrent que le lissage de la



consommation est moins problématique que les niveaux de consommation. Les ménages ruraux ont des difficultés à lisser leur consommation, probablement à cause de revenus monétaires limités ou précaires ne leur permettant pas de payer les prix plus élevés entre les campagnes. Ces schémas donnent à penser que des interventions pourraient être ciblées sur ces domaines, comme l'amélioration du fonctionnement des marchés ruraux, l'optimisation des opportunités de stockage et d'accès aux opportunités de revenus non agricoles (y compris un travail rémunéré ou en échange de produits alimentaires) pour permettre aux ménages d'acheter de l'alimentation en dehors des saisons prospères.

9. La migration rurale-urbaine a été un facteur de réduction de la pauvreté. Les niveaux plus élevés de bien-être social des zones urbaines attirent les migrants des autres régions. Pour établir dans quelle mesure la migration contribue à la réduction de la pauvreté, les variations de l'incidence de pauvreté ont été décomposées entre 2006 et 2011 pour déterminer dans quelle mesure la pauvreté a été réduite soit parce que les ménages sont restés dans les zones urbaines ou rurales soit à cause de la migration rurale-urbaine (un troisième terme établit l'interaction entre les deux). La décomposition montre que sur la baisse totale de l'incidence de la pauvreté de 3 points de pourcentage, environ un tiers (1,1 %) est attribuable à la migration interne. La migration est donc un facteur important de réduction de la pauvreté.

D. Conséquences au niveau de la politique économique

10. L'inégalité croissante et les schémas de pauvreté suggèrent différentes politiques pour différents niveaux de richesse. Les ménages pauvres, qui vivent principalement dans les zones rurales, tireraient parti de politiques qui accroissent la productivité agricole et abaissent les barrières

à la participation au marché. Les marchés de produits alimentaires urbains devant continuer à se développer, il en serait de même pour les opportunités permettant aux paysans de vendre leurs produits de base excédentaires. Par conséquent, il convient d'insister davantage sur les routes secondaires, les transports locaux, une vulgarisation agricole accrue, une amélioration des incitations de prix (par exemple, en répercutant sur les paysans une part plus importante des prix internationaux des produits agricoles, comme cela a été fait pour le coton), de meilleures facilités d'entreposage et la fourniture d'intrants agricoles d'une manière efficiente et efficace par rapport aux coûts (Banque mondiale, 2013a).

11. Les filets de sécurité sociale ciblés sur les plus pauvres devraient contribuer à alléger les niveaux élevés et saisonniers d'insécurité alimentaire. Les transferts de liquide et les programmes de repas scolaires, notamment s'ils sont soumis à des conditions, sont en général peu onéreux sur le plan budgétaire et plutôt efficaces sur le plan social (Arze del Granado and Adenauer, 2011). La forte connotation géographique et saisonnière de l'insécurité alimentaire donne l'occasion de mettre en œuvre des programmes de soutien au revenu géographiquement ciblés et saisonniers. Le transfert courant de liquide et les programmes de repas scolaires, actuellement mis en œuvre sur une base pilote, présentent le potentiel de doper les revenus des plus pauvres et de créer des liens en aval et en amont de l'économie rurale.

12. Bien que la migration présente des risques de blocage et d'inefficacité urbains, elle pourrait contribuer, si elle est bien gérée, à une hausse de la productivité totale des facteurs et des revenus. La planification urbaine doit donc occuper une place de choix dans la stratégie de réduction de la pauvreté des autorités, de même que les transports publics urbains et périurbains dans le contexte d'une région économiquement dynamique. De même, les politiques qui renforcent le capital humain dans le pays (accès universel à un enseignement de qualité, politique de nutrition, accès aux soins de santé) et qui rehaussent les capacités des migrants (éventuels) doivent être privilégiées.

13. Deux caractéristiques de développement sont pertinentes en Afrique subsaharienne pour mettre au point les politiques de réduction de la pauvreté au Togo, compte tenu de ses schémas de migration interne. Premièrement, l'importance du développement de villes secondaires est de plus en plus évidente pour la réduction de la pauvreté et de l'inégalité (Banque mondiale, 2013a). Dans ce contexte, il est probable que les politiques publiques propices au marché — qui encouragent la disponibilité des services bancaires et autres services tertiaires, l'investissement dans les routes locales et les réseaux de transport, l'éducation et les soins de santé — auront un impact plus positif et permanent que les incitations fiscales régionales (à savoir, les politiques qui reposent sur les exonérations fiscales et les zones de libre entreprise) que préfèrent

les autorités. Deuxièmement, le secteur informel est la nouvelle norme en Afrique subsaharienne et est le moteur de la création d'emplois. Pour appuyer son développement, il convient de simplifier la réglementation fiscale, la comptabilité et les politiques réglementaires pour les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe juste en dessous des niveaux élevés.

Principales références

- Arze del Granado, Javier, and Isabell Adenauer, 2011, "Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases, IMF Working Paper 11/202 (Washington: International Monetary Fund).
- Chen, Shaohua, and Martin Ravallion, 2003, "Measuring Pro-Poor Growth," *Economic Letters*, 78, pp.93-99.
- Coulombe, Harold, and Chata Malé, 2012, *Togo: Poverty Profile 2006-2011*, (Lomé: National Directorate of Statistic and National Accounts).
- Garcia, Marito, and Charity M. T. Moore, 2012, *The Cash Dividend: The Rise of Cash Transfer Programs in Sub-Saharan Africa*. (Washington: World Bank).
- IMF, 2011, "How Inclusive Has Africa's Recent High Growth Episode Been?" *Sub-Saharan Africa—Regional Economic Outlook*, Fall, (Washington: International Monetary Fund).
- Mason, Nicole, William Burke, Arthur Shipekesa, , and T.S. Jayne, , 2011, *The 2011 Surplus in Smallholder Maize Production and Zambia: Drivers, Beneficiaries, and Implication for Agricultural and Poverty Reduction Policies*, Food Security Research Project Working Paper no. 58.
- National Directorate of Statistic and National Accounts, 2011, *Questionnaire on Core Welfare Indicators (QUIBB, 2011)* (, Lomé: Ministry of Economic Planning, Development and Territorial Management).
- National Directorate of Statistic and National Accounts, 2012, *Mapping poverty in Togo in 2011* (Lomé: Ministry of Economic Planning, Development and Territorial Management).
- World Bank, 2011, "Les Filets Sociaux au Togo" Draft Report (Washington: World Bank).
- World Bank, 2013a, *Africa Pulse*, Volume 7, pp. 20-25, April (Washington: World Bank).
- World Bank, 2013b, "Maintaining the Momentum – With a Special Focus on Rwanda's Pathway out of Poverty", Rwanda Economic Update: Fourth Edition. (Washington: World Bank).

Appendice IV. Évaluation de la stabilité du secteur extérieur et matrice

La présente note se propose d'évaluer la stabilité extérieure de l'économie togolaise. Le Togo a enregistré un déficit du compte courant continu depuis 2000, financé principalement par les flux d'aide officielle. Le déficit du compte courant s'est creusé en 2011 à 9,1 % sous l'effet de l'augmentation des prix des produits alimentaires et pétroliers. En 2012, il s'est à nouveau détérioré pour atteindre 11,8 % à cause de la hausse des importations aux fins des investissements publics et privés. Le déficit courant actuel devrait rester aux environs de 9-10% jusqu'en 2016, puis s'améliorer suite à l'achèvement des projets d'investissement en cours. La détérioration du déficit du compte courant devrait être financée par une reprise des IDE vers l'intérieur de même que par les prêts projets. Le taux de change réel correspond globalement aux fondamentaux économiques. Pour améliorer la compétitivité du Togo, il faudra mettre en œuvre des mesures structurelles afin d'améliorer le climat des affaires. La matrice d'évaluation de la situation extérieure (tableau du texte 4) donne une synthèse de la stabilité du secteur extérieur du Togo.

A. Évaluation de la balance des paiements

1. Au cours de la dernière décennie, le Togo a enregistré des déficits persistants du compte courant qui devraient rester élevés au cours des quatre années à venir. De 2000 à 2011, le déficit du Togo s'établissait en moyenne à environ 8,2 %. Il a été principalement financé par des dons officiels et un financement concessionnel, qui ont rendu le Togo susceptible à des changements dans le soutien des donateurs. En 2011, suite à une hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, le déficit s'est creusé à 9,1 %. En 2012, alors que les importations de biens d'équipement progressaient — essentiellement à cause des niveaux plus élevés des investissements publics et privés — le déficit du compte courant a grimpé à 11,8 %. Ces projets incluent l'expansion de l'aéroport international et du port de Lomé de même que la construction d'une nouvelle usine de fabrication de clinker. Eu égard aux investissements actuels, le déficit devrait se maintenir aux environs de 10 % jusqu'en 2015. A la fin de ces investissements d'infrastructure, la production du Togo, et donc sa capacité d'exportation, devraient, d'après les projections, s'améliorer alors que les importations de biens d'équipement liés aux projets devraient diminuer.

Tableau du texte 1: Balance des paiements: principaux postes

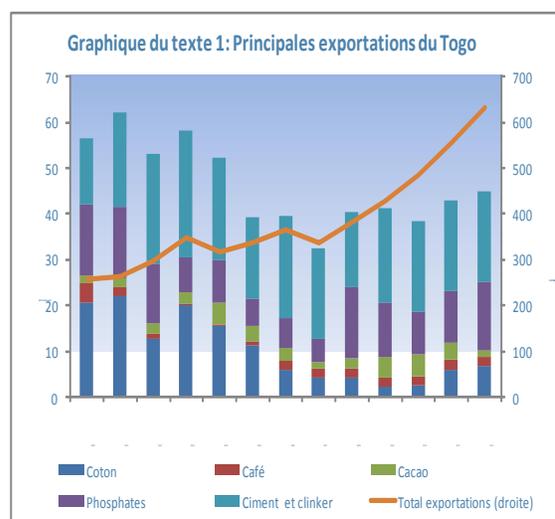
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	(en pourcentage du PIB)												
Solde compte courant (dons inclus)	-8.9	-8.8	-8.9	-9.3	-10.0	-8.6	-8.7	-6.7	-6.8	-6.6	-6.3	-9.1	-11.8
Solde transactions courantes (dons exclus)	-9.1	-9.0	-8.3	-9.9	-10.8	-8.7	-9.8	-8.1	-8.3	-8.2	-8.3	-11.4	-13.6
Exportations	35.3	35.1	40.7	43.2	38.4	45.9	39.4	39.5	35.5	36.7	40.2	40.7	39.6
Importations	48.8	50.4	54.7	58.9	57.6	64.6	57.9	56.8	52.0	52.3	57.3	59.0	58.7
Flux privés	6.3	7.9	5.7	7.2	10.3	9.2	9.8	9.7	8.7	8.0	8.0	7.3	6.5
Compte de capital et financier	7.3	5.8	5.1	2.7	9.4	3.9	0.0	9.4	6.0	0.0	2.9	9.3	5.6
Investissements directs étrangers	3.3	5.5	3.9	2.4	3.7	5.0	4.3	2.1	1.3	0.4	1.5	1.7	1.6
Erreurs et omissions	-1.1	-0.8	-0.1	1.0	-0.9	-0.4	0.0	0.6	0.6	0.0	0.5	-4.8	-2.7
Solde global	-2.5	-3.5	-3.0	-5.6	-1.5	-4.0	0.0	2.0	1.0	0.0	-2.7	-4.6	-8.9

Source: Autorités du pays et calculs des services du FMI.

2. L'aggravation du déficit du compte courant a été financée principalement par l'aide, ce qui devrait rester le cas pendant la période de projection. Pour autant, l'aide a baissé en 2012 en l'absence d'un programme appuyé par le FMI.

3. Depuis 2010, les exportations du Togo se sont établies aux environs de 40 % du PIB et devraient se maintenir à ce niveau jusqu'en 2017. Cependant, en 2000-10, les exportations du pays ont beaucoup fluctué, à une moyenne d'environ 32 % du PIB par an. Cela peut être attribué aux fluctuations des exportations de phosphate et de coton. Entre 2013 et 2016, les recettes d'exportation de ces produits en pourcentage du PIB devraient rester stables d'après les projections. À compter de 2017, les investissements publics prévus devraient se traduire par une capacité d'exportation accrue.

4. Le coton, le phosphate, le ciment, le clinker, le cacao et le café ont été les principales exportations du Togo et constituent encore plus de 40 % du total des exportations (graphique du texte 1). La baisse la plus notable a été observée pour les exportations de ciment et de clinker. Les projets d'investissements publics et privés en cours devraient déboucher sur une capacité d'exportation accrue de ces produits. Toutefois, le pays pourrait tirer parti d'une plus grande diversification de son portefeuille de produits d'exportation.



5. En termes d'ouverture, la part du Togo dans le total des exportations mondiales de biens et de services est passée de 0,004 % en 2000 à 0,007 % en 2012, ce qui indique une amélioration au cours de la dernière décennie (graphique du texte 2).

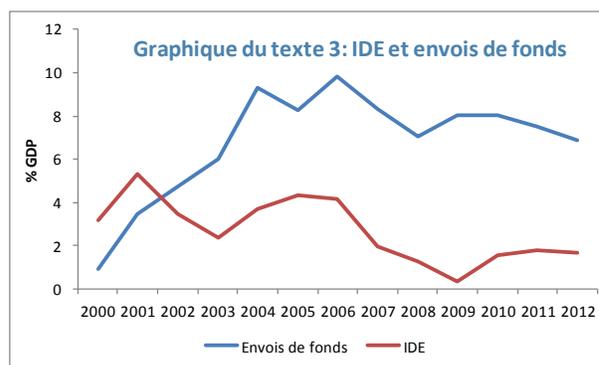
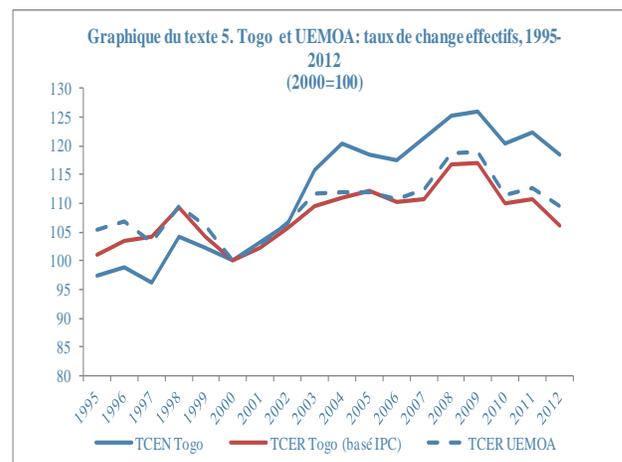
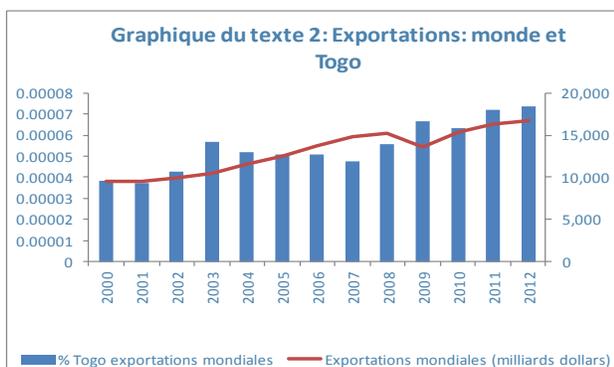
Les investissements directs étrangers ont été et devraient rester une source stable de financement au Togo. Même si les IDE ont ralenti en moyenne de 3,8 % au cours de la première moitié des années 2000 à environ 1,5 % au cours de la seconde moitié, ils devraient progresser parallèlement aux investissements publics et privés en cours sur la période de projection. De plus, l'amélioration des infrastructures devrait attirer des niveaux plus élevés d'IDE.

6. Les envois de fonds des travailleurs ont été une source croissante de devises et représentaient environ 7 % du PIB en 2012. Depuis 2000, ils suivent une tendance à la hausse et

devrait rester élevés. Comparés aux flux d'IDE, les envois de fonds ont fourni un montant plus important de financement au cours de la dernière décennie.

B. Évaluation du taux de change

7. Le taux de change effectif réel (TCER) s'est légèrement déprécié au cours des deux dernières années, ce qui reflète principalement la faiblesse de l'euro (auquel le franc CFA est rattaché) et renverse une tendance à la hausse depuis 2000. L'appréciation du TCER d'environ 17 % en 2000-2009 a été partiellement compensée par une dépréciation d'environ 11 % au cours des trois dernières années. Si les exportations du Togo ont tiré parti de cette tendance, les importations ont augmenté plus rapidement depuis 2010, ce qui s'est traduit par un plus large déficit du compte courant. Comme le montre la section sur l'évaluation du taux de change qui suit, le faible niveau de compétitivité du Togo peut être attribué à des questions structurelles plutôt qu'au désalignement du taux de change.



8. L'évaluation du taux de change relève que le taux de change effectif réel (TCER) du Togo correspondait globalement aux fondamentaux économiques en 2012.

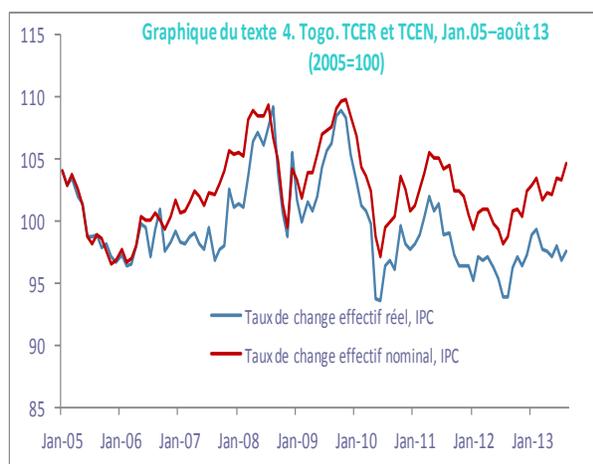
Les conclusions générales de cette analyse sont cohérentes avec l'évaluation du taux de change la plus récente de l'UEMOA qui n'a constaté aucun désalignement significatif du taux de change et montre une dépréciation d'environ 1 % en 2012. Les trois méthodes CGER — démarche de l'équilibre macroéconomique, du taux de change d'équilibre (TCE) et de la viabilité extérieure — indiquent toutes que le TCER correspondait globalement aux fondamentaux en 2012.

Méthodologie	SC/PIB		TCER ¹
	Norme	sous-jacent	
Solde macro	-2.8	-3.6	0.6
TCRE	-3.8
Viabilité extérieure	-3.0	-3.4	0.4

¹ "-" indique une sous-évaluation
Source: estimations des services du FMI.

9. La méthode du TCE indique une surévaluation modérée du taux de change, d'environ 3,8 %, comparée à une surévaluation de 4,4 % en 2010, évaluée au moment des dernières consultations au titre de l'article IV.

10. La démarche de l'équilibre macroéconomique indique que le TCER est légèrement surévalué de 0,6 %. Cette démarche estime qu'il est nécessaire d'ajuster le taux de change pour combler l'écart entre le solde d'équilibre du compte courant (la «norme»), qui repose sur les fondamentaux économiques, et le solde sous-jacent du compte courant. Pour le Togo, les déficits d'équilibre et sous-jacent du compte courant sont estimés à environ 2,8 % et 3,6 % du PIB, respectivement. Ces résultats indiquent qu'une dépréciation de 0,6 % du TCER serait nécessaire pour combler l'écart.



11. L'application de la méthode basée sur la stabilité extérieure indique que le TCER est légèrement surévalué d'environ 0,4 %, ce qui n'est pas d'un écart important par rapport à l'équilibre. La méthode de la viabilité extérieure compare le solde réel du compte courant au solde qui équilibre les avoirs extérieurs nets (AEN) par rapport à un certain niveau de référence. Le ratio sous-jacent AEN-PIB est de -41 %.

C. Compétitivité hors prix

12. Les indicateurs basés sur l'enquête indiquent une faible compétitivité hors prix. Même si le Togo n'est pas inclus dans l'Indice de compétitivité du Forum économique mondial, le Rapport de 2013 «Doing Business» de la Banque mondiale classe le Togo à la 156^e place sur 185 pays. Si le Togo se classe au même niveau que le pays moyen de l'UEMOA, il doit toutefois relever des défis particuliers pour protéger les droits des investisseurs, exécuter les contrats, lancer une entreprise et avoir accès au financement. La fourniture de l'infrastructure reste insuffisante, les procédures de paiement des impôts et d'inscription des biens continuent d'être pesantes. (Graphique de panel 1).

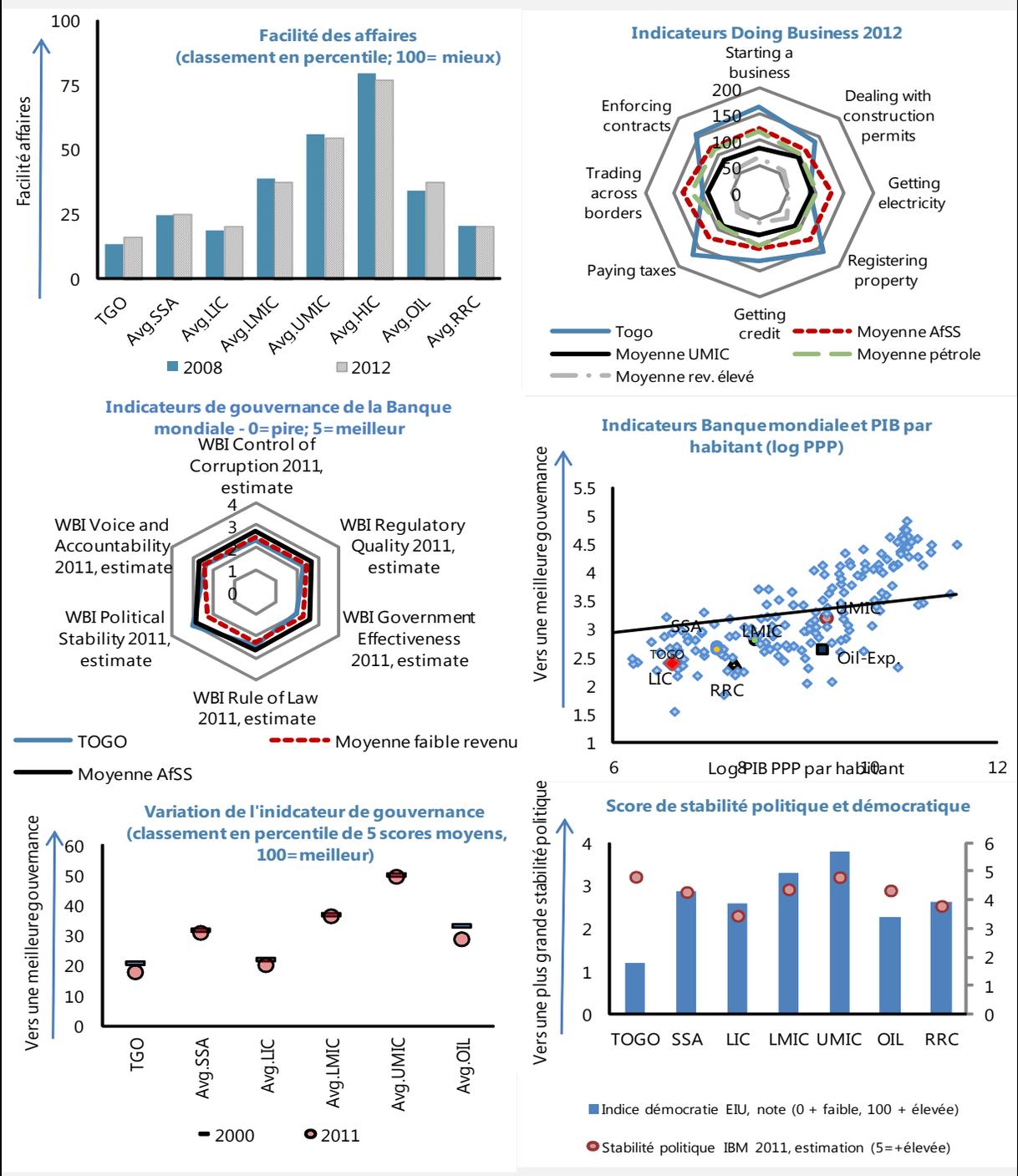
Tableau du texte 3. UEMOA, indicateurs "Doing Business" /1				
	2010	2011	2012	2013
Bénin	172	173	175	175
Burkina Faso	147	151	150	153
Côte d'Ivoire	168	170	167	177
Guinée-Bissau	181	181	176	179
Mali	156	148	146	151
Niger	174	172	173	176
Sénégal	157	157	154	166
Togo	165	158	162	156
	165	164	163	167

Source: Banque mondiale, indicateurs Doing Business
 1 Les années correspondent au Rapport Doing Business, c-à-d que 2013 correspond aux résultats publiés dans le Rapport "Doing Business" de 2013 qui repose sur les résultats de l'enquête de 2011/12.

13. La qualité de la gouvernance, historiquement faible, s'est dégradée depuis 2000 selon les Indicateurs de gouvernance dans le monde. Ces classements reposent sur l'efficacité de l'État, la qualité de la réglementation, l'état de droit et le contrôle de la corruption. Le Togo se classe en dessous de la moyenne pour les pays d'Afrique subsaharienne (graphique de panel 1).

14. S'agissant de la stabilité politique, le Togo obtient une note inférieure à ses pairs dans les groupes de l'Afrique subsaharienne et des autres pays à faible revenu. Cela met en exergue la nécessité d'améliorer la stabilité politique pour assurer un climat des affaires plus soutenable (graphique 1).

Graphique 1: Togo: Climat des affaires et gouvernance



Sources: *Doing Business, 2012*; *Indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, 2011*, (moyenne, contrôle de la corruption, efficacité de l'État, état de droit, qualité de la réglementation, stabilité politique et représentation et responsabilisation); Economist Intelligence Unit (EIU) et calculs des services du FMI.
 SSA= Afrique subsaharienne; LIC= pays à faible revenu; HIC= pays à haut revenu; UMIC= pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure; LMIC= pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure; OIL= pays producteurs de pétrole; RR= pays riches en ressources naturelles; WBI= Indicateurs de la Banque mondiale.

Tableau du texte 4 : matrice d'évaluation de la position extérieure

Compte courant	<p>Informations générales : Le taux d'épargne est faible alors que les besoins d'investissement sont élevés et coûteux. Ceux-ci ont été pour la plupart couverts par les flux d'aide officielle. Le déficit s'est notablement creusé au cours des deux dernières années sous l'effet à la fois de facteurs exogènes et d'investissements privés et publics élevés.</p> <p>Évaluation : Le déficit devrait rester élevé jusqu'en 2016-17, ce qui reflète les futurs projets d'investissement publics et privés de grande envergure prévus. En 2013, une légère amélioration du déficit est envisagée grâce à la baisse des prix mondiaux des produits de base qui ont initialement creusé le déficit en 2011. Le financement de ces investissements devrait être fourni par les flux officiels, le financement concessionnel à la fois des prêteurs officiels et non-Club de Paris. En 2012, le financement des prêteurs non traditionnels a nettement augmenté alors que le financement multilatéral a diminué.</p>	<p>Évaluation générale : La position extérieure s'est nettement affaiblie depuis 2011 et devrait rester faible jusqu'à 2016-17 à cause du montant élevé des investissements publics et privés dans l'infrastructure. Parallèlement, la position de la dette extérieure devrait se dégrader.</p> <p>Réactions éventuelles : le rééquilibrage des finances publiques et des emprunts prudents devraient contribuer à réduire les vulnérabilités extérieures. Les plans d'investissement devraient déboucher sur une capacité accrue de production (exportation) et sur une baisse du déficit du compte courant à moyen terme. Le Togo doit encore relever des défis en matière de compétitivité, ce qui indique qu'il est nécessaire d'améliorer le climat des affaires.</p>
Taux de change réel	<p>Informations générales : Le Togo fait partie de l'UEMOA. Le franc CFA est rattaché à l'euro qui s'est nettement déprécié ces dernières années.</p> <p>Évaluation : Les trois méthodes du CGER ne suggèrent pas de désalignement majeur. Ces conclusions correspondent à celles de l'UEMOA. Les raisons qui sont à l'origine de la faible compétitivité du Togo sont davantage liées à la compétitivité hors prix et à celle du climat des affaires.</p>	
Compte de capital : flux et mesures	<p>Informations générales : Le Togo a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE en 2010 et a bénéficié d'un allègement de la dette. Même si les envois de fonds et les IDE constituent une portion majeure des entrées extérieures, la balance des paiements a enregistré un déficit.</p> <p>Évaluation : En 2012, les prêts projets ont beaucoup progressé et devraient rester importants. Parallèlement aux importants projets d'investissement privé, les IDE devraient augmenter au cours des quelques années à venir. La soutenabilité des flux du compte de capital dépendent de la résolution du rééquilibrage des finances publiques et d'une assistance bilatérale et multilatérale supplémentaire qu'il serait susceptible de catalyser.</p>	
Interventions de change et réserves	<p>Informations générales : Au niveau de l'UEMOA, les réserves s'élèvent à cinq mois d'importations, 60 % de la monnaie au sens large et 100 % de la dette à court terme. Les réserves communes peuvent être utilisées pour financer les besoins des pays individuels de l'UEMOA.</p> <p>Évaluation : Le niveau des réserves de change de l'UEMOA est adéquat.</p>	
Avoirs extérieurs et positions de passifs	<p>Informations générales : Le Togo a enregistré une amélioration majeure de ses indicateurs de la dette extérieure grâce à l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTTE dont il a bénéficié en 2010. La dette extérieure brute se situait aux environs de 18 % en 2012. Elle inclut principalement des prêts concessionnels des créanciers à la fois officiels et commerciaux.</p> <p>Évaluation : La dette extérieure du Togo devrait augmenter d'environ 22 % au cours des quatre années à venir. L'AVD indique un risque modéré de surendettement.</p>	

Appendice V. Opérations financières de l'administration centrale sur la base du MSFP-01

Table 1a. Togo: Déclaration des Opérations Budgétaires du Gouvernement Central 2011-16

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Act.	Act.	Projections			
	(En milliards de F CFA)					
Recettes	362.3	396.4	489.5	536.9	597.7	653.4
Recettes fiscales	281.4	320.8	364.3	400.1	448.3	492.2
Entreprises publiques	24.3	29.1	29.9	33.1	38.5	42.7
Autres taxes directes	35.2	34.4	41.9	46.1	52.3	57.8
Taxes à l'importation	162.9	176.9	205.3	225.2	249.6	273.0
Autres taxes indirectes	58.9	80.4	87.2	95.8	107.9	118.7
Dons	55.8	31.7	74.1	84.1	91.5	98.2
Autres recettes	25.1	43.9	51.0	52.6	57.9	63.0
Dépenses	434.4	540.7	618.8	656.9	699.4	744.1
Charges	290.2	365.7	398.5	408.5	422.6	443.0
Rémunération des salariés	104.7	120.4	136.0	147.2	159.8	167.9
Utilisation de biens et services	63.7	88.5	78.3	85.5	93.2	102.3
Intérêts	11.5	18.6	30.2	33.8	32.3	34.3
Intérieurs	9.6	12.8	20.8	23.6	22.8	23.0
Extérieurs	1.9	5.8	9.4	10.2	9.5	11.3
Subventions ¹	32.5	42.5	43.9	24.0	8.0	0.0
Dons, prestations sociales et autres charges	77.8	95.6	110.1	117.9	129.4	138.5
Acquisition nette d'actifs non financiers	144.2	175.1	220.3	248.4	276.7	301.1
Intérieurs	68.2	70.9	75.5	91.8	101.5	110.5
Extérieurs	76.1	104.2	144.8	156.6	175.2	190.6
Solde brut d'exploitation ²	72.2	30.8	90.9	128.4	175.1	210.4
Prêts nets (+)/emprunts (-) (solde des finances publiques) ³	-72.1	-144.3	-129.3	-120.0	-101.6	-90.7
Ecart (Comptes non financiers vs comptes financiers)	8.1	15.1	-0.5	-1.0	-11.5	-11.1
Variation de valeur financière nette due aux transactions (solde)	-80.1	-159.4	-128.8	-119.0	-90.1	-79.6
Acquisition nette d'actifs financiers	26.9	-16.6	-14.4	4.3	10.5	11.1
Intérieurs	26.9	-16.6	-14.4	4.3	10.5	11.1
Numéraire et dépôts	34.9	1.2	1.9	4.3	0.0	0.0
Parts d'actions et de fonds d'investissement	0.0	-3.0	-16.8	0.0	0.0	0.0
Autres comptes à recevoir	-8.1	-14.8	0.5	0.0	10.5	11.1
Acquisition nette de passifs	95.1	162.4	114.4	123.3	66.5	66.5
Intérieurs	28.6	84.6	43.8	59.3	5.2	0.9
Titres de créance	24.7	25.3	43.6	63.9	27.6	27.0
Crédits	0.7	38.9	0.3	-4.6	-22.5	-26.1
Autres comptes à payer	3.2	20.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	66.4	77.8	70.6	63.9	61.4	65.7
Crédits	66.4	77.8	70.6	63.9	61.4	65.7
Autres comptes à payer	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Résiduel/gap de financement</i>	<i>-11.9</i>	<i>19.6</i>	<i>0.0</i>	<i>0.0</i>	<i>-34.1</i>	<i>-24.2</i>
Pour mémoire:						
Solde budgétaire primaire	-60.6	-125.7	-99.2	-86.2	-69.4	-56.4
Ecart (solde global) excl. dons	-127.8	-176.0	-203.5	-204.1	-193.1	-188.9
Dette intérieure et arriérés	503.5	541.2	541.7	576.8	559.7	548.5

Sources: Autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI.

1/ Comprend les subventions sur les produits pétroliers.

2/ Recettes moins Dépenses Courantes (comprend le remboursement des bonds pour la restructuration bancaire dans Autres Charges).

3/ Recettes moins Dépenses Totales (comprend le remboursement des bonds pour la restructuration bancaire dans Autres Charges).

Table 1b. Togo: Déclaration des Opérations Budgétaires du Gouvernement Central 2011-16

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Act.	Act.	Projections			
	(En pourcentage du PIB)					
Recettes	20.4	19.8	22.7	23.0	23.5	23.7
Recettes fiscales	15.9	16.0	16.9	17.1	17.7	17.8
Entreprises publiques	1.4	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5
Autres taxes directes	2.0	1.7	1.9	2.0	2.1	2.1
Taxes à l'importation	9.2	8.8	9.5	9.6	9.8	9.9
Autres taxes indirectes	3.3	4.0	4.0	4.1	4.2	4.3
Dons	3.1	1.6	3.4	3.6	3.6	3.6
Autres recettes	1.4	2.2	2.4	2.3	2.3	2.3
Dépenses	24.5	27.0	28.7	28.1	27.5	26.9
Charges	16.4	18.3	18.5	17.5	16.6	16.0
Rémunération des salariés	5.9	6.0	6.3	6.3	6.3	6.1
Utilisation de biens et services	3.6	4.4	3.6	3.7	3.7	3.7
Intérêts	0.6	0.9	1.4	1.4	1.3	1.2
Intérieurs	0.5	0.6	1.0	1.0	0.9	0.8
Extérieurs	0.1	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4
Subventions ¹	1.8	2.1	2.0	1.0	0.3	0.0
Dons, prestations sociales et autres charges	4.4	4.8	5.1	5.0	5.1	5.0
Acquisition nette d'actifs non financiers	8.1	8.8	10.2	10.6	10.9	10.9
Intérieurs	3.8	3.5	3.5	3.9	4.0	4.0
Extérieurs	4.3	5.2	6.7	6.7	6.9	6.9
Solde brut d'exploitation ²	4.1	1.5	4.2	5.5	6.9	7.6
Prêts nets (+)/emprunts (-) (solde des finances publiques) ³	-4.1	-7.2	-6.0	-5.1	-4.0	-3.3
Ecart (Comptes non financiers vs comptes financiers)	0.5	0.8	0.0	0.0	-0.5	-0.4
Variation de valeur financière nette due aux transactions (solde)	-4.5	-8.0	-6.0	-5.1	-3.6	-2.9
Acquisition nette d'actifs financiers	1.5	-0.8	-0.7	0.2	0.4	0.4
Intérieurs	1.5	-0.8	-0.7	0.2	0.4	0.4
Numéraire et dépôts	2.0	0.1	0.1	0.2	0.0	0.0
Parts d'actions et de fonds d'investissement	0.0	-0.2	-0.8	0.0	0.0	0.0
Autres comptes à recevoir	-0.5	-0.7	0.0	0.0	0.4	0.4
Acquisition nette de passifs	5.4	8.1	5.3	5.3	2.6	2.4
Intérieurs	1.6	4.2	2.0	2.5	0.2	0.0
Titres de créance	1.4	1.3	2.0	2.7	1.1	1.0
Crédits	0.0	1.9	0.0	-0.2	-0.9	-0.9
Autres comptes à payer	0.2	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Extérieurs	3.7	3.9	3.3	2.7	2.4	2.4
Crédits	3.7	3.9	3.3	2.7	2.4	2.4
Autres comptes à payer	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Résiduel/gap de financement</i>	-0.7	1.0	0.0	0.0	-1.3	-0.9
Pour mémoire:						
Solde budgétaire primaire	-3.4	-6.3	-4.6	-3.7	-2.7	-2.0
Ecart (solde global) excl. dons	-7.2	-8.8	-9.4	-8.7	-7.6	-6.8
Dette intérieure et arriérés	28.4	27.1	25.2	24.7	22.0	19.9
PIB Nominal (Milliards de FCFA)	1,772	1,999	2,154	2,337	2,539	2,762

Sources: Autorités togolaises et estimations et prévisions des services du FMI.

1/ Comprend les subventions sur les produits pétroliers.

2/ Recettes moins Dépenses Courantes (comprend le remboursement des bonds pour la restructuration bancaire dans Autres Charges).

3/ Recettes moins Dépenses Totales (comprend le remboursement des bonds pour la restructuration bancaire dans Autres Charges).



TOGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

20 novembre 2013

Approuvé par
**Michael Atingi-Ego et
Peter Allum (FMI), ainsi
que par Jeffrey Lewis et
Marcelo Giugale (IDA)**

L'analyse de viabilité de la dette (AVD) a été établie conjointement par les services du Fonds monétaire international et ceux de l'Association internationale de développement (IDA) à l'aide du cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu approuvé par les Conseils des deux institutions.

L'analyse, effectuée à l'aide du cadre de viabilité de la dette élaboré conjointement par le FMI et la Banque mondiale pour les pays à faible revenu, montre que le Togo reste exposé à un risque de surendettement modéré. Après apport de l'intégralité de l'aide au titre de l'initiative PPTE et allègement de la dette dans le cadre de l'IADM et au-delà de l'initiative PPTE, les indicateurs de la dette extérieure et de la dette publique du Togo se sont sensiblement améliorés en 2010/11 et sont restés stables dans le cadre du précédent programme appuyé par la FEC. En 2012, le Togo a contracté de gros emprunts extérieurs. Les indicateurs d'endettement devraient rester au-dessous des seuils indicatifs liés aux politiques mises en œuvre sur la période de 20 ans dans le scénario de référence, mais le Togo demeure vulnérable à certains chocs, et les ratios VA de la dette/PIB, VA de la dette/exportations, VA de la dette/recettes et service de la dette/recettes pourraient dépasser ces seuils dans certains scénarios alternatifs pour les dernières années de la période considérée.

INTRODUCTION

1. Il ressort de la dernière analyse conjointe de la viabilité de la dette du Togo, établie en novembre 2010, et de sa mise à jour, effectuée en août 2011, que le Togo était exposé à un risque de surendettement modéré. La présente analyse de viabilité de la dette (AVD-PFR) du Togo consiste à évaluer sa dette extérieure et publique à l'aide du cadre prospectif de viabilité de la dette (CVD) pour les pays à faible revenu¹. Les résultats de cette analyse sont conformes à ceux des AVD précédentes. Le Togo a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010 et obtenu un allègement de sa dette de plusieurs créanciers multilatéraux et bilatéraux. L'encours total de sa dette en valeur nominale, qui est tombé de 2,5 milliards de dollars EU à fin 2009 à moins de 1,5 milliard de dollars EU à fin 2010, se chiffrait à 1,9 milliard de dollars EU à fin 2012.

2. Dans le cadre de l'AVD-PFR, la valeur actualisée de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (DCGE) est de 724 millions de dollars EU à fin 2012.

Environ 45 % de l'encours de cette dette sont des sommes dues aux créanciers multilatéraux et le reste représente la dette envers les créanciers bilatéraux et commerciaux, dont environ 28 % envers des créanciers bilatéraux non membres du Club de Paris (tableau 1 du texte). La dette hors Club de Paris a augmenté de près de 5 points de pourcentage du PIB depuis 2010. Parallèlement, la dette intérieure est tombée de 30 % du PIB en 2010 à 27 % du PIB en 2012.

Tableau 1 du texte : Togo. Composition de l'encours de la dette extérieure

Débiteurs Créanciers	Fin 2010		Fin 2012	
	(Milliards de FCFA)	(En %)	(Milliards de FCFA)	(En %)
État				
Multilatéraux	137,5	50,8	164,1	45,4
<i>dont :</i>				
Banque mondiale	0,0	0,0	6,9	3,0
BAfD	0,0	0,0	0,0	0,0
Bilatéraux				
Club de Paris	16,3	6,0	14,4	4,0
Hors Club de Paris	61,7	22,8	100,3	27,7
<i>dont :</i>				
Chine	36,7	19,7	82,0	22,7
Koweït	23,1	12,4	16,0	4,4
Arabie Saoudite	1,8	1,1	2,3	0,6
Autres				
Banques commerciales	1,4	0,5	0,0	0,0
GDF-Suez	0,0	0,0	29,5	8,2
Entreprises publiques	54,0	19,9	53,5	14,8
Total				
en milliards de FCFA	270,9	100	361,8	100
en millions de \$EU	546,1		724,3	
en pourcentage du PIB	17,2		18,1	

Sources : autorités nationales et calculs des services des deux institutions.

¹ Cette AVD a été établie par les services du FMI à l'aide du cadre de viabilité de la dette (CVD) pour les pays à faible revenu (voir «Applying the Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries Post Debt Relief» (<http://siteresources.worldbank.org/INTDEBTDEPT/PolicyPapers/21154573/DMSDR1S3149398v1DSFPaperforweb.pdf>)). La qualité des politiques et institutions du Togo, mesurée par la moyenne des indicateurs entrant dans l'évaluation des politiques et institutions nationales (EPIN) de la Banque mondiale pour la période 2010–12 (2,95), le place dans la catégorie des pays «peu performants». Les seuils indicatifs correspondants pour les indicateurs de la dette extérieure sont de 30 % pour le ratio VAN de la dette/PIB, 100 % pour le ratio dette/exportations, 200 % pour le ratio VAN de la dette/recettes, 15 % pour le ratio service de la dette/exportations et 18 % pour le ratio service de la dette/recettes.

HYPOTHÈSE DE RÉFÉRENCE

3. Les hypothèses macroéconomiques de référence pour la présente AVD sont les suivantes :

- a. D'après les projections, la croissance du PIB réel atteindra 5,6 % en 2013 et environ 5,9 % en moyenne pour la période 2014-18, sous l'effet des investissements publics et privés dans les secteurs essentiels, dont l'agriculture, les industries extractives et l'infrastructure (en particulier les transports). Le taux de croissance potentielle estimé dépasse ses niveaux passés, qui étaient faibles en raison des bouleversements causés par la longue crise sociale, politique et économique que le pays a traversée jusqu'au milieu des années 2000. Les principaux risques d'une révision à la baisse des projections de croissance sont liés à la faible capacité de gestion du pays. Ces facteurs de risque pourraient empêcher la réalisation des investissements publics prévus, qui seraient parmi les principaux moteurs de la croissance à moyen terme. De plus, bien que, dans le court terme, les investissements publics et privés dans les secteurs essentiels utilisent de l'électricité autoproduite, l'approvisionnement en électricité reste un facteur contraignant à moyen et long terme.
- b. L'investissement public devrait s'accélérer à partir de 2013, atteignant 10,4 % du PIB en 2013 et 10,9 % en 2014, et poursuivre cette tendance à la hausse jusqu'à 2017 avant de ralentir légèrement en 2018. Une fois achevés les investissements prévus, il devrait se stabiliser autour de 9,5 %. Environ 35 % des investissements publics seront financés sur ressources intérieures et les 65 % restants, à l'aide de financements extérieurs. Les projets d'investissement public devraient être pour la plupart des travaux d'infrastructure et porteront la croissance du PIB à un niveau supérieur à sa tendance à long terme pour ces années. Le Togo a une faible capacité de gestion des investissements publics, comme il ressort de l'indice de gestion des investissements publics de 2013 du FMI (PIMI)².
- c. Les projections des prix des produits de base essentiels (pétrole, coton, cacao et café) pour la période allant jusqu'à fin 2018 reposent sur celles des PEM d'août 2013 et on suppose que ces prix sont constants en termes réels par la suite.
- d. D'après les projections, l'inflation à long terme restera stable à environ 2,5 %, sous l'effet d'une bonne politique monétaire au niveau régional.
- e. Le déficit des transactions courantes devrait rester supérieur à 10 % après avoir légèrement baissé en 2013 (environ 10,6 %, contre 11,8 % en 2012). La raison pour laquelle les projections du déficit sont élevées pour les premières années de la période considérée est le niveau plus élevé des importations de capitaux nécessaires aux investissements publics et privés prévus. À compter de

² Le Togo a reçu une note de 0,92 dans l'Indice de gestion des investissements publics du FMI; sur une échelle de 0 à 4, la notation du Togo est plus faible que celle des pays pairs membres de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal).

2016, le solde des transactions courantes devrait s'améliorer et afficher un déficit fluctuant autour de 7 % à long terme.

- f. Le solde budgétaire primaire intérieur retrouvera des niveaux positifs et restera supérieur à 1 % dans la période de projection, servant par là d'ancrage budgétaire pour permettre la création de la marge de manœuvre budgétaire nécessaire à la réduction du ratio dette/PIB et assurer ainsi la viabilité budgétaire à long terme³.
- g. Le solde global devrait s'améliorer de 2 points de pourcentage du PIB et afficher un déficit de 3 % à 2017, lequel baisserait progressivement pour s'établir à environ 2 % par suite d'une diminution des besoins d'investissement dans l'infrastructure sur le moyen à long terme.
- h. Les flux d'IDE devraient s'accroître à moyen terme sous l'effet d'améliorations du climat des investissements et de la gouvernance globale, résultats escomptés de la SCAPE. Cependant, étant donné le piètre bilan du Togo en matière de gouvernance, ces flux, de même que les dons, sont soumis à de gros risques, ce qui pourrait compromettre l'acheminement de financements concessionnels en sa faveur. Les IDE devraient passer de 1,7 % du PIB en 2012 à 2,5 % du PIB à 2018, sous l'effet des investissements publics et privés et d'une amélioration de l'infrastructure et du climat des investissements.
- i. Au départ, le financement extérieur prendra surtout la forme de dons, lesquels feront place peu à peu à des financements moins concessionnels, ce qui conduira à une réduction de l'élément de libéralité des nouveaux financements (comme le montre le graphique 1). Les sources de financement extérieur concessionnel seront normalement les bailleurs de fonds multilatéraux traditionnels du Togo, ainsi que des créanciers non membres du Club de Paris (surtout la Chine et l'Inde), dont les concours financiers se sont récemment accrus. Depuis l'achèvement du précédent programme FEC en 2011, le profit des créanciers du Togo a quelque peu changé. À fin 2012, les prêts des créanciers non membres du Club de Paris représentaient environ 28 % de l'encours total de la dette, contre 24 % à fin 2011. Les emprunts extérieurs des entreprises publiques représentaient au total 15 % de l'encours de la dette en 2012.
- j. C'est le nouveau taux d'actualisation unifié de 5 % qui est utilisé dans l'AVD⁴.

³ Le solde primaire budgétaire intérieur est le principal instrument de politique budgétaire à court terme des autorités, étant donné les paiements d'intérêts et les plans pluriannuels d'investissement dans l'infrastructure.

⁴ Le 11 octobre 2013, les Conseils du FMI et de la Banque mondiale ont approuvé la réforme des taux d'actualisation présentés dans le rapport SM/12/271. Leur uniformisation a donné lieu à un taux unique de 5 %, applicable aux AVD et au calcul de l'élément de libéralité (Décision du Conseil d'administration n° 15462-(13-97)).

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Scénario de référence

4. Dans le scénario de référence, les indicateurs de la dette extérieure du Togo restent au-dessous des seuils indicatifs liés aux politiques mises en œuvre (tableau 1a, graphique 1). La valeur actualisée (VA) de la dette contractée ou garantie par l'État (DCGE) est égale à 20,4 % du PIB en 2013 et demeure au-dessous du seuil de 30 % jusqu'à la fin de la période de projection. En outre, les ratios VA de la dette extérieure/recettes et VA de la dette extérieure/exportations restent tous deux relativement stables et inférieurs à leurs seuils indicatifs respectifs jusqu'à 2033. La part des prêts concessionnels dans le nouveau financement devrait diminuer, ce qui ferait baisser la concessionnalité des nouveaux prêts de près de 50 % à environ 18 % sur la période 2013-2033. Selon les projections, le taux d'accumulation de la dette se stabilisera à environ 1,5 % par an dans le long terme.^{5,6}

Scénarios alternatifs et tests de résistance

5. Les perspectives de la dette extérieure du Togo restent vulnérables aux chocs, en particulier vers la fin de la période de projection (tableau 1 b, graphique 1). Les seuils liés aux politiques mises en œuvre pour quatre ratios essentiels sont dépassés dans les tests de résistance les plus extrêmes.

Premièrement, le ratio VA de la dette extérieure/PIB se détériore dans le scénario de choc sur les termes de l'échange, dans lequel de nouveaux prêts sont obtenus à des conditions moins favorables. Dans ce cas, le seuil est dépassé en 2023. Deuxièmement, le seuil indicatif fixé pour le ratio VA de la dette/exportations est dépassé en 2003 dans le scénario de choc sur les termes de l'échange. Le seuil de 200 % pour le ratio VA de la dette/recettes est dépassé en 2029 dans le même scénario. Enfin, le seuil indicatif pour le ratio service de la dette/recettes est dépassé en 2026 dans le scénario de choc sous forme d'une dépréciation nominale de 30 %.

6. À la lumière des résultats des scénarios de référence et alternatifs, ainsi que des tests de résistance, les services des deux institutions concluent que le Togo reste exposé à un risque de surendettement modéré.

⁵ Le résiduel pour la dynamique endogène de la dette présenté au tableau 1a tient en grande partie au financement exceptionnel, à l'évolution des prix et des taux de change et à l'allègement de la dette en termes de flux. Pour la période 2013-17, le financement au titre de la FEC a été lui aussi pris en compte, ainsi que les autres financements de bailleurs de fonds qui ont été identifiés.

⁶ L'accumulation de la dette extérieure nominale, en pourcentage du PIB, sur toute la période de projection tient en grande partie aux prêts-projets (restant autour de 2,5-3 % du PIB), qui peuvent être attribués aux besoins d'investissement à long terme du Togo.

VIABILITÉ DE LA DETTE DU SECTEUR PUBLIC

Scénario de référence

7. L'inclusion de la dette publique intérieure dans l'analyse met en lumière la vulnérabilité qui ressort du scénario de référence (tableau 2a, graphique 2). La charge de la dette intérieure du Togo est due à des années de gestion budgétaire peu efficace et d'accumulation d'arriérés intérieurs, ainsi qu'à la nécessité de recapitaliser les banques en difficulté. Elle tient en grande partie à la reconnaissance par l'État des passifs des entreprises publiques non rentables liquidées. Dans le scénario de référence, le ratio VA de la dette publique totale diminuera sur la période de projection. Le ratio VA de la dette/PIB se situe à environ 23 % en moyenne pour la période 2013-2033. Pour que les ratios d'endettement demeurent à un niveau raisonnable à long terme, une amélioration des perspectives macroéconomiques aussi bien qu'une stratégie d'endettement plus prudente s'imposent.

Scénarios alternatifs et tests de résistance

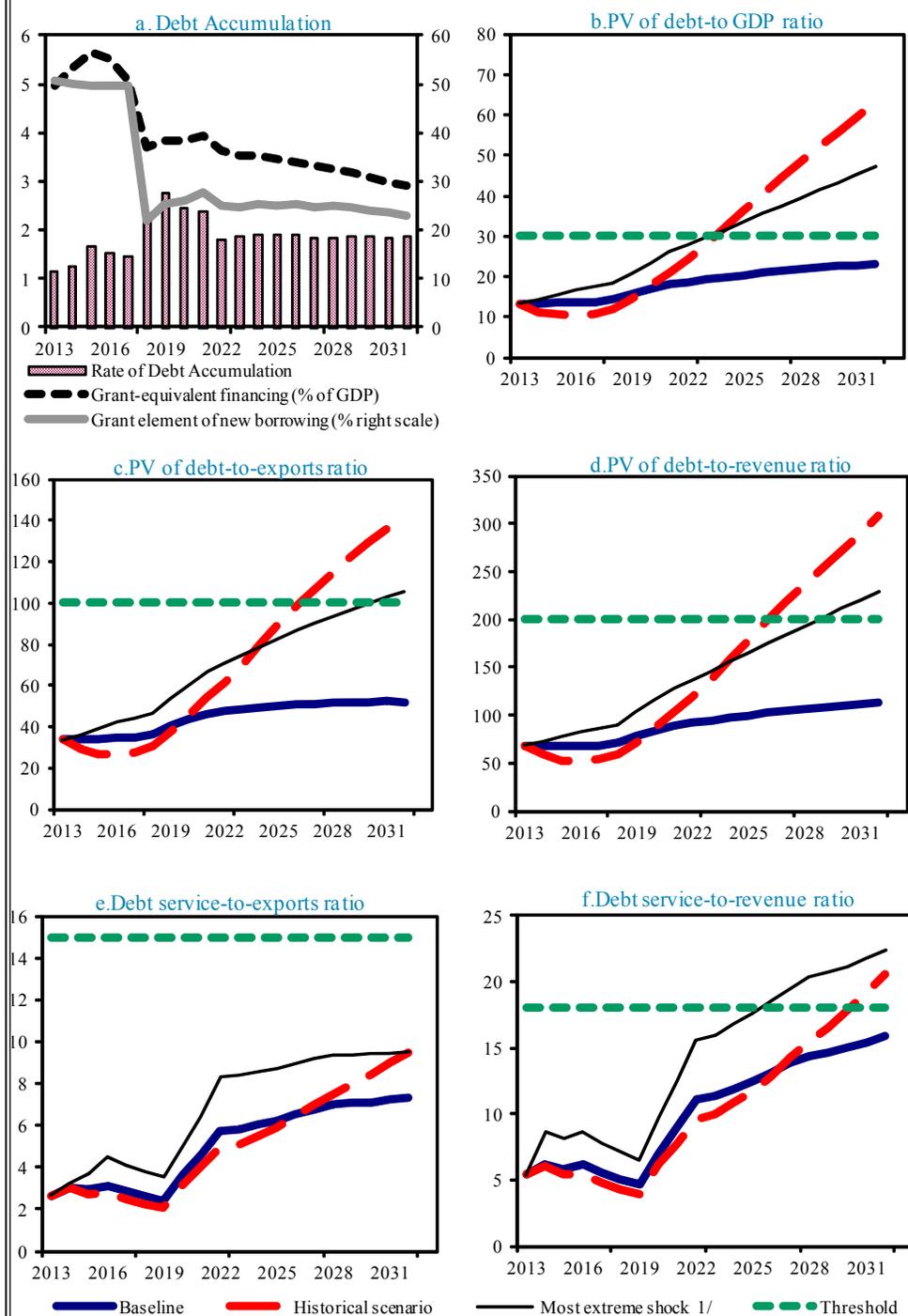
8. L'évolution des indicateurs d'endettement serait très sensible à des chocs sur la croissance qui accroîtraient le niveau et le service de la dette à moyen terme. La dynamique de la dette publique totale est particulièrement vulnérable à un choc sur la croissance (tableau 2b, graphique 2), ce qui met en lumière l'importance, pour la croissance économique, d'un programme de réforme ayant pour effet d'améliorer le climat des affaires à l'appui des investissements publics et étrangers.

CONCLUSION

9. Il ressort de l'AVD que le Togo est exposé à un risque de surendettement modéré mais est sensible à l'évolution macroéconomique et à tout changement de sa stratégie et capacité de gestion de sa dette. Les autorités souscrivent dans l'ensemble à l'évaluation tout en estimant que les services des deux institutions ont joué la prudence dans leurs projections de croissance à long terme. Dans le scénario de référence, les ratios d'endettement restent au-dessous des seuils pour la période de projection mais, dans les scénarios alternatifs, les seuils seraient dépassés dans les dernières années. Cette dynamique met en lumière la vulnérabilité de l'économie togolaise à certains chocs (en particulier l'application de conditions moins favorables aux nouveaux financements) et souligne la nécessité d'une approche plus prudente pour les nouveaux emprunts. Elle fait en outre ressortir qu'il importe d'améliorer la capacité de gestion de la dette au Togo pour obtenir une évaluation réaliste et globale des risques posés par divers secteurs, notamment le secteur budgétaire. Certes, la réalisation de gros investissements publics devrait donner lieu à une croissance soutenue, mais la faiblesse de la capacité de gestion de ces investissements pourrait faire peser des risques sur le lien intrinsèque entre investissement public et croissance. En outre, les investissements publics dans le cadre d'un partenariat public-privé impliqueraient un plus grand risque de passifs budgétaires potentiels.

10. Les perspectives de la dette extérieure ne sauraient rester favorables sans une accélération durable de la croissance du PIB et des investissements directs étrangers, ainsi qu'une gestion prudente de la dette et des performances budgétaires solides. L'inclusion dans l'analyse de la dette intérieure du Togo renforce les conclusions de l'AVD extérieure et met en relief les risques pesant sur les perspectives d'endettement du Togo. À cet égard, il est essentiel que les autorités togolaises veillent à ce que des efforts soient déployés pour améliorer la gestion des finances publiques, restructurer le système bancaire et promouvoir le développement du secteur financier, réformer les entreprises publiques et améliorer le climat des investissements, jetant ainsi les bases de perspectives de croissance plus rapide.

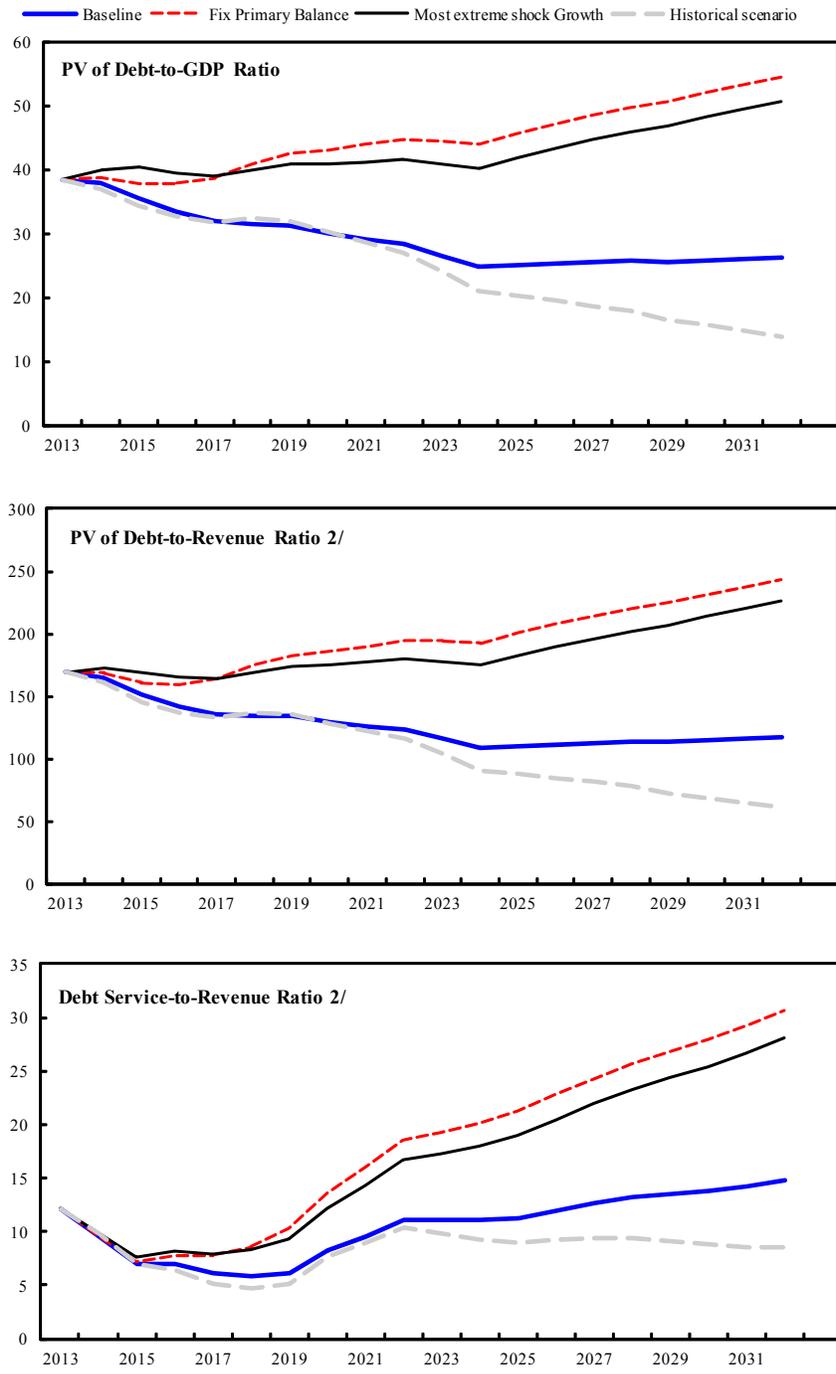
Figure 1. Togo: Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt under Alternatives Scenarios, 2013-2033 1/



Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2023. In figure b. it corresponds to a Terms shock; in c. to a Terms shock; in d. to a Terms shock; in e. to a Exports shock and in figure f. to a One-time depreciation shock

Figure 2. Togo: Indicators of Public Debt Under Alternative Scenarios, 2013-2033 1/



Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.
 1/ The most extreme stress test is the test that yields the highest ratio in 2023.
 2/ Revenues are defined inclusive of grants.

Table 1a.: External Debt Sustainability Framework, Baseline Scenario, 2010-2033 1/
(In percent of GDP, unless otherwise indicated)

	Actual			Historical Average ^{6/}	Standard Deviation ^{6/}	Projections									
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-2018		2019-2033	
												Average	2023	2033	Average
External debt (nominal) 1/	18.5	17.2	20.1			21.2	22.2	23.5	24.4	25.0	25.4			31.7	37.6
o/w public and publicly guaranteed (PPG)	17.2	15.6	18.1			18.9	19.7	20.8	21.6	22.1	22.4			28.5	34.6
Change in external debt	-34.7	-1.3	3.0			1.0	1.0	1.3	0.9	0.6	0.4			0.8	0.4
Identified net debt-creating flows	4.6	4.5	9.5			7.9	7.2	6.2	5.1	4.6	4.6			0.7	-2.7
Non-interest current account deficit	5.9	8.9	11.5	8.3	1.9	10.4	10.6	9.9	8.9	8.4	8.1			3.7	0.4
Deficit in balance of goods and services	17.1	20.7	21.5			22.7	23.3	22.6	21.0	19.3	17.3			12.5	8.4
Exports	40.2	40.7	39.6			39.5	39.2	39.4	39.4	39.5	39.2			39.8	44.7
Imports	57.3	61.4	61.1			62.2	62.5	62.0	60.4	58.8	56.5			52.4	53.1
Net current transfers (negative = inflow)	-11.2	-9.7	-8.3	-10.1	1.2	-9.4	-9.1	-8.8	-8.3	-7.8	-6.7			-6.5	-6.2
o/w official	-2.0	-2.3	-1.8			-3.4	-3.6	-3.6	-3.6	-3.3	-3.0			-2.5	-1.7
Other current account flows (negative = net inflow)	0.0	-2.1	-1.7			-2.9	-3.6	-4.0	-3.8	-3.1	-2.4			-2.4	-1.8
Net FDI (negative = inflow)	-1.5	-1.7	-1.6	-2.3	1.3	-1.7	-2.5	-2.5	-2.5	-2.5	-2.5			-2.5	-2.5
Endogenous debt dynamics 2/	0.3	-2.7	-0.4			-0.8	-0.9	-1.2	-1.2	-1.2	-1.0			-0.5	-0.6
Contribution from nominal interest rate	0.4	0.2	0.3			0.2	0.3	0.1	0.1	0.0	0.2			0.6	0.8
Contribution from real GDP growth	-2.2	-0.7	-1.0			-1.0	-1.2	-1.2	-1.3	-1.3	-1.3			-1.2	-1.4
Contribution from price and exchange rate changes	2.0	-2.1	0.3		
Residual (3-4) 3/	-39.3	-5.8	-6.5			-6.8	-6.2	-4.9	-4.3	-4.1	-4.2			0.2	3.1
o/w exceptional financing 9/	-2.6	-2.6	-0.8			-0.8	-0.5	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0
PV of external debt 4/	15.3			15.6	15.7	16.1	16.3	16.5	17.3			22.4	26.2
In percent of exports	38.5			39.4	40.1	40.9	41.5	41.7	44.2			56.2	58.5
PV of PPG external debt	13.2			13.3	13.2	13.4	13.5	13.6	14.4			19.2	23.2
In percent of exports	33.4			33.6	33.6	34.1	34.4	34.4	36.7			48.3	52.0
In percent of government revenues	72.5			68.7	68.0	67.5	67.3	67.1	70.8			94.4	113.0
Debt service-to-exports ratio (in percent)	4.7	2.0	2.8			2.6	3.0	2.9	3.1	2.8	2.6			5.8	7.3
PPG debt service-to-exports ratio (in percent)	4.7	2.0	2.8			2.6	3.0	2.9	3.1	2.8	2.6			5.8	7.3
PPG debt service-to-revenue ratio (in percent)	10.3	4.7	6.1			5.4	6.1	5.8	6.1	5.5	5.1			11.3	15.9
Total gross financing need (Billions of U.S. dollars)	0.2	0.3	0.5			0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5			0.5	0.4
Non-interest current account deficit that stabilizes debt ratio	40.6	10.2	8.5			9.4	9.6	8.5	8.0	7.8	7.7			2.8	0.0
Key macroeconomic assumptions															
Real GDP growth (in percent)	4.1	4.8	5.9	3.5	1.5	5.6	6.0	6.0	6.1	5.8	5.5			5.8	4.0
GDP deflator in US dollar terms (change in percent)	-3.7	12.9	-1.6	6.8	8.6	4.6	3.3	3.5	3.5	3.3	3.3			3.6	2.2
Effective interest rate (percent) 5/	0.7	1.2	2.0	0.5	0.6	1.1	1.4	0.3	0.4	0.2	1.1			0.8	2.2
Growth of exports of G&S (US dollar terms, in percent)	9.6	19.8	1.5	11.6	10.7	10.2	8.5	10.4	9.7	9.6	8.2			9.4	7.4
Growth of imports of G&S (US dollar terms, in percent)	9.7	26.7	3.8	13.2	11.6	12.5	10.0	8.9	7.0	6.4	4.7			8.2	5.4
Grant element of new public sector borrowing (in percent)	50.8	50.1	49.6	49.6	49.6	22.1			45.3	24.8
Government revenues (excluding grants, in percent of GDP)	18.4	17.3	18.2			19.3	19.4	19.9	20.1	20.2	20.3			20.4	20.6
Aid flows (in Billions of US dollars) 7/	0.4	0.3	0.3			0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.3			0.5	0.7
o/w Grants	0.1	0.1	0.1			0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2			0.2	0.3
o/w Concessional loans	0.3	0.2	0.2			0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1			0.2	0.4
Grant-equivalent financing (in percent of GDP) 8/			5.0	5.3	5.6	5.5	5.1	3.7			3.5	2.9
Grant-equivalent financing (in percent of external financing) 8/			77.2	75.5	73.1	73.4	73.7	59.8			52.9	42.6
Memorandum items:															
Nominal GDP (Billions of US dollars)	3.2	3.8	3.9			4.3	4.7	5.2	5.7	6.2	6.8			9.5	16.4
Nominal dollar GDP growth	0.2	18.3	4.3			10.5	9.4	9.7	9.8	9.3	9.0			9.6	6.3
PV of PPG external debt (in Billions of US dollars)	0.5			0.6	0.6	0.7	0.8	0.9	1.0			1.9	3.9
(PVt-PVt-1)/GDPt-1 (in percent)			1.2	1.3	1.7	1.5	1.5	2.3			1.6	1.9
Gross workers' remittances (Billions of US dollars)	0.3	0.3	0.2			0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3			0.4	0.7
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	12.4			12.5	12.5	12.8	12.9	13.0	13.9			18.5	22.2
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	28.8			29.2	29.5	30.2	30.6	30.8	33.5			43.9	47.3
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	2.4			2.3	2.7	2.6	2.8	2.5	2.4			5.3	6.6

Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ Includes both public and private sector external debt.

2/ Derived as $[(r - g - \rho(1+g)) / (1+g+\rho r)]$ times previous period debt ratio, with r = nominal interest rate; g = real GDP growth rate, and ρ = growth rate of GDP deflator in U.S. dollar terms.

3/ Includes exceptional financing (i.e., changes in arrears and debt relief), changes in gross foreign assets; and valuation adjustments. For projections also includes contribution from price and exchange rate changes.

4/ Assumes that PV of private sector debt is equivalent to its face value.

5/ Current-year interest payments divided by previous period debt stock.

6/ Historical averages and standard deviations are generally derived over the past 10 years, subject to data availability.

7/ Defined as grants, concessional loans, and debt relief.

8/ Grant-equivalent financing includes grants provided directly to the government and through new borrowing (difference between the face value and the PV of new debt).

9/ Budget support

Table 1b. Togo: Sensitivity Analysis for Key Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt, 2013-2033
(In percent)

	Projections							2033	2033
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023		
PV of debt-to GDP ratio									
Baseline	13	13	13	14	14	14	19		23
A. Alternative Scenarios									
A1. Key variables at their historical averages in 2013-2033 1/	13	11	11	11	11	12	28		63
A2. New public sector loans on less favorable terms in 2013-2033 2	13	14	16	17	18	18	30		47
B. Bound Tests									
B1. Real GDP growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	13	14	15	15	15	16	22		26
B2. Export value growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 3/	13	16	21	21	21	21	25		26
B3. US dollar GDP deflator at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	13	14	15	15	15	16	22		27
B4. Net non-debt creating flows at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 4/	13	15	16	16	16	17	22		25
B5. Combination of B1-B4 using one-half standard deviation shocks	13	15	19	19	19	20	25		27
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2014 5/	13	19	19	19	20	21	28		34
PV of debt-to-exports ratio									
Baseline	34	34	34	34	34	37	48		52
A. Alternative Scenarios									
A1. Key variables at their historical averages in 2013-2033 1/	34	29	27	27	27	31	71		142
A2. New public sector loans on less favorable terms in 2013-2033 2	34	36	39	42	44	47	75		105
B. Bound Tests									
B1. Real GDP growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	34	34	35	35	35	38	50		54
B2. Export value growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 3/	34	43	62	62	61	64	74		69
B3. US dollar GDP deflator at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	34	34	35	35	35	38	50		54
B4. Net non-debt creating flows at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 4/	34	38	41	42	42	44	55		56
B5. Combination of B1-B4 using one-half standard deviation shocks	34	39	48	48	48	50	61		60
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2014 5/	34	34	35	35	35	38	50		54
PV of debt-to-revenue ratio									
Baseline	69	68	67	67	67	71	94		113
A. Alternative Scenarios									
A1. Key variables at their historical averages in 2013-2033 1/	69	59	53	52	54	59	138		308
A2. New public sector loans on less favorable terms in 2013-2033 2	69	73	78	82	87	90	146		229
B. Bound Tests									
B1. Real GDP growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	69	71	74	74	74	79	106		127
B2. Export value growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 3/	69	81	105	103	101	104	122		126
B3. US dollar GDP deflator at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	69	72	76	76	76	81	109		131
B4. Net non-debt creating flows at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 4/	69	77	82	81	81	85	107		121
B5. Combination of B1-B4 using one-half standard deviation shocks	69	79	97	96	95	99	121		133
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2014 5/	69	97	96	97	97	103	138		166

Table 1b. Togo: Sensitivity Analysis for Key Indicators of Public and Publicly Guaranteed External Debt, 2013-2033 (continued)								
(In percent)								
Debt service-to-exports ratio								
Baseline	3	3	3	3	3	3	6	7
A. Alternative Scenarios								
A1. Key variables at their historical averages in 2013-2033 1/	3	3	3	3	2	2	5	9
A2. New public sector loans on less favorable terms in 2013-2033 2	3	3	3	3	3	3	3	10
B. Bound Tests								
B1. Real GDP growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	3	3	3	3	3	3	6	7
B2. Export value growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 3/	3	3	4	4	4	4	8	9
B3. US dollar GDP deflator at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	3	3	3	3	3	3	6	7
B4. Net non-debt creating flows at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 4/	3	3	3	3	3	3	6	8
B5. Combination of B1-B4 using one-half standard deviation shocks	3	3	3	4	3	3	7	8
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2014 5/	3	3	3	3	3	3	6	7
Debt service-to-revenue ratio								
Baseline	5	6	6	6	6	5	11	16
A. Alternative Scenarios								
A1. Key variables at their historical averages in 2013-2033 1/	5	6	5	5	5	4	10	21
A2. New public sector loans on less favorable terms in 2013-2033 2	5	6	6	7	6	6	7	21
B. Bound Tests								
B1. Real GDP growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	5	6	6	7	6	5	12	17
B2. Export value growth at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 3/	5	6	6	7	7	6	14	18
B3. US dollar GDP deflator at historical average minus one standard deviation in 2014-2015	5	6	6	7	6	6	13	18
B4. Net non-debt creating flows at historical average minus one standard deviation in 2014-2015 4/	5	6	6	7	6	5	12	17
B5. Combination of B1-B4 using one-half standard deviation shocks	5	6	7	7	7	6	14	18
B6. One-time 30 percent nominal depreciation relative to the baseline in 2014 5/	5	9	8	9	8	7	16	22
<i>Memorandum item:</i>								
Grant element assumed on residual financing (i.e., financing required above baseline) 6/	15	15	15	15	15	15	15	15
Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.								
1/ Variables include real GDP growth, growth of GDP deflator (in U.S. dollar terms), non-interest current account in percent of GDP, and non-debt creating flows.								
2/ Assumes that the interest rate on new borrowing is by 2 percentage points higher than in the baseline., while grace and maturity periods are the same as in the baseline.								
3/ Exports values are assumed to remain permanently at the lower level, but the current account as a share of GDP is assumed to return to its baseline level after the shock (implicitly assuming an offsetting adjustment in import levels).								
4/ Includes official and private transfers and FDI.								
5/ Depreciation is defined as percentage decline in dollar/local currency rate, such that it never exceeds 100 percent.								
6/ Applies to all stress scenarios except for A2 (less favorable financing) in which the terms on all new financing are as specified in footnote 2.								

Table 2a.Togo: Public Sector Debt Sustainability Framework, Baseline Scenario, 2010-2033
(In percent of GDP, unless otherwise indicated)

	Actual			Average ^{5/}	Standard Deviation ^{5/}	Estimate					Projections			2019-33 Average
	2010	2011	2012			2013	2014	2015	2016	2017	2018	2013-18 Average	2023	
Public sector debt 1/	47.3	44.0	45.2			44.0	44.3	42.9	41.5	40.3	39.4		35.8	23.3
o/w foreign-currency denominated	17.2	15.6	18.1			18.9	19.7	20.8	21.6	22.1	22.4		28.5	20.3
Change in public sector debt	-26.0	-3.4	1.2			-1.1	0.3	-1.5	-1.4	-1.2	-0.9		-1.5	0.0
Identified debt-creating flows	-40.0	-1.9	1.6			2.1	0.9	-0.3	-0.9	-1.4	-1.5		0.9	0.5
Primary deficit	1.1	2.6	5.6	1.4	2.4	4.2	3.3	2.5	1.9	1.4	0.9	2.4	2.3	1.2
Revenue and grants	20.4	20.4	19.8			22.7	23.0	23.5	23.7	23.5	23.3		22.9	22.6
of which: grants	2.0	3.1	1.6			3.4	3.6	3.6	3.6	3.3	3.0		2.5	1.9
Primary (noninterest) expenditure	21.5	23.1	25.5			27.0	26.3	26.1	25.6	24.9	24.2		25.2	23.8
Automatic debt dynamics	2.6	-4.6	-4.0			-2.1	-2.4	-2.8	-2.8	-2.8	-2.4		-1.3	-0.7
Contribution from interest rate/growth differential	-2.6	-4.6	-4.1			-2.1	-2.2	-2.6	-2.5	-2.4	-2.1		-1.3	-0.7
of which: contribution from average real interest rate	0.2	-2.5	-1.6			0.3	0.3	0.0	-0.1	-0.2	0.0		0.1	0.2
of which: contribution from real GDP growth	-2.9	-2.2	-2.5			-2.4	-2.5	-2.5	-2.5	-2.3	-2.1		-1.4	-0.9
Contribution from real exchange rate depreciation	5.3	0.1	0.0			-0.1	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	
Other identified debt-creating flows	-43.7	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Privatization receipts (negative)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Recognition of implicit or contingent liabilities	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Debt relief (HIPC and other)	-43.7	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Other (specify, e.g. bank recapitalization)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Residual, including asset changes	14.0	-1.4	-0.4			-3.2	-0.6	-1.2	-0.5	0.2	0.7		-2.4	-0.5
Other Sustainability Indicators														
PV of public sector debt	40.3			38.4	37.8	35.5	33.4	31.8	31.4		26.5	19.8
o/w foreign-currency denominated	13.2			13.3	13.2	13.4	13.5	13.6	14.4		19.2	16.8
o/w external	13.2			13.3	13.2	13.4	13.5	13.6	14.4		19.2	16.8
PV of contingent liabilities (not included in public sector debt)
Gross financing need 2/	3.2	4.2	9.3			7.0	5.5	4.2	3.6	2.8	2.3		4.8	4.2
PV of public sector debt-to-revenue and grants ratio (in percent)	203.2			169.0	164.8	150.8	141.1	135.0	134.5		116.0	87.9
PV of public sector debt-to-revenue ratio (in percent)	220.8			199.2	195.4	178.0	166.1	157.1	154.3		130.2	95.9
o/w external 3/	72.5			68.7	68.0	67.5	67.3	67.1	70.8		94.4	81.0
Debt service-to-revenue and grants ratio (in percent) 4/	10.6	7.5	18.4			12.2	9.6	7.0	7.0	6.2	5.8		11.0	13.1
Debt service-to-revenue ratio (in percent) 4/	11.8	8.9	20.0			14.3	11.4	8.2	8.3	7.2	6.7		12.4	14.3
Primary deficit that stabilizes the debt-to-GDP ratio	27.1	6.0	4.4			5.4	3.0	4.0	3.3	2.6	1.8		3.8	1.2
Key macroeconomic and fiscal assumptions														
Real GDP growth (in percent)	4.1	4.8	5.9	3.5	1.5	5.6	6.0	6.0	6.1	5.8	5.5	5.8	4.0	4.1
Average nominal interest rate on forex debt (in percent)	0.7	1.3	2.2	0.6	0.7	1.3	1.6	0.4	0.4	0.2	1.2	0.9	2.5	3.4
Average real interest rate on domestic debt (in percent)	2.1	-5.2	-3.7	-1.3	6.4	1.8	1.9	1.5	1.5	1.5	1.4	1.6	0.2	-1.2
Real exchange rate depreciation (in percent, + indicates depreciation)	10.5	0.4	0.3	-2.0	10.1	-0.5
Inflation rate (GDP deflator, in percent)	1.1	7.6	6.5	3.4	6.3	2.0	2.4	2.5	2.5	2.5	2.4	2.2	2.1	2.2
Growth of real primary spending (deflated by GDP deflator, in percent)	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
Grant element of new external borrowing (in percent)	50.8	50.1	49.6	49.6	49.6	22.1	45.3	24.8	2.4

Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.

1/ Central Government.

2/ Gross financing need is defined as the primary deficit plus debt service plus the stock of short-term debt at the end of the last period.

3/ Revenues excluding grants.

4/ Debt service is defined as the sum of interest and amortization of medium and long-term debt.

5/ Historical averages and standard deviations are generally derived over the past 10 years, subject to data availability.

Table 2b.Togo: Sensitivity Analysis for Key Indicators of Public Debt 2013-2033

	Projections							
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033
PV of Debt-to-GDP Ratio								
Baseline	38	38	35	33	32	31	27	26
A. Alternative scenarios								
A1. Real GDP growth and primary balance are at historical averages	38	37	34	33	32	32	24	14
A2. Primary balance is unchanged from 2013	38	39	38	38	39	41	44	54
A3. Permanently lower GDP growth 1/	38	38	36	34	33	33	30	38
B. Bound tests								
B1. Real GDP growth is at historical average minus one standard deviations in 2014-2015	38	40	40	39	39	40	41	51
B2. Primary balance is at historical average minus one standard deviations in 2014-2015	38	38	37	35	33	33	28	27
B3. Combination of B1-B2 using one half standard deviation shocks	38	38	37	36	35	36	36	44
B4. One-time 30 percent real depreciation in 2014	38	42	39	36	34	33	27	28
B5. 10 percent of GDP increase in other debt-creating flows in 2014	38	47	44	42	40	39	33	32
PV of Debt-to-Revenue Ratio 2/								
Baseline	169	165	151	141	135	134	116	117
A. Alternative scenarios								
A1. Real GDP growth and primary balance are at historical averages	169	160	145	136	132	136	103	61
A2. Primary balance is unchanged from 2013	169	168	161	160	164	175	194	244
A3. Permanently lower GDP growth 1/	169	165	152	144	139	140	132	168
B. Bound tests								
B1. Real GDP growth is at historical average minus one standard deviations in 2014-2015	169	173	169	165	164	169	177	226
B2. Primary balance is at historical average minus one standard deviations in 2014-2015	169	167	158	148	142	141	122	122
B3. Combination of B1-B2 using one half standard deviation shocks	169	166	156	151	149	153	158	198
B4. One-time 30 percent real depreciation in 2014	169	185	166	152	143	141	120	123
B5. 10 percent of GDP increase in other debt-creating flows in 2014	169	204	188	176	169	167	145	141
Debt Service-to-Revenue Ratio 2/								
Baseline	12	10	7	7	6	6	11	15
A. Alternative scenarios								
A1. Real GDP growth and primary balance are at historical averages	12	10	7	6	5	5	10	9
A2. Primary balance is unchanged from 2013	12	10	7	8	8	9	19	31
A3. Permanently lower GDP growth 1/	12	10	7	7	6	6	12	20
B. Bound tests								
B1. Real GDP growth is at historical average minus one standard deviations in 2014-2015	12	10	8	8	8	8	17	28
B2. Primary balance is at historical average minus one standard deviations in 2014-2015	12	10	7	8	7	7	12	16
B3. Combination of B1-B2 using one half standard deviation shocks	12	10	7	7	6	7	15	24
B4. One-time 30 percent real depreciation in 2014	12	11	9	9	8	8	17	26
B5. 10 percent of GDP increase in other debt-creating flows in 2014	12	10	9	11	11	10	15	19
Sources: Country authorities; and staff estimates and projections.								
1/ Assumes that real GDP growth is at baseline minus one standard deviation divided by the square root of the length of the projection period.								
2/ Revenues are defined inclusive of grants.								



TOGO

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2013 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — ANNEXE D'INFORMATION

20 novembre 2013

Rédigé par

Le Département Afrique
(En consultation avec d'autres départements)

CONTENU

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2013-14	5
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	8

RELATIONS AVEC LE FMI

Au 31/08/2013

Statut : date d'admission : 1 août 1962; régime : article VIII

Compte des ressources générales :	Millions de DTS	% de la quote-part
Quote-part	73,40	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	72,99	99,32
Position des réserves	0,53	0,72

Département des DTS :	Millions de DTS	% de la quote-part
Allocation cumulative nette	70,33	100,00
Avoirs	59,28	84,28

Encours des achats et des prêts:	Millions de DTS	% de la quote-part
Accords au titre de la FEC	95,25	129,77

Accords financiers :

Type	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (millions de DTS)	Montant tiré (millions de DTS)
FEC ¹	21 avril 2008	26 juillet 2011	95,41	95,41
FEC ¹	16 septembre 1994	29 juin 1998	65,16	54,30
FEC ¹	31 mai 1989	19 mai 1993	46,08	38,40

¹ Ancienne FRPC.

Projections des paiements au FMI²

(Millions de DTS; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoirs actuels en DTS) :

	<u>Obligations futures</u>				
	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Principal	1,17	8,04	11,60	17,32	19,08
Commissions/intérêts	0,00	0,01	0,21	0,17	0,13
Total	<u>1,17</u>	<u>8,05</u>	<u>11,81</u>	<u>17,50</u>	<u>19,21</u>

² Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

I. Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PPTE	<u>Cadre</u>
Données du point de décision	Nov, 2008
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (millions de dollars EU) ¹	282,00
dont : FMI (millions de dollars EU)	0,32
(Équivalent DTS en millions de dollars EU)	0,22
Date du point d'achèvement	Déc, 2010
II. Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	0,22
Aide décaissée au pays membre	0,08
Aide intérimaire	0,14
Solde au point d'achèvement	0,01
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts ²	0,22
Total des décaissements	0,22

¹ L'aide engagée dans le cadre de l'initiative initiale est exprimée en valeur actualisée nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide engagée dans le cadre de l'initiative renforcée, en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

² Dans le cadre de l'initiative renforcée, un décaissement additionnel est effectué au point d'achèvement. Il correspond aux revenus d'intérêts acquis sur le montant engagé au point de décision mais non décaissés pendant la période transitoire.

Régime de change

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et n'a pas de monnaie officielle distincte. Le régime de change, commun à tous les membres de l'UEMOA, est exempt de restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes. La monnaie commune de l'UEMOA, le franc CFA, est rattachée à l'euro au taux de 655,957 francs CFA pour 1 euro, conformément au taux officiel de conversion franc français/euro et au taux fixe antérieur de 100 francs CFA pour 1 franc français. Le 28 avril 2006, 769,68 francs CFA équivalaient à 1 DTS. À compter du 1er janvier 2007, le régime de change des pays de l'UEMOA a été reclassé, passant de la catégorie des régimes sans monnaie officielle distincte à celle des régimes conventionnels de parité fixe. Cette nouvelle classification repose sur le comportement de la monnaie commune, alors que la précédente était basée sur l'absence de monnaie officielle distincte. La nouvelle classification reflète donc seulement un changement de définition et n'est pas fondée sur la constatation d'un changement fondamental dans le régime de change ou autres politiques de l'union monétaire ou de ses membres.

Évaluations des sauvegardes

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est une banque centrale commune des États membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UEMOA). L'évaluation 2013 de la BCEAO est presque achevée. Il en ressort que le dispositif de contrôle de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) reste solide et que, grâce à la mise en œuvre de la Réforme institutionnelle de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) en 2010, la BCEAO a renforcé son dispositif de gouvernance. En particulier, un comité d'audit a été mis en place pour superviser l'audit et l'information financière, la transparence s'est accrue avec la publication plus rapide des états financiers audités et la BCEAO s'est engagée à appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS) d'ici la fin de 2014. Par ailleurs, des déficiences ont été constatées dans l'audit externe et il a été recommandé de prendre des mesures pour assurer l'adéquation du mécanisme en sélectionnant un deuxième cabinet d'audit expérimenté pour effectuer les audits conjoints.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2013-14

L'équipe du FMI dirigée par M. Mlachila (chef de mission) s'est entretenue avec l'équipe de la Banque mondiale dirigée par M. Hoogeveen (chef de mission) le 20 juin 2013 pour sélectionner des réformes essentielles sur le plan macroéconomique et coordonner les travaux des deux équipes pour la période août 2013-décembre 2016. La collaboration se poursuit, avec notamment la coordination du calendrier des missions et l'organisation d'études conjointes.

Les deux équipes sont convenues que les tâches principales des autorités Togolaises sur le plan macroéconomique consistent à rehausser la croissance économique et à mieux en partager les bienfaits. A cet égard, il sera nécessaire d'accélérer les réformes structurelles, en particulier de réviser la politique budgétaire de manière à assurer la viabilité des finances publiques, de renforcer la gestion des finances publiques, ainsi que de consolider la stabilité du secteur financier et de promouvoir le développement financier, notamment grâce à la privatisation des banques publiques. Il est nécessaire d'opérer des réformes dans d'autres domaines importants tels que l'énergie, les télécommunications, le climat des affaires et les phosphates pour réduire les goulets d'étranglement et rehausser la croissance potentielle. Par ailleurs, des mesures qui permettent de mieux partager les bienfaits de la croissance, tels que les transferts ciblés, doivent aussi être considérées comme une priorité. Le secteur financier, la politique d'endettement, ainsi que l'analytique de la pauvreté et les politiques de lutte contre la pauvreté constituent des domaines où le FMI et la Banque mondiale collaborent étroitement. Les détails de la répartition des responsabilités dans les autres domaines sont présentés ci-dessous.

TITRE	Produits	Calendrier provisoire des missions	Date de prestation envisagée
A. Information mutuelle sur les programmes de travail			
Programme de travail de la Banque mondiale durant les 12 mois à venir	Prêts/dons :		
	Projet de développement communautaire		En continu
	Education pour tous		En continu
	Projet réhabilitation d'urgence de l'infrastructure et énergie		En continu
	Projet secteur financier et gouvernance		En continu
	Projet développement du secteur privé		En continu

	Projet secteur agricole		En continu
	Programme productivité en Afrique de l'Ouest		En continu
	Financement supplémentaire pour la réhabilitation d'urgence du milieu urbain		En continu
	Projet intégré gestion de catastrophes et des terrains		En continu
	Financement supplémentaire pour les infrastructures		En continu
	Développement communautaire/Emploi des jeunes		En continu
	Connectivité à large bande WARCIP		En continu
	DPO VI—Gouvernance économique et crédit pour la croissance		Novembre 2013
	Santé maternelle et infantile		Avril 2014
	DPO VII—Gouvernance économique et crédit pour la croissance		Mai 2014
	Travaux économiques et sectoriels :		
	Notes exercice 2014		Mai 2014
	Revue des dépenses publiques		Juin 2014
	Assistance technique/autres travaux analytiques :		
	Utilisation des systèmes pays		Décembre 2013
	Établissement d'une stratégie TIC		Juin 2015
	Secteur minier		Février 2014
	Enseignement post-élémentaire		Avril 2014
	Statistiques		Novembre 2013
	Renforcer les capacités de la profession comptable		Décembre 2013
	Autres : Stratégie de partenariat-pays		Juillet 2014
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Prêts:		
	Fin des entretiens sur un éventuel nouvel accord FEC	Février 2014	Avril 2014
	Première revue de l'éventuel nouvel accord FEC	Septembre 2014	Novembre 2014
	Assistance technique:		

	Gestion des finances publiques (comptabilité et information budgétaire) (FAD)	Septembre 2013	Septembre 2014
	Gestion des finances publiques (stratégie de réforme et coordination) (FAD)	Septembre 2013	Mars 2014
	Gestion des passifs (AFRITAC Ouest)	Octobre 2013	Octobre 2013
	Administration de l'impôt (AFRITAC Ouest)	Octobre 2013	Octobre 2013
	Atelier national sur l'analyse de la viabilité de la dette (AFRITAC Ouest)	Octobre 2013	Octobre 2013
	Gestion de trésorerie (FAD)	Octobre 2013	Novembre 2013
	Gestion des finances publiques (AFRITAC Ouest)	Octobre 2013	Avril 2014
	Stratégie pour l'application de la loi organique (FAD)	Novembre 2013	Novembre 2013
	Plan pour la passation des marchés publics (FAD)	Novembre 2013	Novembre 2013
	Organisation du Ministère des finances (FAD)	Novembre 2013	Novembre 2013
	Administration des douanes (AFRITAC Ouest)	Novembre 2013	Décembre 2013
	Diagnostic administration des recettes	Décembre 2013	Décembre 2013
	Clôture des comptes (FAD)	Février 2014	Février 2014
B. Demandes d'apports au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Aide technique et collaboration en ce qui concerne la politique des dépenses relative au dispositif de protection sociale en raison de l'impact budgétaire considérable des mesures visant à atténuer l'effet des augmentations des prix des carburants sur les populations pauvres.		
Demande de la Banque mondiale au FMI	Aide technique et collaboration dans les domaines de la gestion des finances publiques et du secteur bancaire.		
C. Accord sur les produits et missions conjoints			
Produits conjoints durant les 12 mois à venir	Analyse conjointe de la viabilité de la dette		Novembre 2013
	Note consultative conjointe sur le DSRP		Janvier 2014

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

1. La communication des données est dans l'ensemble adéquate aux fins de la surveillance, mais des lacunes sur le plan de la qualité et du délai de production des données entravent l'analyse des services du FMI. Les statistiques de comptabilité nationale et de balance des paiements sont établies sur la base de renseignements très limités (seulement quelques enquêtes et des données rares sur l'agriculture primaire et les services du secteur privé). Par ailleurs, les statistiques de finances publiques sont tirées d'un système de comptabilité et d'information médiocre, et les données monétaires sont communiquées par la BCEAO avec un retard de deux mois.

2. Le pays participe au système général de diffusion des données (SGDD) depuis novembre 2001. Les métadonnées sur le système statistique national, y compris les plans d'amélioration présentés au tableau d'affichage des normes de diffusion du FMI, ont été actualisées pour la dernière fois en décembre 2004.

Comptabilité nationale et indice des prix à la consommation

3. Comme les autres pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Togo a commencé fin 2002 à appliquer le Système de comptabilité nationale 1993 (SCN 1993), à l'aide du logiciel ERETES. Les comptes nationaux pour la nouvelle année de base (2000) ont été achevés en 2005, mais en 2006, à cause d'un certain nombre de difficultés, telles que le manque de personnel, ainsi que de ressources matérielles et financières, le programme a été suspendu et les comptes nationaux pour 2001 n'ont pas été achevés. Ce n'est qu'en mars 2009 que le processus a repris et que la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) a commencé à établir des données pour 2007 (dernière année pour laquelle suffisamment de données étaient disponibles). Depuis lors, plusieurs missions AFRITAC Ouest et AFRISTAT ont apporté leur aide en ce qui concerne la collecte des données, l'établissement de données sources, la cohérence entre les sources de données primaires et l'établissement des comptes préliminaires. Des estimations de la production dans le secteur informel ont été établies aussi. Les efforts relatifs au recensement de la population de fin 2010, qui ont requis la pleine attention du personnel de la DGSCN, ont encore retardé l'achèvement des comptes nationaux de 2007. Par ailleurs, un rapport d'assistance technique de mai 2011 d'AFRITAC Ouest a fait apparaître de graves anomalies dans les comptes nationaux provisoires de 2007 (en ce qui concerne la valeur ajoutée dans le secteur informel, la faible formation de capital fixe, le ratio élevé de la consommation au PIB, entre autres), qui ont été corrigées pendant la mission. Les chiffres finaux des comptes nationaux pour 2006 et 2007 ont été validés par le Comité PIB. En dépit des retards, les autorités restent déterminées à achever les comptes nationaux des années allant jusqu'à 2010 d'ici 2014, au lieu de juin 2012.

4. Le panier de l'IPC a été révisé en 2010. La Commission de l'UEMOA, avec l'aide d'AFRISTAT et de la BCEAO, a commencé à réviser le panier harmonisé de l'IPC dans la région en 2008. La réforme visait à élargir les enquêtes de l'IPC et à mettre à jour les coefficients de pondération des différentes sous-composantes afin de tenir compte des habitudes de consommation. La DGSCN établit un indice des prix à la consommation pour l'ensemble du pays. La collecte des premières

observations est prévue pour janvier 2014 et l'indice sera publié après janvier 2015 lorsque la première variation sur 12 mois sera disponible.

Statistiques du secteur extérieur

5. Les statistiques de balance des paiements et les données sur la position extérieure globale sont établies sur la base des rapports bancaires, d'une enquête auprès des entreprises et des données douanières. Les statistiques sont établies selon les principes de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements, avec un retard de six mois, et sont révisés deux fois par an. Les exportations, nettes du commerce de transit, sont déclarées correctement depuis la dernière mission d'assistance technique du Département des statistiques sur les statistiques de la balance des paiements en 2008. La banque centrale continue de chercher à mieux rendre compte du commerce informel notamment grâce à la cellule sous-régionale de rapprochement des échanges commerciaux au sein de l'UMOA.

Statistiques de finances publiques

6. Le système de comptabilité des statistiques de finances publiques est en cours d'amélioration. La nouvelle nomenclature budgétaire de l'UEMOA permet maintenant la classification économique et ministérielle des dépenses, une classification fonctionnelle étant en cours d'établissement. Le tableau mensuel des opérations financières de l'État (TOFE) repose sur un mélange de données administratives et comptables, et il est envoyé au Département Afrique du FMI avec un retard de deux mois. La base de données sur la dette s'est détériorée depuis que le point d'achèvement PPTE a été atteint fin 2010. La comptabilisation par l'État d'anciens arriérés intérieurs et de leurs passifs a encore compliqué l'établissement d'une base de données fiable et cohérente. Seules les données budgétaires de l'administration centrale sont communiquées aux fins de la publication dans l'Annuaire des statistiques de finances publiques (GFSY); les données de finances publiques à fréquence élevée ne sont pas communiquées pour publication dans les Statistiques financières internationales. Dans le cadre des consultations de 2013 au titre de l'article IV, les autorités ont établi avec l'aide du Département des statistiques un tableau de passage qui permet de transposer les données du TOFE établies selon le Manuel des statistiques de finances publiques 1986 (MSFP 1986) en données établies selon le Manuel des statistiques de finances publiques 2001 (MSFP 2001), ainsi qu'un tableau sur les opérations financières de l'État pour 2009-16 qui repose sur les principes du MSFP 2001 (appendice V).

Statistiques monétaires

7. Les données mensuelles pour le Togo, ainsi que pour les autres membres de l'Union monétaire ouest-africaine, sont diffusées régulièrement par la BCEAO avec un retard d'environ deux mois. Les données sur les taux débiteurs et créditeurs qui sont appliqués par les banques intérieures sont maintenant établies et disponibles chaque mois.

Togo — Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance

(En octobre 2013)

Variable économique	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ²	Fréquence de communication ²	Fréquence de publication ²
Taux de change	Septembre 2013	Octobre 2013	M	M	Publié
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires	Août 2013	Octobre 2013	M	M	Publié
Monnaie centrale	Août 2013	Octobre 2013	M	M	Publié
Monnaie au sens large	Août 2013	Octobre 2013	M	M	Publié
Bilan de la banque centrale	Août 2013	Octobre 2013	M	M	Publié
Bilan consolidé du système bancaire	Août 2013	Octobre 2013	M	M	Publié
Taux d'intérêt	Août 2013	Septembre 2013	M	M	Publié
Indice des prix à la consommation	Août 2013	Septembre 2013	M	M	Publié
Recettes, dépenses, solde et composition du financement – Administrations publiques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	Pas publié
Recettes, dépenses, solde et composition du financement – Administration centrale	Juillet 2013	Septembre 2013	M	M	Publié
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale	Juin 2013	Août 2013	M	M	Pas publié
Solde des transactions extérieures courantes	Décembre 2012	Août 2013	A	PM	Pas publié
Exportations et importations de	Décembre	Août 2013	M	PM	Pas publié

biens et services	2012				
PIB/PNB	Décembre 2012	Août 2013	A	PM	Pas publié
Dettes extérieures brutes	Décembre 2012	Août 2013	A	PM	Pas publié
Position extérieure globale ³	2011	2012	A	PM	Pas publié
<p>¹ Les administrations publiques comprennent l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires, organismes et institutions publics semi-autonomes, et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés et locales.</p> <p>² Mensuel (M), Trimestriel (T), Semestriel (S), Annuel (A), Pendant mission (PM), Non disponible (n.d.)</p> <p>³ Y compris les positions brutes de l'actif et du passif financier extérieur envers des non-résidents.</p>					



Communiqué de presse n° 13/514
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 16 décembre 2013

Fonds monétaire international
Washington, DC 20431 (USA)

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2013 au titre de l'article IV avec le Togo

Le 6 décembre 2013, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec le Togo¹.

Le Togo a consolidé les récentes avancées en matière de croissance économique, mais des défis majeurs restent à relever en matière d'accélération des réformes économiques et de réduction de la pauvreté.

Le Togo a accompli des progrès importants en matière de stabilité macroéconomique. La croissance économique réelle s'est accélérée, passant de presque 4½ % en 2010-11 à 5¾ % en 2012-13, grâce au dynamisme de l'agriculture, du secteur minier, ainsi que du bâtiment et des travaux publics, en particulier dans les infrastructures de transport. La croissance est allée de pair avec une augmentation du déficit des transactions extérieures courantes, qui a été financé principalement à travers des investissements directs étrangers. L'inflation a été faible, légèrement en deçà de 2½ % en moyenne sur la période 2012-13.

Du fait des pressions liées aux élections, la politique budgétaire s'est détériorée en 2012 et au début de l'année 2013, avec l'adoption de budgets expansionnistes, entraînant des déficits de financement. A la mi-2013, les autorités ont pris des mesures correctives vigoureuses, notamment en adoptant un budget révisé. Ces mesures ont placé le Togo sur une trajectoire d'assainissement budgétaire, axée sur une amélioration du solde primaire de base; ce qui pourrait conduire à une baisse progressive de la dette.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

Sur le plan budgétaire, des défis portent sur une meilleure priorisation des projets d'investissement public, la réduction des subventions sur les carburants et la maîtrise de la masse salariale du secteur public, afin de créer l'espace budgétaire nécessaire pour accroître les dépenses sociales ainsi que les dépenses d'infrastructures. De manière plus générale, il est nécessaire de formuler des budgets annuels dans le cadre d'une politique budgétaire à moyen terme et d'améliorer la gestion de la dette publique pour assurer durablement le maintien de sa viabilité.

Au niveau des réformes structurelles, les progrès se sont accélérés récemment avec la redynamisation du programme de réforme de la gestion des finances publiques et le projet de mise en place d'une nouvelle administration de recouvrement des recettes résultant de la fusion des administrations des impôts et des douanes. La nouvelle structure proposée pourrait offrir l'opportunité pour moderniser l'efficacité de l'administration des recettes et accroître les revenus, en rapprochant les structures, les activités et les processus de gestion des normes internationales modernes.

La pauvreté a diminué entre 2006 et 2011. Cependant, la croissance n'a pas été inclusive et la distribution des revenus s'est dégradée. En fait, la pauvreté a augmenté dans les zones rurales, alors qu'elle a diminué, à tous les niveaux de revenus, dans la région de la capitale où la croissance économique se concentre pour l'essentiel. Les migrations internes ont contribué à réduire la pauvreté.

Il existe des obstacles majeurs à une croissance soutenue et durable. En particulier, les facteurs critiques concernent les goulets d'étranglement dans les infrastructures, surtout dans les secteurs de l'électricité et des transports, le coût élevé des télécommunications et la faiblesse générale du climat des affaires.

Le secteur financier du Togo s'est développé et ses indicateurs agrégés sont solides. Deux banques publiques ont été privatisées, de nouvelles banques développent leurs activités et le secteur de la microfinance progresse rapidement. L'objectif de l'État reste de se désengager du secteur bancaire. Cependant, certaines banques rencontrent des difficultés et les autorités ont pris des mesures initiales pour freiner la détérioration des actifs. Le dispositif de contrôle du secteur de la microfinance doit être amélioré, la réglementation des agréments doit être appliquée et les schémas pyramidaux financiers doivent être fermés.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Les administrateurs félicitent les autorités d'avoir maîtrisé le déficit budgétaire et d'avoir placé le pays sur une trajectoire d'endettement viable. Ils soulignent qu'il importe

² À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés du Conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

d'améliorer la gestion de la dette et de chercher des financements à des conditions compatibles avec la viabilité de la dette. Pour dégager un espace budgétaire permettant d'accroître les dépenses sociales et les dépenses d'infrastructures, les administrateurs préconisent de réduire progressivement les subventions sur les carburants mal ciblées et de freiner la croissance des salaires dans le secteur public. Ils notent qu'il sera nécessaire d'améliorer le financement et la gestion des projets pour favoriser une augmentation de l'investissement public. Les administrateurs recommandent aussi d'appliquer promptement les réformes budgétaires prévues depuis longtemps, notamment la mise en place d'un compte unique du Trésor et d'une nouvelle administration fiscale, qui devrait permettre d'améliorer l'administration et la collecte des recettes.

Les administrateurs prennent note des progrès accomplis dans le développement du secteur financier. Néanmoins, ils soulignent qu'il convient d'en intensifier la surveillance et de trouver des solutions pour les banques en difficulté. En particulier, ils appellent à surveiller de plus près les établissements de microfinance et à continuer de restructurer les banques publiques.

Les administrateurs conviennent qu'il reste essentiel d'opérer des réformes structurelles pour améliorer la compétitivité et réduire la pauvreté. Dans ce contexte, ils encouragent les autorités à s'attaquer aux goulets d'étranglement dans le secteur de l'énergie, à conduire la réforme des entreprises publiques et à continuer d'améliorer le climat des affaires. Priorité doit être également accordée aux politiques plus efficaces dans la réduction de la pauvreté, ainsi qu'à la productivité et l'emploi dans le secteur agricole.

Les administrateurs notent avec satisfaction que les autorités ont l'intention de continuer de collaborer étroitement avec le FMI, notamment sous la forme d'un éventuel programme appuyé par l'institution et d'une assistance technique continue dans les principaux domaines de réforme.

Il est prévu que la prochaine consultation au titre de l'article IV avec le Togo se déroule selon le cycle standard de 12 mois.

Togo : principaux indicateurs économiques, 2010–13					
	2010	2011	2012	2013	2014
			Est.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage)					
Revenu et prix					
PIB à prix constants	4,1	4,8	5,9	5,6	6,1
Indice des prix à la consommation (moyenne)	1,4	3,6	2,6	2,2	2,4
Taux de change effectif réel (- = dépréciation)	-6,0	0,7	-4,0
Monnaie et crédit					
Avoirs extérieurs nets ¹	3,0	4,4	-2,1	-3,1	-2,4
Monnaie au sens large (M2)	16,3	15,9	8,9	15,9	9,5
Crédit au secteur non public ¹	10,3	20,5	11,6	10,0	6,6
Crédit à l'État ¹	4,3	-5,6	3,7	2,0	0,7
(En pourcentage du PIB)					
Investissement et épargne					
Investissement intérieur brut	18,9	18,6	19,1	20,3	21,1
Épargne nationale brute	12,6	9,6	7,3	9,7	10,2
Secteur extérieur					
Solde des transactions extérieures courantes	-6,3	-9,1	-11,8	-10,6	-10,9
Balance commerciale	-14,3	-15,4	-15,7	-16,2	-16,3
Finances de l'administration centrale se					
Total des recettes et dons	20,4	20,4	19,8	22,7	23,0
Dépenses et prêts nets	22,5	23,8	26,4	28,1	27,6
Solde primaire intérieur ²	1,7	-1,6	-2,0	-0,7	0,0
Solde global (base caisse, y compris dons et variations des arriérés)	-4,3	-3,5	-7,2	-6,3	-5,3
Sources : autorités togolaises ; estimations et projections des services du FMI.					
¹ Variation en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.					
² Total des recettes moins dépenses primaires courantes, dépenses d'équipement financées sur ressources intérieures et prêts nets.					

Déclaration de M. Assimaidou sur le Togo
Réunion du Conseil d'administration
6 décembre 2013

Au nom des autorités togolaises, que je représente, je tiens à remercier le Conseil d'administration, la Direction et les services du FMI d'avoir constamment soutenu leurs efforts au fil des ans, dans le cadre ou non de programmes appuyés par l'institution. Ce soutien est extrêmement précieux dans la conjoncture internationale actuelle difficile. Les autorités apprécient en particulier la franchise des entretiens et les conseils offerts par les services du FMI lors des consultations au titre de l'article IV.

Après 15 années de crise sociopolitique et de stagnation économique, le Togo a pu améliorer ses résultats macroéconomiques dans le cadre d'un programme appuyé par le FMI et du processus menant au point d'achèvement de l'initiative PPTE. L'exécution du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) a été dans l'ensemble satisfaisante, les six revues ayant été achevées. La croissance du PIB réel a atteint en moyenne plus de 5% en 2012 et 2013, avec une inflation voisine de 2%. Par ailleurs, dans le cadre du programme appuyé par la FEC, les autorités ont bien exécuté leur budget : les recettes recouvrées ont souvent dépassé les objectifs grâce aux mesures prises pour élargir l'assiette fiscale et à des réformes administratives, et les dépenses courantes ont été maintenues en deçà des plafonds fixés dans le programme.

Les autorités ont, entre autres réformes, amélioré la gestion des finances publiques, mis en place un comité de gestion de la trésorerie (qui doit être réorganisée), pris des mesures qui conduiront à l'établissement d'un compte unique du Trésor et achevé un audit financier et structurel ainsi qu'une étude actuarielle de la caisse de retraite de la fonction publique. Les autorités ont aussi mis en place un guichet unique au Port autonome de Lomé, procédé à la restructuration financière des banques en difficulté et privatisé deux d'entre elles. De manière plus générale, les objectifs du programme en matière de stabilité macroéconomique et de croissance ont été atteints, en dépit de chocs exogènes importants (crise économique mondiale, inondations, troubles politiques et sociaux, etc.). La croissance s'est traduite par une hausse, certes modeste, du revenu par habitant, inversant ainsi finalement la tendance à la baisse observée pendant la longue crise des années 90 et du début des années 2000.

Le reste du programme à moyen terme

Les autorités togolaises sont bien conscientes qu'il reste beaucoup à faire dans plusieurs domaines structurels. Sur ce front, les résultats obtenus jusqu'à présent sont mitigés en raison de l'insuffisance des capacités techniques et de processus consultatifs et juridiques longs. Dans le secteur financier, bien que des progrès aient été accomplis en matière d'intensification de l'intermédiation financière, le processus de privatisation n'a pas atteint son but. Dans le secteur de l'énergie, des passifs considérables pèsent sur le budget de l'État

tandis que des pénuries réelles et éventuelles d'approvisionnement entravent la croissance potentielle. Sur le plan des infrastructures, il reste des lacunes à combler afin de rehausser la croissance potentielle et il convient de redoubler d'efforts dans le domaine plus large du climat des affaires.

Les autorités sont déterminées à s'attaquer à ces problèmes structurels à moyen terme et ont l'intention de continuer de collaborer étroitement avec le FMI et leurs autres partenaires à cette fin. Le Togo restant un pays fragile, il sera essentiel que le pays continue de bénéficier de conseils, d'assistance technique et d'appui financier pour récolter le fruit des efforts déployés dans ces domaines tout en appliquant des mesures visant à accroître les recettes afin d'assurer la viabilité des finances publiques et lutter contre la pauvreté. Le DSRP de deuxième génération figurant dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) des autorités, qui s'appuie sur la première stratégie de réduction de la pauvreté, vise à accélérer la croissance, à la pérenniser et à mieux en partager les fruits. Les autorités sont en train de mettre en œuvre un programme d'ajustement répondant à ces objectifs tout en assurant aussi la stabilité macroéconomique.

Assurer la viabilité des finances publiques et préserver la viabilité de la dette

Les autorités ont indiqué qu'elles sont fermement déterminées à poursuivre les réformes des finances publiques et à veiller à ce que la politique budgétaire demeure sur une trajectoire soutenable. Les objectifs sont d'accroître de manière significative les recettes et de contenir les dépenses courantes, afin de financer des infrastructures indispensables et de répondre aux besoins sociaux. La politique budgétaire vise un retour à un solde budgétaire primaire positif et une réduction du déficit budgétaire global en 2014. L'ajustement budgétaire prévu à moyen terme (2013–16) sera concentré en début de période. Le budget révisé pour 2013 est déjà mieux aligné sur les capacités d'exécution, s'appuie sur des projections de recettes plus réalistes et prévoit des allocations plus raisonnables pour les subventions énergétiques.

Les efforts déployés sur le plan des recettes s'appuieront sur les réformes en cours qui visent à rationaliser les exonérations sur les importations et autres exemptions, en surveillant de manière plus étroite l'application de ces droits d'exemptions. Les autorités poursuivront les réformes prévues dans les administrations des impôts et des douanes, en vue de continuer d'accroître les recettes.

En ce qui concerne les dépenses, les autorités ont réitéré leur intention de contenir les pressions d'augmentations salariales des syndicats qui porteraient les enveloppes budgétaires au-delà du cadre actuel des dépenses à moyen terme. Pour ce qui est des subventions sur les produits pétroliers, les autorités jugent bon d'éliminer ces aides généralisées, à l'exception des subventions au pétrole lampant, qui est utilisé principalement par les pauvres. Cependant, elles restent d'avis qu'il convient d'éliminer ces subventions de manière progressive, afin de préserver la stabilité sociale, les tentatives antérieures s'étant heurtées à une forte résistance

sociale, qui a causé des dégâts matériels. Les autorités continueront de chercher à abaisser les subventions, qui devraient être réduites d'un montant équivalant à 1 % du PIB dès 2014, après qu'un accord salarial et fiscal ait été conclu avec les syndicats, notamment dans le secteur du transport.

Les réformes de la gestion des finances publiques porteront essentiellement sur la mise en place d'un compte unique du Trésor, l'amélioration des projections et de la gestion de la trésorerie, et la simplification du circuit des dépenses. Les autorités conviennent aussi de la nécessité de mieux établir un ordre de priorité entre les projets d'investissement, ainsi que de mieux exécuter et surveiller ces projets, ce qu'elles ont l'intention de faire avec l'assistance technique de leurs partenaires.

L'insuffisance des capacités est criante aussi dans le domaine de la gestion de la dette. Des mesures sont donc prévues afin de renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la Direction de la dette publique au sein du Ministère de l'économie et des finances. Les autorités ont sollicité une assistance technique supplémentaire dans ce domaine. Pour assurer la viabilité de la dette, il convient aussi d'obtenir des financements très concessionnels. Tout en notant que les financements concessionnels disponibles ne suffisent pas pour répondre aux besoins de développement, les autorités feront tout leur possible pour obtenir des financements à des conditions compatibles avec la viabilité de la dette, comme indiqué par l'analyse de viabilité de la dette (AVD).

Développer le secteur financier

Les autorités remercient les services du FMI de leur analyse de la vulnérabilité du secteur financier et souscrivent aux recommandations qui visent à s'attaquer à ces faiblesses et à améliorer le dispositif de réglementation et de contrôle. Elles restent déterminées à s'attaquer aux problèmes de gestion que peuvent rencontrer des établissements bancaires ou de microfinance conformément aux propositions des services du FMI, afin de préserver la stabilité financière. Les autorités ont l'intention de renforcer les capacités de l'unité spécialisée du Ministère de l'économie et des finances (CAS-IMEC) afin de surveiller les établissements sous-réglementés et de fermer les entités illégales dans le secteur de la microfinance. Elles continuent de collaborer étroitement avec la Commission bancaire régionale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour exiger aux banques de respecter les normes prudentielles. Par ailleurs, il est à noter que seules les décisions prises au niveau de l'UEMOA peuvent modifier et simplifier le dispositif de réglementation bancaire.

Les autorités et les services du FMI s'accordent pleinement sur l'action à moyen terme dans le secteur financier : il s'agit de soutenir la croissance en améliorant davantage l'intermédiation financière. À cet effet, il convient de veiller à ce que les banques, les

établissements de microfinance et les caisses de retraite assainissent durablement leur situation financière.

Pour une croissance plus vigoureuse et mieux partagée

Les autorités ont fait d'une croissance plus vigoureuse, durable et partagée un objectif prioritaire de leur Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi, qui a bénéficié d'un large processus de consultation, notamment lors du Forum économique national de 2012 qui a rassemblé toutes les parties prenantes nationales et les partenaires au développement. Cette stratégie repose sur cinq piliers : le développement des secteurs à fort potentiel de croissance; le renforcement des infrastructures économiques ; le développement du capital humain et de l'emploi ; le renforcement de la gouvernance; et la promotion d'un développement participatif, partagé et durable.

Pour accélérer et pérenniser la croissance, il convient de s'attaquer aux faiblesses du secteur de l'énergie et des autres secteurs des infrastructures. Les autorités sont conscientes du fait que les problèmes financiers des compagnies nationales d'électricité et la rapide augmentation de la demande d'électricité pourraient conduire à des pénuries, d'autant que les sources extérieures d'électricité pourraient être insuffisantes, ce qui compromettrait les perspectives de croissance. Les autorités togolaises ont dès lors l'intention de prendre des mesures pour apurer les arriérés accumulés vis-à-vis des compagnies d'électricité et éviter leur réapparition grâce à un plan de diagnostic et d'action. En outre, il est essentiel de combler les déficits d'infrastructures dans ce secteur et dans le secteur du transport (routes, aéroports et port) pour rehausser la croissance potentielle.

Le renforcement de la compétitivité et l'amélioration du climat des affaires grâce à des réformes de la gouvernance constituent aussi un élément essentiel de la stratégie de croissance à moyen terme des autorités. Les autorités accueillent favorablement le fait que les risques du secteur extérieur sont généralement gérables et que le taux de change effectif réel est plus ou moins conforme aux paramètres économiques fondamentaux. Cependant, elles constatent la gravité des déficiences de la compétitivité hors prix et du climat des affaires. Elles chercheront à améliorer le climat des affaires et la qualité de la gouvernance, notamment en veillant au respect des contrats, à la protection des droits des investisseurs et à l'accès au crédit.

Les autorités soulignent qu'il est important de veiller à ce que la croissance économique profite au plus grand nombre. Parmi les mesures spécifiques visant à réduire la pauvreté et à mieux partager les fruits de la croissance, en particulier dans les zones rurales, figurent la construction de petits barrages et l'amélioration de l'accès à l'eau pour augmenter la productivité, l'expansion des routes de desserte pour améliorer l'accès aux marchés et la lutte contre le chômage des jeunes en orientant l'aide vers les projets de jeunes entrepreneurs. Les autorités prennent bonne note de la recommandation concernant la planification urbaine, qui

devrait être utilisée pour accentuer la réduction de la pauvreté résultant des migrations internes vers les villes, et s'engagent à y réfléchir.

Conclusion

Des progrès importants et concrets ont été accomplis ces cinq dernières années en matière de viabilité macroéconomique et dans l'inversion de la tendance à la baisse du revenu par habitant. Le PIB réel a progressé à un rythme élevé et de nombreuses réformes essentielles ont été engagées dans le cadre du programme précédent au titre de la FEC.

Les autorités togolaises restent déterminées à poursuivre les réformes qui ont été engagées et à s'attaquer aux goulets d'étranglement qui continuent d'entraver le développement économique. Elles accordent une très grande importance aux mesures qui créeront des emplois dans le secteur privé et réduiront la pauvreté, tout en assurant la viabilité des finances publiques. Cependant, le Togo reste un pays fragile avec d'importantes contraintes de capacités. Les autorités espèrent donc que la communauté internationale, y compris le FMI, continuera d'appuyer les efforts qu'elles déploient pour opérer les vastes réformes nécessaires.